




B. Riv
II
1392



GALERIE
HISTORIQUE
DES HOMMES LES PLUS CELEBRES.

GALERIE

HISTORIQUE

DES HOMMES LES PLUS CÉLÈBRES

De tous les siécles et de toutes les nations.

Contenant leurs Portraits, gravés au trait, d'après les meilleurs originaux, avec l'abrégé de leurs vies, et des observations sur leurs caractères ou sur leurs ouvrages; par une Société de gens de lettres.

Publiée par C. P. LANDON, peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France, à Rome; seul propriétaire de l'ouvrage.



TOME VII

A PARIS,

Chez C. P. LANDON, quai Bonaparte, n.° 1.

DE L'IMPRIMERIE DES ANNALES DU MUSÉE.

1806.



DE LA BRUYERE.

LA BRUYERE.

Tout esprit orgueilleux qui s'aime,
Par mes leçons, se voit guéri ;
Et dans mon livre si chéri
Apprend à se haïr lui-même. BOILEAU.

Jean de la Bruyère naquit à Dourdan, en 1639. Il venait d'acheter une charge de trésorier de France à Caen, lorsque Bossuet le fit venir à Paris, pour enseigner l'histoire à M. le Duc, et il resta jusqu'à la fin de sa vie attaché au prince, en qualité d'homme de lettres, avec mille écus de pension. Il publia son livre des CARACTÈRES, en 1687, avec la traduction de celui de Théophraste, fut reçu à l'Académie française, en 1693, et mourut d'apoplexie, en 1696. Voilà tout ce que l'on sait d'un homme à qui la France doit un des meilleurs ouvrages qui existent dans aucune langue. « On me l'a dépeint, dit d'Olivet, comme un philosophe qui ne songeait qu'à « vivre tranquille avec des amis et des livres ; faisant un bon choix des uns et des autres ; ne « cherchant ni ne fuyant le plaisir ; toujours dis- « posé à une joie modeste, et ingénieux à la faire « naître ; poli dans ses discours ; craignant toute « sorte d'ambition, même celle de montrer de « l'esprit. » La Bruyère partage avec la Rochefoucauld le mérite d'avoir donné le premier modèle de ce style précis qui fortifie la pensée en la resserrant : mais s'il est, ainsi que nous le pensons,

inférieur à l'auteur des Maximes comme moraliste, il lui est très-supérieur comme écrivain. Montaigne et la Rochefoucauld ont peint l'homme de tous les temps et de tous les lieux; la Bruyère a peint l'homme de la cour et de la ville, pendant le siècle de Louis XIV. Ce sont des portraits qu'il présente; mais ils sont tracés avec une vérité et une vivacité telle que vous voyez parler, agir, se mouvoir les personnages qu'il met en scène. En une page, il épuise tous les ridicules d'un sot, ou tous les vices d'un méchant, ou tous les traits, toute l'histoire d'une passion. Aucun de nos meilleurs écrivains n'a réuni au même degré la variété, la finesse et l'originalité des formes et des tours; et il n'y a peut-être pas une beauté de style propre à notre langue dont on ne trouve des exemples et des modèles dans son ouvrage. Le livre des Caractères attira à son auteur beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis, comme Malézieux le lui avait prédit. Ceux-ci voulurent empêcher qu'il ne fût reçu de l'Académie française, et se consolèrent de n'avoir pu y réussir, en disant: « Pour faire un nombre de « 40, ne fallait-il pas un zéro? » Il est remarquable que ce soit la réception de la Bruyère qui ait donné naissance à ce mot répété plusieurs fois depuis en pareille occasion.

F.





Mlle Le Jeuneux pinx.t Landon direx.t

L'ABBÉ DE LACAILLE.

Nicolas-Louis de Lacaille naquit à Rumigny en Thiérache, en 1713. Au milieu de ses études, qu'il faisait à Paris au collège de Lisieux, la mort de son père le laissa sans ressources, mais sur le témoignage de ses maîtres, le prince de Condé, connu sous le nom de *Monsieur le Duc*, se chargea de fournir aux frais de son éducation et de son existence. Lacaille se destinait à l'état ecclésiastique; mais entraîné par son goût pour l'astronomie, il s'instruisit sans maître dans cette science, et M. de Cassini, frappé des progrès qu'il y avait faits, le prit à l'Observatoire en 1736 et l'employa au travail de la méridienne. Deux ans après l'abbé de Lacaille, absent et sans aucune sollicitation, fut nommé professeur de mathématiques au collége Mazarin. Son exactitude à remplir ses nouvelles fonctions ne lui fit point abandonner l'astronomie. Il établit un observatoire dans le collège, et commença le catalogue des étoiles. Membre de l'académie des sciences en 1741, il se rendit en 1750 au cap de Bonne-Espérance pour vérifier, par des opérations concertées avec les astronomes d'Europe, plusieurs points importans pour la science, et compléter le catalogue des étoiles qu'il avait entrepris. En deux ans il détermina la position de 9800 étoiles, et trouva encore le temps de mesurer le degré du méridien sous la latitude du Cap. Il

se rendit de-là à l'Isle-de-France et à l'Isle-de-Bourbon, et ne revint en France qu'en 1754. Il perfectionna, pendant ses diverses traversées, le moyen de trouver la longitude en mer par l'observation de la lune.

L'abbé de Lacaille donna en latin les *Elémens de l'Astronomie* en 1757; il publia l'année suivante des *Tables du Soleil* et le *Traité d'Optique* de Bouguer, son ami, qui venait de mourir. En 1761, il fit paraître le *Traité de Navigation* du même Bouguer, après l'avoir revu et corrigé; il y joignit une table des logarithmes et des sinus qui a souvent été réimprimée. Il mourut en 1762, laissant un nom cher et respectable pour les astronomes et les navigateurs.

L'abbé de Lacaille était sérieux et froid dans la société, mais gai avec ses amis; il était véridique, désintéressé, exact dans ses devoirs jusqu'au scrupule, toujours égal et modéré, et modeste au point de n'avoir pas même eu l'idée d'attacher son nom à aucune des constellations de l'hémisphère austral. Il avait une grande netteté dans l'esprit. Cette clarté frappe dans ses écrits, qui sont d'ailleurs sans ornement. Ajoutons qu'il était très-pieux, et qu'étant déja diacre au moment où il se livra à l'étude de l'astronomie, il ne voulut pas se faire ordonner prêtre, parce que ses nouvelles occupations l'auraient empêché de vaquer au ministère.

L. M.



DE LA CHAISE.

P.L. pinx^t — *Landon direx^t*

LE PERE DE LACHAISE.

François de Lachaise naquit en 1634, à Aix-en-Forez, d'une famille noble. Petit neveu du fameux père Cotton, confesseur d'Henri IV, il entra de fort bonne-heure dans l'ordre des jésuites, il y professa les belles-lettres et la théologie avec succès, devint provincial de la maison de Lyon, et fut enfin appelé au poste important de confesseur de Louis XIV, en 1675. On a parlé souvent du talent avec lequel les jésuites savaient tirer parti des qualités diverses des membres de leur société: chacun était employé d'une manière conforme à son caractère et à ses moyens; rien n'était négligé sur-tout pour avancer dans le monde ceux à qui un esprit conciliant, un extérieur et des manières agréables, semblaient y promettre des succès. Le père Lachaise était éminemment doué de ces avantages. Il obtint toute la confiance de Louis XIV, et la conserva jusqu'à la fin. « Parvenu à l'âge de « quatre-vingts ans, dit Saint-Simon, il demanda « instamment et inutilement sa retraite; il fallut « porter le fardeau jusqu'au bout: la décrépitude « ne put l'en délivrer. — Le roi se faisait apporter « le cadavre pour dépêcher avec lui les affaires « accoutumées ». S'il est vrai que la confiance du monarque fut alors regardée comme un fardeau par son confesseur, il ne l'est pas moins qu'il l'avait long-temps considérée comme un puissant moyen de

crédit et de fortune pour son ordre et pour sa famille. Les ennemis du père Lachaise lui ont reproché le goût du luxe, les richesses qu'il répandit sur ses pareus, et sur-tout de n'avoir pas toujours apporté assez d'attention au choix des sujets qu'il présentait au roi pour les bénéfices. Les jansénistes l'ont accusé de les avoir persécutés. On l'a soupçonné d'avoir eu quelquefois des maladies politiques aux fêtes de Pâques, tant que dura la faveur de Mme de Montespan. Mme de Maintenon lui attribua long-temps la tiédeur du roi, et n'en parle pas avantageusement en général dans ses lettres, tandis qu'il paraît qu'il porta Louis à l'épouser, et qu'il fut témoin de la cérémonie du mariage. La vérité est que le père Lachaise était, comme le dit Saint-Simon, « d'un esprit médiocre, mais d'un bon « caractère, juste, droit, sensé, sage et doux, « fort ennemi de la violence et des éclats. »

Le père Lachaise était membre de l'académie des belles-lettres ; il était grand connaisseur en médailles, et il en avait formé une précieuse collection. Il mourut en 1709, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, laissant la confiance du monarque au père Letellier, qui hérita de son crédit, mais nullement de sa modération.

A. M.



Mme DE LA FAYETTE.

Ferdinand pinx.t — Landon direx.t

M.me DE LA FAYETTE.

Madame de la Fayette était fille d'Aymar, seigneur de la Vergne, maréchal de camp, et gouverneur du Hâvre. A des traits charmans, elle joignait un cœur sensible, un esprit juste et brillant, une facilité prodigieuse, une pénétration qui lui faisait devancer les leçons de ses maîtres : Ménage et le P. Rapin furent les siens, et lui apprirent le latin.

En arrivant à Paris, elle y fut recherchée par madame de Rambouillet, Voiture, Montausier, Callières, et le duc de la Rochefoucault. Celui-ci confessait que jamais il n'avait connu l'amour, et pendant les 25 dernières années de sa vie, il eut pour madame de la Fayette, une amitié que rien n'altéra. C'était de lui dont elle disait : *il a formé mon esprit, mais j'ai réformé son cœur.*

Madame de la Fayette voyait aussi très-souvent Huet, La Fontaine, Ségrais, et plusieurs autres savans ou littérateurs qui lui accordaient plus de solidité qu'à madame de Rambouillet, et plus de goût qu'à mademoiselle de Scudéri. Cette opinion et l'extrême amabilité que lui trouvait madame de Sévigné répondent d'une manière victorieuse au jugement qu'en a porté La Beaumelle ; c'est par des injures qu'il a cru devoir la punir du peu de ménagement qu'elle a eu pour madame de Maintenon.

Madame de la Fayette préférait la poésie à la prose, mais elle aimait Montaigne, et répétait souvent *qu'il y avait du plaisir à avoir un voisin tel que lui.* Elle comparait les mauvais traducteurs aux laquais qui changent en sottises les complimens dont on les charge, et l'une de ses maximes était que celui qui se met au dessus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au dessous de son esprit.

Elle donna *Zaïde* sous le nom de Ségrais, c'était son premier ouvrage, il eut un succès d'enthousiasme, et Fontenelle avoue l'avoir lu quatre fois de suite. *La princesse de Montpensier et la princesse de Clèves* mirent le sceau à la réputation de madame de la Fayette « qui a fait les premiers « romans où l'on ait vu les mœurs des honnêtes « gens, et des aventures naturelles décrites avec « grâce : » ce sont les expressions de Voltaire.

Madame de la Fayette naquit en 1633, fut mariée en 1655, et mourut en 1693, uniquement occupée des devoirs de sa religion. On trouva, dans ses papiers, des manuscrits dont quelques-uns ont été perdus par la négligence de son fils, l'abbé de la Fayette; les autres ont été imprimés à la suite des ouvrages dont je viens de parler: leurs nombreuses éditions en font l'éloge, et tous ensemble forment 8 volumes in-12 publiés à Paris, en 1786.

D. *



Hyac. Rigaud pinx.t *Landon direx.t*

LA FONTAINE.

Jean de La Fontaine naquit à Château-Thierri, le 8 juillet 1621. A 19 ans, il était entré par désœuvrement chez les Pères de l'Oratoire qu'il quitta bientôt par ennui. A l'âge de 22 ans, il était encore ignoré dans la république des lettres, et personne ne pensait qu'il dût en faire un jour un des principaux ornemens. Une ode de Malherbe, qu'il entendit déclamer éveilla son talent pour la poésie, et la lecture de Rabelais et Marot servit à le développer; leur naïveté s'accordait avec la sienne. Bientôt Horace, Virgile, Térence, Lucrèce qu'il avait négligés jusqu'alors, en éclairant son génie lui donnèrent le goût des bonnes choses: il se fit connaître par quelques pièces fugitives pleines de détails agréables et de vers heureux; mais c'est à ses Fables qu'il doit sa réputation la plus brillante et la plus assurée. C'est par elles qu'il ouvrit aux yeux de son siécle, une source féconde d'instructions et de plaisir; qu'il se fraya de nouvelles routes dans une carrière où les anciens l'avaient devancé, et qu'il annonça son talent original et naturel.

Jamais écrivain ne s'est mieux peint dans ses livres; ingénu, facile, sincère, timide, sans ambition comme sans fiel, plein de modestie, il se plaçait fort au dessous d'Esope et de Phèdre. On connaît à ce propos le mot de Fontenelle. Esope In-

e

vente, mais il est dénué de tout ornement. Phèdre n'a ni la variété, ni la naïveté de l'auteur moderne; il est pur et concis, mais uniforme et froid; on ne trouve pas, dans son livre, l'intérêt, les images qui rappellent et font naître des sensations douces. La Fontaine, au contraire, est vif et rapide, plein d'imagination et de verve; toujours ses personnages, dans quelque situation qu'ils se trouvent, font ce qu'ils doivent faire, disent ce qu'ils doivent dire; son dialogue est plein de précision et de naturel; toutes les sortes de styles lui sont connues. Il a, dans chaque sujet, des beautés différentes et toujours celles qui conviennent le mieux. « Il élève, dit La Bruyère, les petits « sujets jusqu'au sublime; sous l'air le plus sim« ple, il a du génie et même plus de ce qu'on « appelle esprit, qu'on n'en trouve dans le monde « le mieux cultivé. »

Malgré tout son mérite, La Fontaine avait essayé de plusieurs genres opposés à son génie. Mais personne ne jugeait plus sainement que lui de l'imperfection de ses ouvrages; il en indique même la cause dans son Epître à Madame La Sablière. Après une espèce d'examen de sa vie passée et des erreurs de sa jeunesse où l'on voit:

L'inconstance d'une ame en ses plaisirs légère,
Inquiète, et partout hôtesse passagère,

il ajoute:

Je m'avoue, il est vrai, s'il faut parler ainsi,

Papillon du Parnasse et semblable aux abeilles
A qui le bon Platon compare nos merveilles.
Je suis chose légère et vole à tout sujet,
Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet.
A beaucoup de plaisir, je mêle un peu de gloire;
J'irais plus haut, peut-être au temple de mémoire,
Si, dans un genre seul, j'avais usé mes jours;
Mais quoi, je suis volage en vers comme en amours.

A l'exception de Molière, Racine, La Rochefoucauld, la Bruyère, et quelques autres, aucun écrivain de son temps n'a rendu justice à notre Fabuliste. Despréaux même qui disait: « La belle nature et tous les agrémens ne se sont fait sentir que depuis que Molière et La Fontaine ont écrit, » n'a pourtant jamais placé le nom de ce dernier dans ses principaux écrits. Son Art poétique, qui renferme des préceptes sur tous les genres de poésie, ne parle point de l'apologue.

La Fontaine fut aussi le seul des hommes célèbres de son temps qui n'eut aucune part aux bienfaits de Louis XIV, mais il trouva des Mécènes généreux dont les secours le sauvèrent de l'indigence et réparèrent l'oubli du souverain. Le duc de Bourgogne, M. de Vendôme et le prince de Conti lui firent en divers temps des gratifications. Fouquet fut à la fois son protecteur et son ami. On attribua surtout le peu d'attention donnée aux talens de ce grand Poète, à sa belle Elégie lors de la disgrace du Surintendant. Colbert lui fit expier,

pendant son ministère, le crime d'avoir plaint un ami malheureux et de lui être resté fidèle dans son infortune. Ce fut la cause aussi, dit-on, d'un exil qui lui fut signifié par ordre du roi.

Son caractère insouciant et paresseux, le rendait peu propre au mariage, cependant il épousa Marie Héricart, fille d'un lieutenant au bailliage royal de la Ferté-Milon, et il en eut un fils. Au bout de quelque temps, il la quitta pour venir cultiver les lettres à Paris. La Fontaine demeura vingt ans chez Madame La Sablière, délivré de tout soin domestique ; c'est pour exprimer l'espèce de stupidité que ce grand homme avait dans son maintien et dans sa manière de parler, qu'elle disait, après avoir congédié tous ses domestiques : « Je n'ai gardé avec moi que mes trois bêtes, mon « chien, mon chat, et La Fontaine. » A la mort de cette femme estimable, il se rendait chez M. d'Hervart, son ami, qui le rencontra : « J'ai su, lui « dit-il, le malheur qui vous est arrivé ; vous étiez « logé chez Madame La Sablière ; elle n'est plus : « Je vous prie de venir habiter ma maison. » — « J'y allais, répond le Poète. » Cet abandon touchant de confiance est un digne hommage rendu à l'amitié généreuse.

Pressé par ses créanciers, il se reposait sans inquiétude sur la caution qu'un de ses amis avait donnée pour lui : — « Il a répondu pour moi, il « faudra qu'il paye ; j'en ferais autant à sa place. »

Des voleurs, même dans la rue, ne l'étonnaient pas on lui demande la bourse ou la vie; il n'était que six heures du soir: « Messieurs, voici mon man-« teau, mais vous ouvrez de bonne heure. »

On aime à se rappeler ce mot de Molière qui, dans un repas, fâché de voir Racine et Boileau passer les bornes de la plaisanterie, et railler très-durement La Fontaine, dit à part à l'un des convives: « Nos « beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effa-« ceront pas le bonhomme. »

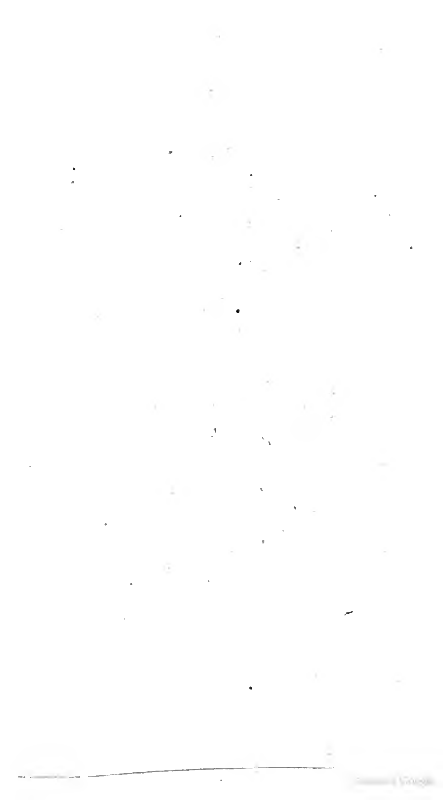
Il consacra les dernières années de sa vie à la piété. Il mit en vers les hymnes de l'Eglise; mais, déja vieux et souffrant, sa verve était éteinte, et son imagination glacée par l'âge. Un trait qui fait bien connaître l'idée que la multitude avait de cet homme intéressant, c'est le mot de la Garde qu'on lui donna pendant sa dernière maladie. Frappée de la vivacité avec laquelle son confesseur l'exhortait à la pénitence: — « Eh! ne le tourmentez pas « tant, dit elle, il est plus bête que méchant; Dieu « n'aura pas le courage de le damner. » Il mourut à Paris le 13 mars 1695, et fut enterré dans le cimetière de S. Joseph, au même lieu où Molière, son ami, avait été déposé 22 ans auparavant. Parmi les bons ouvrages de ce Poète, ses Contes tiennent un rang distingué: les sujets en sont quelquefois bas, la narration traînante; mais la grâce, la finesse, les négligences même y décèlent le grand maître. On connaît son Roman des Amours de

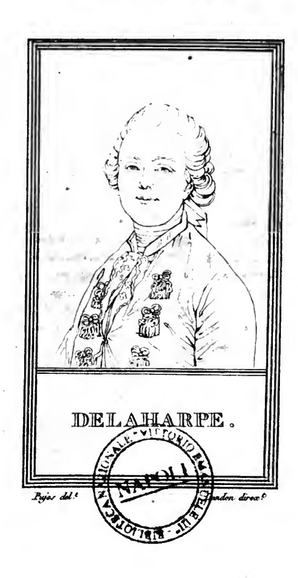
Psyché; son Poème d'Adonis, compté parmi ses chef-d'œuvres; quelques pièces anacréontiques délicieuses; et tout le monde a dans la bouche cette épitaphe faite par lui-même, et qui donne une idée vraie de son caractère:

Jean s'en alla comme il était venu,
Mangeant le fonds avec le revenu;
Tint les trésors chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien le sut dispenser;
Deux parts en fit, dont il soulait passer
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

Une observation qu'on n'a pas assez faite, c'est que La Fontaine, nommé de l'Académie en 1600, y remplaça Colbert qui lui avait fait ressentir sa haine; et qu'il fit, à sa réception, l'éloge des encouragemens que ce fameux Ministre avait accordés aux lettres et aux sciences. Louis XIV, par une espèce de prévention contre l'illustre Fabuliste, ne ratifia sa nomination que lorsque Boileau, à qui l'Académie l'avait préféré d'abord, fit à son tour partie de cette Société.

B. A.




DELAHARPE.
Pujos del.t
Landon direx.t

LA HARPE.

Jean-François de la Harpe naquit à Paris le 20 novembre 1739, de Jean-François de la Harpe, capitaine d'artillerie, issu d'une famille suisse. On lui a contesté son origine, mais elle n'en est pas moins constatée par des faits positifs qui démentent la calomnie. La Harpe fut mis de bonne heure au collége d'Harcourt, se distingua dans toutes ses classes, et remporta tous les premiers prix de l'Université. A la fin de sa réthorique il fut victime d'un bruit injurieux : il avait écrit quelques plaisanteries sur des particuliers obscurs du collége, ses camarades ajoutèrent des couplets, et on l'accusa ensuite d'en être le seul auteur. Cette affaire fit du bruit, M. de Sartines en eut connaissance, et n'écoutant que les accusateurs du jeune Laharpe, il l'envoya à la Bastille, d'où il ne tarda pas à sortir, après avoir prouvé son innocence jusqu'à l'évidence.

Livré tout entier à l'étude des belles-lettres, la Harpe fit paraitre en 1762 un recueil d'héroïdes et de poésies fugitives, qui toutes respirent la grace et l'élégance ; il passa l'année suivante à composer *Warwick*, qui parut en 1763, et qui fit à l'auteur, à peine âgé de vingt-trois ans, une très-grande réputation. Ses ennemis les plus acharnés n'ont pas poussé l'impudeur jusqu'à lui contester ce premier succès. *Timoléon*, qui suivit ce début brillant,

fut beaucoup moins applaudi. C'est à-peu-près de cette époque que date la liaison de la Harpe avec Voltaire, liaison qui se changea bientôt en une véritable amitié. M. de Voltaire n'a cessé jusqu'à sa mort de donner à celui qu'il appelait son fils des témoignages de sa généreuse bienveillance; et la Harpe, quelles qu'aient été ses opinions, s'est toujours fait un devoir d'honorer la mémoire du grand homme qu'il regardait avec raison comme son maître et son bienfaiteur.

En 1765 la Harpe débuta dans la carrière des concours académiques, et peu d'écrivains ont été aussi heureux que lui. Il ne lui est arrivé que deux fois de manquer le prix, et il n'a cessé d'entrer en lice que depuis sa nomination à l'académie, encore y parut-il une fois incognito, et il fut vainqueur.

Parmi tous ses éloges, on distingue celui de Henri IV, l'auteur a retracé avec son talent ordinaire les grandes actions et la belle ame du meilleur des rois; on doit encore remarquer ceux de Fénélon, de Racine et de Catinat; dans le premier, la Harpe semble s'être pénétré de la manière de cet illustre prélat; dans le second, qui est son chef-d'œuvre, il montre par-tout Racine comme créateur, et il l'est lui-même de toutes les idées dont il compose cet éloge, c'est le plus beau monument élevé à la gloire du plus grand des poètes; dans le troisième enfin, l'orateur paraît avoir parfaitement senti le mérite et le caractère de son héros, et en traçant sa valeur tranquille, sa prudence et l'uni-

versalité de ses connaissances, il emploie une diction élégante et sans apprêt.

Ses pièces en vers n'offrent pas toutes le même même degré de talent ; la plupart de celles qui ont été couronnées se font remarquer par une grande pureté, beaucoup d'élégance et de facilité, mais peut-être ne s'y trouve-t-il pas assez de poésie. Ses odes manquent d'enthousiasme, et valent bien moins que ses épîtres, qui ont toutes l'esprit du genre et cette aisance et cette finesse qu'il ne conserva pas toujours en écrivant en prose.

Si nous suivons maintenant M. de la Harpe dans sa carrière dramatique, nous allons le voir depuis *Warwick*, luttant sans cesse contre une cabale puissante, et méritant le plus souvent les revers qu'il éprouva.

Timoléon, *Pharamond* et *Virginie* ne réussirent point aux premières représentations, et M. de la Harpe a paru lui-même y attacher peu d'intérêt, puisqu'il n'a pas essayé de les corriger, et puisqu'il n'a jamais tenté aucune démarche pour les faire remettre. *Coriolan*, sujet si souvent traité, ne le fut pas heureusement par M. de la Harpe ; il y a dans cette pièce des beautés de détail, des situations bien conçues ; mais au total ce n'est qu'un ouvrage médiocre. *Les Barmecides*, qui offraient des mœurs nouvelles, en rappelant une des brillantes époques de l'histoire des Arabes, n'eurent pas un sort brillant, on remarqua que l'auteur, en recherchant dans cette tragédie des situations extraordinaires, man-

qua presque toujours ses effets. *Jeanne de Naples* réussit davantage, le sujet est intéressant, et le coloris local y est conservé avec soin; mais après *Warwick*, l'ouvrage dramatique qui a fait le plus d'honneur au talent de M. de la Harpe est sans contredit *Philoctète*, le chef-d'œuvre de Sophocle. En le faisant passer dans notre langue, M. de la Harpe a su lui conserver ses beautés antiques, et jamais il n'a porté le style tragique à un si haut degré de force et de véhémence que dans cette belle imitation du poète grec.

Quoique M. de la Harpe se fût souvent élevé contre les drames, il en composa deux, en cédant au goût de son temps; mais il sut du moins se garantir des défauts qui semblent attachés à ce genre. *Mélanie*, le premier des deux, a joui d'une grande réputation. Les ennemis de l'auteur conviennent eux-mêmes que le style de ce ce drame est d'une élégance soutenue, et ils sont forcés d'avouer que, sous ce rapport, c'est sa production la plus soignée. C'est au sujet de cette pièce que M. de Voltaire a bien voulu comparer le style de l'auteur à celui de Racine. *Barnevelt*, l'autre drame, est une imitation d'une pièce de M. Lillo, intitulée *le Marchand de Londres*. Cette pièce n'a jamais été mise sur la scène; son élégance soutenue en rend la lecture attachante, les défauts ne pourraient se sentir qu'à la représentation.

Des prix remportés, une foule de pièces fugitives remarquables par les graces et l'esprit, un

succès brillant dans *Warwick*, et d'excellens morceaux de littérature, insérés dans les journaux, ouvrirent à la Harpe les portes de l'académie : il y fut reçu eu 1776. Le fauteuil ne ralentit point son ardeur pour le travail ; il fit paraître peu de temps après sa nomination la traduction do la *Lusiade*, du Camoens. En 1779 il fit jouer aux Français *les Muses rivales*, hommage qu'il rendait à la mémoire de Voltaire, et l'année suivante il fit l'éloge du même Voltaire. Ce fut à cette époque qu'il se chargea d'abréger l'*Histoire des Voyages*, de l'abbé Prevost. Cette partie de ses travaux peut être regardée plutôt comme une spéculation de librairie que comme une production littéraire, et la Harpe a assez d'autres titres de gloire pour qu'on ne s'arrête pas à cette compilation, qu'il ne fit sans doute que pour gagner de l'argent. Dans la même année il fit imprimer son poëme, en quatre chants, de *Tangu et Félime*. Ce poëme érotique, qui renferme des descriptions voluptueuses, n'aurait pas soutenu les regards sévères de la Harpe sexagénaire ; il sacrifiait alors aux Graces : depuis, il a renoncé à ce genre do productions frivoles, et la religion seule lui a paru digne de ses hommages.

Ce fut en 1784 que l'administration du lycée, voulant s'attacher les professeurs les plus distingués dans tous les genres, choisit la Harpe pour donner des leçons de littérature ; il fit preuve d'un talent si distingué dans ce genre, que son cours fut suivi avec une espèce d'enthousiasme. On sait que ce sont

les leçons qu'il donnait alors, et qu'il a continuées depuis, qui réunies en corps d'ouvrage, ont formé ce cours de littérature, monument immortel, érigé à-la-fois pour nos aïeux, pour nous et pour la postérité ; c'est-là sans contredit, au milieu de tous ses titres, le titre le plus solide, le plus brillant et le moins contesté. Je ne ferai point ici l'analyse de ce livre, devenu classique, que tout le monde littéraire connaît et apprécie : je regrette seulement, avec tous les amis des lettres, que l'auteur n'ait pas eu le temps de mettre la dernière main à ce bel ouvrage. Il lui restait peu à faire, il est vrai, pour terminer l'examen et la critique de la poésie du dix-huitième siècle ; mais la partie de l'éloquence est à peine ébauchée, et nous sommes entièrement privés des parties de l'histoire et de la littérature mêlée.

La Harpe avait suivi constamment la bannière des philosophes, et il faut convenir que leur appui ne lui avait pas été inutile. Lorsque la révolution éclata, il en fut un des plus zélés partisans. On promettait à la France des destinées brillantes, des réformes heureuses, des lois utiles : la Harpe se laissa séduire, comme tant d'autres, par cet espoir chimérique. Sans doute, il était plus coupable qu'un autre : ses talens doublaient sa faute, et je ne prétends pas la déguiser. La Harpe vanta les principes de cette prétendue égalité, qui n'est que le rêve des sots, cela est vrai, et il faut en convenir, d'abord pour donner la preuve que les meilleurs esprits sont sujets à des erreurs funestes ; il faut en convenir,

parce que le souvenir de ses torts peut en épargner à d'autres ; il faut en convenir enfin, parce qu'il en est convenu lui-même. « J'ai été trompé, disait-il « souvent, j'ai cru que la révolution ferait le bon-« heur de la France ; je voudrais pouvoir effacer de « mes larmes ces pages de mon histoire. »

Ce langage du repentir devrait désarmer ceux même qui ne pardonnent jamais les torts d'un homme célèbre : au reste, la Harpe ne fit que des fautes et non pas des crimes ; et s'il se rendit coupable aux yeux des gens de bien, en célébrant les excès de la révolution, du moins n'eut-il jamais à se reprocher d'avoir été un de ses agens.

Au règne de la terreur, il fut compris dans le nombre des suspects, et enfermé dans l'un des cachots des tyrans d'alors. Cette époque est remarquable dans l'histoire de sa vie ; c'est celle de sa conversion, celle où il a abjuré les principes qu'il avait professés depuis sa jeunesse. L'ambition avait porté la Harpe à s'attacher au parti philosophique, qui disposa longtemps des places et des réputations. Le malheur le ramena à la religion, qui vint lui offrir ses plus touchantes consolations. C'est dans sa captivité qu'il prit la résolution de lui consacrer le reste de ses jours, et il a tenu parole.

Lorsque ses fers furent brisés il prononça, le 31 décembre 1794, à l'ouverture du lycée, un discours qui fit la plus vive impression. Le sujet qu'il y traita était la guerre déclarée par les derniers tyrans, à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts ; son dis-

cours produisit le plus grand effet sur ses nombreux auditeurs. Au 18 fructidor il avait part à la rédaction d'un journal qui fut proscrit, et il fut condamné à la déportation : il eut le bonheur d'échapper à la proscription, et de trouver un asyle sûr, où il resta jusqu'au moment où les déportés eurent la permission de rentrer en France.

Dans sa retraite, M. de la Harpe, aussi ardent qu'infatigable, avait entrepris plusieurs ouvrages nouveaux, qu'il allait faire marcher de front, avec la suite de son *Cours* et de sa *Philosophie du dix-huitième siècle*, si la Providence n'avait disposé de ses jours. C'est ainsi qu'il nous a laissé des fragmens précieux d'un *Poëme sur la Religion*, d'une traduction en vers de *la Jérusalem délivrée*, et d'un *Commentaire sur la Langue révolutionnaire*.

M. de la Harpe avait préludé dans la nouvelle carrière qu'il avait embrassée après sa conversion, par quelques écrits, dont un, intitulé *du Fanatisme dans la Langue révolutionnaire*, a eu plusieurs éditions. Il a donné une traduction du *Psautier*, avec des notes et un discours plein de goût et d'érudition, sur l'esprit des livres saints et le style des prophètes. On a fait également plusieurs éditions de cette traduction.

On a reproché avec raison à M. de la Harpe d'avoir fait imprimer, depuis son changement de principes, sa *Correspondance avec le grand duc de Russie*, ouvrage qui ne pouvait qu'affliger beau-

coup de gens de lettres estimables, et amuser la malignité publique à leurs dépens. Quelques-uns de ses amis ont assuré depuis, qu'il s'était repenti d'avoir publié ces lettres satyriques, mais ce n'en est pas moins une tache pour sa mémoire. La religion, la morale et la délicatesse auraient dû lui faire un devoir de condamner à l'obscurité un manuscrit qui ne pouvait être livré à l'impression qu'en le réduisant à de simples jugemens littéraires, et en le purgeant de toutes espèces d'anecdotes, et surtout de personnalités.

Lorsqu'après le 18 brumaire, M. de la Harpe eut la liberté de rejoindre ses amis, la joie qu'ils témoignèrent de son retour, l'empressement qu'ils mirent à le célébrer, furent bien flatteurs sans doute; mais autant le régime qu'il s'était prescrit dans son asyle lui avait été favorable, autant la vie de Paris, à laquelle il n'était plus accoutumé, lui fut préjudiciable, dès-lors sa santé commença à s'altérer. Nous entrions alors dans un hiver qui s'annonça d'une manière rigoureuse, et qui affaiblit considérablement les forces de M. de la Harpe, il ne tarda pas à être attaqué d'une maladie mortelle, pendant laquelle il fit admirer sa résignation et sa profonde piété. Malgré les soins de l'art et de l'amitié, il expira le 22 pluviose an 11; son convoi fut accompagné par ses amis et par les gens de lettres les plus distingués de la France. Une députation de l'institut se réunit au cortège, et M. de Fontanes, un des membres de cette députation, prononça le dis-

cours suivant, au moment où le cercueil de M. de la Harpe fut placé au bord de la fosse destinée à le recevoir.

« Les lettres et la France, dit M. de Fontanes, regrettent aujourd'hui un poète, un orateur, un critique illustre. La Harpe avait à peine vingt-cinq ans, et son premier essai dramatique l'annonça comme le plus digne élève des grands maîtres de la scène française ; l'héritage de leur gloire n'a point dégénéré dans ses mains, car il nous a transmis fidèlement leurs préceptes et leurs exemples. Il loua les grands hommes des plus beaux siècles de l'éloquence, de la poésie ; et leur esprit, comme leur langage, se retrouve toujours dans les écrits d'un disciple qu'ils avaient formé : c'est en leur nom qu'il attaqua, jusqu'au dernier moment, les fausses doctrines littéraires, et, dans ce genre de combat, sa vie entière ne fut qu'un long dévouement au triomphe des vrais principes ; mais si ce dévouement courageux fit sa gloire, il n'a pas fait son bonheur. Je ne puis dissimuler que la franchise de son caractère et la rigueur impartiale de ses censures éloignèrent trop souvent de son nom et de ses travaux la bienveillance et même l'équité : il n'arrachait que l'estime, où tant d'autres auraient obtenu l'enthousiasme : souvent les clameurs de ses ennemis parlèrent plus haut que le bruit de ses succès et de sa renommée ; mais à l'aspect de ce tombeau, tous ses ennemis sont désarmés : ici les haines finissent et la vérité seule demeure. Les talens de la

Harpe ne seront plus enfin contestés ; tous les amis des lettres, quelles que soient leurs opinions, partagent maintenant notre deuil et nos regrets. Les circonstances où la mort le frappe rendent sa perte encore plus douloureuse : il expire dans un âge où la pensée n'a rien perdu de sa vigueur, et lorsque son talent s'était agrandi dans un ordre d'idées qu'il devait au spectacle extraordinaire, dont le monde est témoin depuis douze ans. Il laisse malheureusement imparfaits quelques ouvrages dont il attendait sa plus solide gloire, et qui seraient devenus ses premiers titres dans la postérité. Ses mains mourantes se sont détachées avec peine du dernier monument qu'il élevait ; ceux qui en connaissent quelques parties avouent que le talent poétique de l'auteur, graces aux inspirations religieuses, n'eut jamais autant d'éclat, de force et d'originalité. On sait qu'il avait embrassé, avec toute l'énergie de son caractère, les opinions utiles et consolantes sur lesquelles repose le systême social ; elles ont enrichi non-seulement ses pensées et son style de beautés nouvelles, mais elles ont encore adouci les souffrances de ses derniers jours. Le Dieu qu'adoraient Fénelon et Racine a consolé, sur le lit de mort, leur éloquent panégyriste et l'héritier de leurs leçons. »

Dans cet admirable morceau, M. de Fontanes apprécie parfaitement la Harpe, comme homme, comme chrétien et comme littérateur, c'est sous ce dernier rapport que nous allons encore essayer d'ajouter quelques traits au magnifique éloge que nous venons de transcrire.

Une érudition immense et extrêmement variée, un esprit nourri des beaux modèles de l'antiquité et des grands écrivains du siècle de Louis XIV, l'art de s'identifier avec les sujets qu'il traite, le tact du coloris local, des aperçus lumineux, un respect inaltérable pour la langue, une grande clarté qui résulte de l'ordre des idées et de la propriété de l'expression, une dialectique vigoureuse et pressante dans les objets de critique et de discussion, un style élégant et soutenu, telles sont les qualités qui distinguent M. de la Harpe dans ses meilleurs écrits; mais le trait, peut-être le plus caractéristique de sa manière, c'est la vigueur de son pinceau quand il est inspiré par l'indignation: son style alors s'anime comme la passion: il vous entraîne par l'énergique peinture des griefs, par l'accumulation des preuves, par la rapidité du raisonnement, par la véhémence des expressions, et il vous terrasse avec les armes de l'ironie et du ridicule, si redoutables dans ses mains.

Ph. L. R.



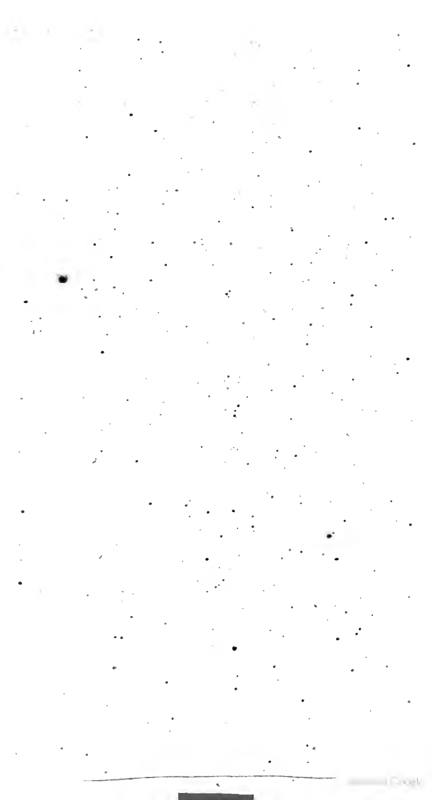
Lairesse pinx.t *Landon direx.t*

LAIRESSE.

Gérard de Lairesse, né à Liège en 1640, était fils d'un peintre assez estimé qui le destina d'abord à la carrière des lettres. Le jeune Lairesse dut à ses études auxquelles il joignait celle de la poésie et de la musique le goût des idées nobles et gracieuses qui distinguèrent, dans la suite, ses productions dans un autre art. Après avoir reçu de son père et de Bertholet, les premiers principes de la peinture, et puisé dans les ouvrages des peintres de son pays la vérité du coloris et le charme de l'exécution, il les surpassa par la correction de son dessin, le choix et l'élévation des pensées, la dignité de l'expression. Cependant il est loin d'atteindre la pureté de l'antique et la majestueuse sévérité de l'école romaine. Mais, quand on considère qu'il n'a pas vu l'Italie, qu'il n'eut d'autres secours pour former son goût que quelques tableaux du Poussin, les estampes gravées d'après ce maître et celles de Pietro Testa, on ne peut méconnaître la supériorité de son génie. Heureux dans ses compositions, il les termina toujours d'un pinceau soigné, moelleux et facile. Toutes les parties de l'art lui furent également familières, et c'est avec justice qu'il fut nommé le *Poussin* de sa nation. Mais Lairesse ternit l'éclat de ses talens par une vie crapuleuse. Il donna dans tous les excès, et la

débauche absorbait chaque jour le fruit de son travail. Après avoir peint longtemps pour des marchands de tableaux qui faisaient payer chèrement aux amateurs ce qu'ils obtenaient de lui pour un modique prix, il jouit enfin de tous les avantages de la célébrité. Cependant sa vue s'affaiblissait peu à peu : il la perdit en 1690. Forcé de renoncer à la pratique de la peinture, il s'occupa de la théorie : ce fut sa consolation dans son infortune. Ses enfans et ses amis recueillaient ses conversations, et, à l'aide de différens signes qu'il était parvenu à tracer sur la toile pour l'intelligence de ses idées, ils formèrent un corps d'ouvrages orné de planches qu'ils publièrent après sa mort. Ce livre n'est pas sans mérite : mais, à l'exception de quelques chapitres sur le mécanisme de l'art, sur l'harmonie et l'opposition des couleurs, il offre peu d'instruction positive. L'auteur se perd dans des dissertations oiseuses. Ses programmes allégoriques sont trop recherchés et trop multipliés. Lairesse travailla à Liège, à Utrecht, à Amsterdam, et termina ses jours dans cette dernière ville en 1711, âgé de 71 ans. Il eut deux frères et un neveu peintres, et laissa trois fils dont deux exercèrent le même talent; mais ils lui sont tous fort inférieurs. Il a gravé à l'eau forte un excellent recueil de ses compositions. Ses petits tableaux sont les plus estimés.

L.




DE LA LANDE.
Ely del.t
Landon direx.t

DE LA LANDE.

Joseph-Jérôme le François de la Lande, né à Bourg en Bresse en 1732, annonça dès son enfance du goût pour l'astronomie. Il fit ses études à Lyon, chez les jésuites, et conserva pendant toute sa vie beaucoup d'attachement pour cette société célèbre, dans laquelle il serait entré à l'âge de seize ans, si ses parens ne s'y fussent opposés. Envoyé à Paris, pour y faire son droit, une visite de curiosité à l'Observatoire décida sa vocation, et l'engagea à suivre le cours d'astronomie, au Collége de France, sous Joseph-Nicolas de Lisle, qui n'ayant que lui pour auditeur, s'attacha à ce disciple unique, et l'aida à faire des progrès rapides. De la Lande suivait en même temps les leçons de Lemonnier, autre astronome célèbre, qui le prit aussi en affection, et le fit choisir, à l'âge de dix-neuf ans, pour aller à Berlin, faire des observations correspondantes à celles qui conduisaient, dans le même temps, l'abbé de la Caille au Cap de Bonne-Espérance. De la Lande, présenté par Maupertuis, fut accueilli avec bonté par Frédéric : il rencontra à la cour de ce prince. Voltaire, d'Argens, Lamettrie, fut admis dans leur société, et adopta leurs principes, qu'il a conservés jusqu'à sa mort. Peu de temps après son retour, en 1753, il devint membre de l'Académie des Sciences, se lia avec l'abbé de la Caille, et perdit l'amitié de Lemonnier, qu'il considéra

cependant toujours comme son maître et son bienfaiteur.

Quoique de la Lande n'ait pas été du nombre de ces astronomes qui, en 1761 et 1769, allèrent en différens climats observer le passage de Vénus sur le disque du soleil, cette époque fut un des momens les plus brillans de sa carrière astronomique. Sa correspondance, extrêmement étendue, lui fit promptement connaître les opérations des divers observateurs; il les réunit, les compara, en donna le résultat, et le public ne connut que celui dont il voyait par-tout le nom, et dont les autres astronomes ne semblaient être que les agens.

Ce fut peu de temps après que, dans un mémoire, qui devait être lu dans une séance publique de l'Académie des Sciences, de la Lande avança qu'il n'était pas impossible qu'une comète, rencontrant la terre sur son chemin, ne vînt à la heurter, et ne causât par ce choc sur notre planète les plus terribles catastrophes. Le hasard fit que la séance finit avant qu'on eût pu lire cet écrit; mais le public fut instruit de ce qu'il contenait, et se livra aux terreurs les plus vives. Ce fut en vain que de la Lande fit imprimer ce mémoire tel qu'il était; on prétendit qu'il l'avait altéré pour faire cesser les craintes, et on ne lui pardonna pas de les avoir excitées.

De la Lande, malgré sa célébrité, n'éprouva aucun malheur pendant la révolution. Partisan de

la monarchie, il osa manifester cette opinion dans un temps où elle était un crime capital; cette hardiesse eut perdu tout autre que lui, mais on le regardait comme uniquement occupé des sciences, et il fut assez heureux pour n'être pas même inquiété.

Il mourut en 1807 à l'âge de soixante-seize ans, estimé plutôt comme calculateur habile et infatigable, que comme observateur. Il serait peut-être curieux d'examiner si la partie de la science de l'astronomie à laquelle il s'est principalement attaché, et le genre de travail auquel il s'est constamment livré, n'ont pas eu quelque influence sur cet athéisme dont il faisait parade dans sa vieillesse, et que la postérité reprochera à sa mémoire.

De la Lande fut d'ailleurs bon, humain et bienfaisant. Il s'était arrogé le droit de dire hautement tout ce qu'il pensait, mais il permettait d'avoir des opinions différentes des siennes; et il respectait dans ses amis ce qu'il regardait comme des préjugés. Sa vivacité et son impatience n'avaient point été assez réprimées dans son enfance, il en sentit de bonne heure les inconvéniens, et s'efforça de réformer son caractère. Ce fut dans ce dessein qu'il composa un discours sur *la Douceur*, dans lequel il propose des règles de conduite pour ceux qui comme lui sentent le besoin de se modérer. Il le relisait souvent; mais si, malgré cette précaution, jamais il ne parvint à se rendre maître de ses premiers mouvemens, ni à retenir les mots piquans qui se présentaient à son esprit, jamais il ne connut

ni la haine ni la jalousie, et il alla même jusqu'à vouloir du bien et à rendre des services dans l'occasion à ceux qu'il aimait le moins.

Cet homme célèbre a beaucoup écrit sur l'astromie, et a lu à l'Académie près de cent cinquante mémoires sur divers points importans de cette science. Il a donné une édition des *Tables planétaires d'Halley*, un *Traité du Flux et du Reflux de la Mer*, un *Traité des Canaux de Navigation*, un *Abrégé historique et pratique de Navigation*: il a composé le *Dictionnaire d'Astronomie* dans l'*Encyclopédie méthodique*; mais son principal ouvrage, le résumé de tous ses travaux, est son *Astronomie*, tableau fidèle des connaissances astronomiques, depuis 1760 jusqu'en 1792.

De la Lande fut un des premiers membres de l'Institut et du Bureau des Longitudes: il fut aussi long-temps professeur d'astronomie au Collége de France, et il a peuplé de ses disciples une partie des observatoires de l'Europe. Passionné pour la science qui l'a rendu célèbre, il a fondé une médaille pour en encourager les progrès; et trois fois, de son vivant, elle a été la récompense de découvertes autrefois sans exemple. Enfin, il ne fut point étranger à la littérature; il a publié, entre autres écrits, l'*Eloge du maréchal de Saxe*, un *Voyage d'Italie*, qui a eu deux éditions, etc.

(*Extrait de l'Eloge historique de la Lande*, par M. Delambre.)

L. M.




LALLI.
N. del.t
Landon direx.t

LALLI.

Thomas Arthur, comte de Lalli, lieutenant général des armées du roi de France, grand-croix de l'ordre de S. Louis, descendait d'une des familles irlandaises qui restèrent attachées à la cause des Stuarts, et suivirent Jacques II, lorsque ce prince, détrôné par son gendre, vint chercher un asile en France. Entré fort jeune dans la carrière militaire, il se couvrit de gloire à la journée de Fontenoy, et fut fait brigadier, sur le champ de bataille, par Louis XV. L'idée qu'on avait de sa bravoure et de ses talens le fit choisir pour exécuter, sous les ordres du maréchal de Richelieu, un plan de descente en Angleterre, dont lui-même était l'auteur, mais que la défaite du prince Edouard, à Culloden, fit abandonner. La guerre ayant recommencé en 1755, ce fut sur Lalli qu'on jeta les yeux pour aller venger, dans l'Inde, les disgraces des armes françaises. L'élévation de son ame, sa haine pour l'Angleterre, ses connaissances militaires et son courage faisaient croire au gouvernement que ses intérêts ne pouvaient être remis en de meilleures mains. M. de Lalli débuta par des succès; mais une bataille perdue devant Madras, qu'il voulait prendre, le força à se renfermer dans Pondichéry. Il ne put s'y défendre longtemps,

et fut obligé de rendre cette place à des conditions peu avantageuses, en 1761, trois ans après son arrivée dans les possessions françaises de cette partie de l'Asie. Les contrariétés que lui firent éprouver quelques agens de la compagnie des Indes, le peu de zèle que plusieurs officiers mirent à le seconder, et surtout les revers qu'il avait éprouvés, aigrirent le caractère de Lalli, naturellement altier et dur, au point de le rendre odieux aux troupes et aux habitans. Ceux-ci, injustes dans leur malheur, l'accusèrent d'avoir vendu Pondichéry aux Anglais. Pour se soustraire à leur ressentiment, M. de Lalli se vit contraint de se retirer à Madras. Il ne tarda pas à passer en Angleterre, d'où il sollicita la permission de revenir en France. A peine arrivé, il écrivit au duc de Choiseul, premier ministre : « J'apporte « ici ma tête et mon innocence; j'attends vos « ordres. » Mis à la Bastille, où il avait lui-même offert de se rendre, il parut bientôt devant le parlement de Paris, qui fut chargé d'instruire son procès. Le consul de Pondichéry s'était porté son accusateur. M. de Lalli, ayant le sentiment de son innocence, ne voyant dans ses adversaires que des calomniateurs, ne garda dans sa défense aucun ménagement. Les mémoires qu'il publia ne confondirent point ses ennemis, et lui en suscitèrent de nouveaux. Il se vante, dans ces mémoires, d'avoir toujours rempli rigoureusement

ses devoirs, et en cela il ne fait qu'user du droit accordé à tout accusé; mais, oubliant cette modération qui convient si bien à l'innocence, et cédant à son caractère fougueux et vindicatif, il prend souvent lui-même le rôle d'accusateur; il s'emporte, il attaque ses adversaires, sans se ressouvenir que cette conduite hautaine ne pouvait qu'augmenter ses malheurs, dont elle avait été la première cause. Le 6 mai 1766, un arrêt du parlement le déclara « dûment atteint d'avoir « trahi les intérêts du roi, de l'état, et de la com- « pagnie; d'abus d'autorité, de vexations et exac- « tions, » et le condamna à avoir la tête tranchée.

Plusieurs magistrats, et entre autres l'avocat général Séguier, furent d'avis que les faits imputés à M. de Lalli n'emportaient pas peine de mort. A peine le sang de cette victime sacrifiée au mécontentement public eut-il coulé qu'on se demanda hautement si l'orgueil, la dureté, l'avarice même sont, dans un homme en place, des crimes assez graves pour le conduire à l'échafaud. Un de ses juges convint que l'arrêt de mort prononcé contre cet officier n'avait point été motivé sur un délit particulier; mais que le jugement avait été assis sur l'ensemble de sa conduite. Voltaire, qui ne l'aimait point, et qui un des premiers avait élevé la voix contre le gouverneur de Pondichéry, dit à cette occasion,

que Lalli était un homme sur lequel tout le monde avait droit de mettre la main, excepté le bourreau. Il avait dit auparavant, sur l'accusation de trahison, que les Anglais eussent été absurdes d'acheter une place affamée qu'ils étaient surs de prendre, étant maîtres de la terre et de la mer.

M. de Lalli-Tollendal, son fils, qui s'est distingué par son éloquence, dans l'Assemblée constituante, se pourvut, en 1777, au conseil du roi qui, le 25 mai 1778, cassa l'arrêt de 1766; et renvoya le procès devant le parlement de Dijon. Ce tribunal, ne trouvant peut-être point l'innocence du père assez démontrée, confirma l'arrêt du parlement de Paris; mais l'opinion, plus puissante que les tribunaux, réhabilita la mémoire du comte de Lalli; et M. de Tollendal trouva, dans l'estime publique, la récompense de sa piété filiale.

G. M.



Nanteuil del.t *Landon direx.t*

LAMOIGNON.

Guillaume de Lamoignon, né en 1617, sortait d'une de ces familles illustres et patriciennes où la droiture, la science, et l'amour du bien public furent toujours héréditaires. Il fut attaché par son père au célèbre Bignon, et sous un si bon guide, il acquit de bonne heure les talens et les vertus du citoyen et du magistrat. Il fut nommé maître des requêtes en 1644. Pendant les troubles de la Fronde, il suivit un instant l'impulsion de son corps et même la dirigea, mais il rentra promptement dans le devoir, et se rendit utile à la Cour. Il n'y parut cependant que lorsque la nécessité de ses affaires l'y appela, et bientôt il fut distingué par un jeune roi, né pour apprécier toute espèce de mérite. Lorsque Lamoignon fut nommé premier président, Mazarin lui dit : « *Si j'avais trouvé un plus homme de bien que vous, je l'aurais choisi.* Lamoignon sut soutenir les droits de son corps, parler en faveur des peuples, réprimer les abus de la chicane, et ne point déplaire à la Cour. Quand Fouquet fut mis en jugement ; comme ce surintendant avait eu des torts envers Lamoignon, qui était l'un de ses juges, il le fit prier de les oublier. *Je me souviens seulement*, dit Lamoignon, *que je fus son ami, et que je suis son juge.* Avec cet esprit de modération, il eut souvent à lutter contre l'hu-

meur difficile et le caractère despotique de Colbert dont il n'était point aimé, et souvent le Magistrat l'emporta sur le Ministre.

La France doit à Lamoignon les premiers efforts qui ayent été faits pour la réformation de la justice. Il eût voulu que Louis XIV fût le Justinien de sa nation, comme il en était l'Auguste, et qu'il lui donnât une législation complète et uniforme. C'est à des vues si saines qu'on doit l'utile ouvrage des *Arrêtés* dont le chancelier D'Aguesseau faisait tant de cas. Utile sans intérêt, vertueux sans vouloir se faire honneur de sa vertu, on a vu Lamoignon sacrifier sa réputation à son devoir; résister fortement à la Cour, aux prix de grâces qu'il en attendait, et à son Corps, au prix de la faveur populaire. Infatigable dans le travail; *ma vie et ma santé*, répétait-il souvent, *sont au Public, et non à moi.* Toujours accessible aux plaideurs; « *n'a-* « *joutons pas au malheur qu'ils ont d'avoir des* « *procès, celui d'être mal reçus de leurs juges.* » Il se délassait à Baville dans la compagnie des hommes de lettres, où il pouvait jouer lui-même un rôle distingué. Tant de vertus et de qualités étaient couronnées par une piété profonde. Il jouissait du bonheur qu'il devait à sa sagesse, lorsqu'une maladie l'enleva en quatre jours. « La mort « le frappa, dit son panégyriste Fléchier, mais elle « ne put le surprendre. » Il était âgé de 60 ans.

L. G. T.



HOUDART DE LA MOTHE

Rano pinx.t *Landon direx.t*

LA MOTTE.

Antoine Houdart de la Motte naquit à Paris, en 1672. Il fit ses premières études chez les Jésuites, voulut être avocat, se dégoûta bientôt de cette profession et travailla pour le théâtre. Son début ne fut pas heureux ; la première pièce qu'il donna fut sifflée ; c'était une comédie. L'amour propre humilié conduisit l'auteur à la Trappe. Le célèbre *Rancé* apprécia heureusement cette brusque vocation, et la Motte renvoyé dans le monde, fit des opéras. *L'Europe galante*, la charmante pastorale d'*Issé*, *Omphale*, *Sémélé*, etc., établirent sa réputation. Devenu plus hardi, il risqua au théâtre français des ouvrages qui furent applaudis. *Inès* obtint un succès éclatant. Cette pièce fut cependant vivement critiquée, mais *en pleurant* comme disait l'auteur : elle est restée au théâtre, ainsi que la comédie *du Magnifique*. La Motte s'est exercé dans presque tous les genres : dans aucun, si ce n'est peut-être dans l'opéra, il ne s'est placé au premier rang ; mais dans tous il a montré jusqu'où on peut aller avec beaucoup d'esprit, de raison, d'agrément et de délicatesse. Il joignait à ses talens une douceur de mœurs et une aménité de caractère qui contribuèrent à augmenter le nombre de ses partisans : aussi, malgré les nombreuses critiques que lui attirèrent ses ouvrages, ses succès et surtout

ses opinions anti-poétiques, la Motte fut un des auteurs les mieux traités et les plus heureux. Il se plaisait à encourager les talens naissans et à applaudir aux succès de ses rivaux : dans l'approbation qu'il donna à l'*Œdipe* de Voltaire, sujet qu'il avait lui-même traité sans succès, il dit que cet ouvrage promettait à la scène française un digne successeur de Corneille et de Racine. C'était la vérité : mais il y avait à la sentir et à la déclarer un double mérite que n'eut pas Fontenelle, son ami intime, puisqu'après la représentation de *Brutus*, celui-ci conseillait encore à Voltaire de renoncer à la tragédie. Les paradoxes littéraires de la Motte ne contribuèrent pas peu à l'espèce de célébrité dont il jouit. On connaît sa querelle avec madame Dacier au sujet d'Homère. Non content d'avoir attaqué le prince des poètes, il voulut attaquer encore la poésie : il soutint qu'elle n'ajoutait rien au mérite réel des ouvrages, et que tous les genres traités jusqu'alors en vers, même la tragédie, pouvaient l'être en prose avec un égal succès. Ses raisons étaient spécieuses, développées avec autant d'art que d'élégance dans des discours très-bien écrits ; mais sa preuve fut détestable ; son *Œdipe* en prose termina le procès. La Motte, devenu aveugle dès sa jeunesse, ne pouvait lire ses ouvrages, mais il les récitait de la manière la plus séduisante. Il fut reçu à l'Académie française en 1710, et mourut en 1731.

F.


LA MOTHE-LE-VAYER
Nanteuil del.t
Landon direx.t

LA MOTHE LE VAYER.

La Mothe le Vayer, né à Paris, en 1588, fut précepteur des enfans de France, et conseiller d'état ordinaire. C'était un homme d'un savoir prodigieux, et dont la réputation est au dessous de son mérite; il semblait plutôt faire du travail et de la composition un objet d'amusement qu'un objet de gloire. On le lit peu, parce qu'il faut de la patience pour dévorer une foule de traits hérissés de citations, où l'on distingue difficilement ce qui appartient à l'auteur. Il n'a point, pour se faire pardonner ses digressions fréquentes, l'originalité et l'imagination de Montagne; mais un lecteur laborieux peut trouver, dans ses ouvrages, un riche fonds d'instruction. Le Vayer parle presque toujours comme un vrai sage dont les préjugés n'ont point obscurci la raison. Sa morale est pure, sans être d'une austérité rebutante; il abonde en images et en comparaisons que lui fournissaient une vaste mémoire et une immense lecture. Son opinion sur les vertus des Payens lui attira la haine des esprits fanatiques. Desmarets l'accusa publiquement de manquer de religion; c'était, dans un siècle d'intolérance, provoquer un arrêt de mort contre ce philosophe. Le Vayer répondit avec beaucoup de calme: « J'ai tant de religion que je ne suis point de

« ta religion. » La lecture de ses ouvrages fait croire qu'il penchait vers le Scepticisme ; mais on ne pourrait sans injustice en conclure qu'il eut des doutes relativement aux dogmes sur lesquels se fondent et le bonheur actuel des hommes et l'espérance de leur future félicité. Sa vie fut aussi paisible qu'innocente ; il n'eut à se plaindre ni de la fortune ni de la méchanceté humaine; cependant il déclara, sur le déclin de sa vie, qu'il n'eût point voulu commencer une seconde existence aux mêmes conditions que la première. Bayle lui reproche un second mariage comme indigne d'un philosophe sur lequel les sens ne doivent point avoir d'empire.

On pourrait extraire, de la nombreuse collection de La Mothe le Vayer, deux ou trois volumes dont la lecture serait aussi instructive qu'amusante. On indiquera, entre autres, les Traités sur la Lecture et l'Eloquence de Platon, sur l'Utilité des Voyages, sur la Noblesse, sur la Vie et la Mort, sur les Vertus des Payens, sur la Lecture des Livres et leur composition.

L...e.



Cochin Fils del.t *Landon direx.t*

LAMOTHE PIQUET.

N. Lamothe Piquet est entré fort jeune au service de la marine; et, pendant 56 ans, il y a été le digne émule des braves commandans à qui la France avait confié l'honneur de son pavillon. Il a fait la guerre d'Amérique avec MM. d'Estaing, Suffren, Bouillé, Tomay, Guichen et quelques autres dont l'histoire y a consacré les noms; comme eux, il s'y est distingué par les actions les plus éclatantes, et jamais on n'oubliera la conduite qu'il a tenue au Fort Royal. Il y mouillait après un combat qui avait désemparé tous ses vaisseaux, quand il apprit qu'un convoi français, très-essentiel au succès de la guerre, et qui voguait vers ce même fort, venait d'être attaqué par une escadre anglaise composée de 14 bâtimens. Aussitôt il monte l'*Annibal* qui à peine était réparé, vole à l'ennemi, le disperse, et ne rentre en rade qu'avec le convoi. Forcé, dans la même campagne, de se rendre de la Martinique à la Guadeloupe, seulement avec cinq vaisseaux de ligne et cinq frégates, il sut éviter l'approche d'une flotte qui lui était tellement supérieure en forces que, sans doute, il n'aurait pu lui résister: elle marchait sous les ordres de l'amiral Hyde Parker qui dit, avec autant de regret que d'admiration: « Une seule manœuvre pouvait sauver M. La-

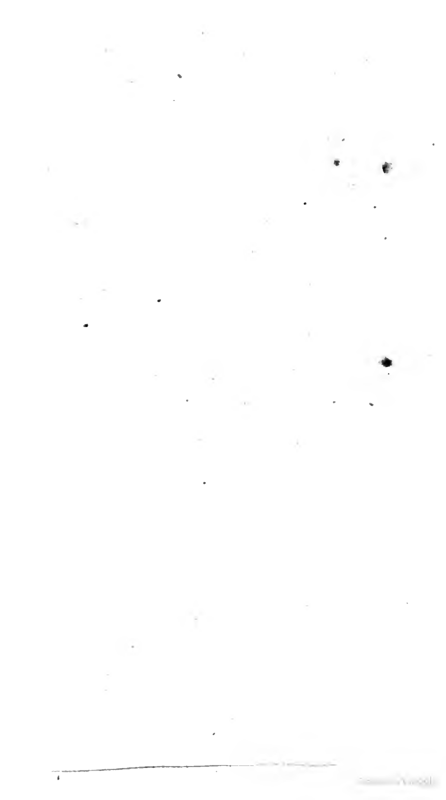
« mothe Piquet, et M. Lamothe Piquet était le
« seul qui pût la trouver. »

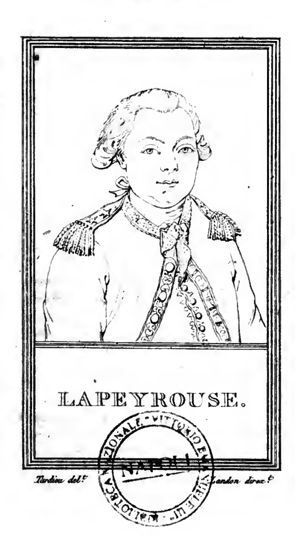
Monté sur l'*Invincible*, en 1781, il prit 26 navires des 32 avec lesquels l'amiral Sir Georges Rodney repassait en Angleterre, chargé des richesses qu'il avait enlevées aux habitans de Saint-Eustache. La perte de ce convoi fut d'autant plus sensible à Sir Georges que, d'avance, il en avait garanti l'arrivée à Londres. M. Fox en accusa l'imprévoyance du premier lord de l'amirauté; mais son accusation demeura sans effet.

Ferme dans le commandement, mais bien moins jaloux de sa gloire que du bien de son pays, M. Lamothe Piquet s'empressait toujours de céder à celui qui lui faisait voir que l'on pouvait faire mieux que ce qu'il avait ordonné; et sa vie est pleine de traits qui ne font pas moins d'honneur à son caractère qu'à sa bravoure.

Parvenu au grade de lieutenant-général des armées navales, il est mort à Brest, le 10 juin 1791, âgé de 71 ans.

F. D.




LAPEYROUSE.
Tardieu del.t
Landon direx.t

LA PÉROUSE.

Jean-François de Galaup de la Pérouse naquit à Alby en 1741. Il entra dans la marine en 1756, et servit avec beaucoup d'activité pendant la guerre qui commença à cette époque, et pendant les quinze années de paix qui la suivirent. Il se distingua dans la guerre de 1778, et fut chargé en 1782 de détruire les établissemens anglais de la baie d'Hudson. Il exécuta cet ordre avec exactitude, et mérita cependant dans cette circonstauce les éloges des anglais eux-mêmes, par les mesures qu'il prit pour ne pas laisser les colons à la merci des nations sauvages dont ils étaient entourés.

Il fut choisi en 1785 pour commander les deux vaisseaux destinés à continuer et à compléter les découvertes de Cook, à fixer plusieurs points essentiels pour la géographie, et à étendre les limites de cette science. Louis XVI avait rédigé lui-même les instructions à suivre dans le voyage, et rien n'avait été négligé pour rendre cette expédition aussi utile aux sciences naturelles qu'à la navigation. La Pérouse, parti de Brest au mois d'août, avait rempli heureusement plusieurs parties importantes de ses instructions, lorsqu'en juillet 1786, dans le port des Français, sur la côte du nord-ouest de l'Amérique, un événement funeste lui enleva six officiers et plusieurs matelots. Forcé par ce désastre de cesser les reconnaissances qui lui restaient à faire dans le

nord, il fit route au sud, reconnut la côte jusqu'à Monterey, et de là se rendit à Macao, puis à Manille, où il arriva en février 1787. Il remit en mer au mois d'avril, et se dirigea vers la côte de Tartarie, qu'il reconnut avec soin; et c'est sur-tout par les découvertes qu'il a faites dans ces parages, que son voyage est précieux pour la géographie. Il alla se ravitailler dans le port d'Avatscha, et en partit au mois d'octobre, pour s'occuper des recherches qu'il avait ordre de faire dans l'hémisphère méridional. Environ deux mois après, il relâcha à une des îles des Navigateurs, dans l'espérance de s'y procurer des rafraîchissemens; il y en trouva, en effet, mais quoiqu'il eût toujours tenu une conduite amicale envers les naturels, ils attaquèrent les chaloupes à l'improviste, et sans aucune provocation, et massacrèrent M. de Langle, commandant en second de l'expédition, M. de Lamanon, naturaliste, et plusieurs hommes de l'équipage. La Pérouse continua sa route et ses recherches, arriva en janvier 1788 à Botany-Bay, dans la Nouvelle-Hollande, d'où il fit passer en France les journaux de son voyage. Il en partit quelque temps après pour achever de remplir ses instructions. Depuis ce moment on n'a plus eu de nouvelles des vaisseaux qu'il commandait; et c'est en vain que M. d'Entrecasteaux, envoyé à leur recherche, a parcouru les divers parages qu'ils avaient encore à reconnaître. La relation du voyage de la Pérouse est aussi curieuse qu'instructive. M.



Daullé del.t Landon direx.t

LA PEYRONIE.

François la Peyronie, premier chirurgien du roi, de l'académie des sciences, président de l'académie de chirurgie, naquit à Montpellier, en 1678, de Raimond la Peyronie, chirurgien distingué, qui lui fit faire ses premières études avec le plus grand soin. Ses progrès dans celle de la chirurgie furent si rapides, que dès l'âge de dix-neuf ans, après avoir soutenu avec éclat des examens rigoureux, il fut admis à la maîtrise, avec des dispenses d'âge.

D'après le conseil du médecin Chirac, qui pressentit de bonne heure ce qu'on devait espérer du jeune la Peyronie, ses parens l'envoyèrent à Paris. Il y fut accueilli par Maréchal, chirurgien en chef de l'hôpital de la charité, qui l'admit chez lui, au nombre de ses élèves particuliers. La Peyronie, après avoir mis à profit les leçons de ce grand maître, crut devoir à sa patrie le premier usage de son talent; il y retourna donc, et y donna des leçons d'anatomie et de chirurgie qui attirèrent la foule des étudians, et lui méritèrent la place de démonstrateur public aux écoles de médecine. Bientôt après, il fut nommé chirurgien-major de l'hôtel-dieu de Montpellier, et, presqu'en même temps, de l'armée commandée par le maréchal de Villars, contre les rebelles des Cévennes.

Déja sa réputation s'étendait dans les pays étrangers; et il reçut alors du pape Clément XI une

médaille d'or, et l'ordre de l'Eperon, pour une opération extrêmement difficile, qu'il avait pratiquée sur un prince romain.

Peu de temps après, M. le duc de Chaulnes, attaqué d'une fistule, ayant vainement tenté de se faire opérer à Paris, se décida, d'après l'avis de Chirac, à se mettre entre les mains de la Peyronie. Une prompte guérison fut le prix de sa confiance. Desirant lui témoigner sa reconnaissance et le fixer dans la capitale, il sollicita et lui obtint les places de chirurgien de la prévôté, des chevaux-légers, de l'hôpital de la charité, et celle de démonstrateur royal aux écoles de chirurgie et au jardin du roi. Le premier chirurgien du roi, Maréchal, qui mieux que tout autre pouvait apprécier le mérite de son ancien élève, le fit nommer son survivancier.

Tant de succès lui attirèrent la confiance des personnages les plus illustres, et presque tous les souverains de l'Europe réclamèrent ses conseils. La guérison du duc Léopold de Lorraine, attaqué d'une maladie chirurgicale, lui valut l'hommage d'une médaille d'or, que la ville de Nanci fit frapper en son honneur à cette occasion, et lui offrit comme un témoignage de sa reconnaissance.

En 1724, de concert avec Maréchal, il obtint l'érection de cinq places de démonstrateurs dans l'amphithéâtre de chirurgie, qui n'était encore connu que sous le nom de Saint-Côme. Encouragé par ce succès, il sollicita l'établissement d'une

académie de chirurgie ; elle fut formée par ses soins en 1731, éclairée par ses lumières, et enrichie par ses bienfaits. Il présenta le premier volume de ses mémoires en 1733.

Ce fut en 1736, que la Peyronie devint, par la mort de Maréchal, titulaire de la place de premier chirurgien de Louis XV. Ce prince le combla de bontés, lui donna des lettres de noblesse, et le gratifia successivement d'une charge de maître-d'hôtel chez la reine, d'une autre de gentilhomme ordinaire de la chambre, et de pensions considérables. Mais cette faveur dont il jouissait, il ne l'employa que pour répandre sur sa profession la considération sans laquelle aucun art libéral ne saurait prospérer. Alors, la chirurgie fut séparée du ridicule alliage qu'elle avait avec la barberie; et, par une déclaration du roi de 1743, aucun candidat ne put être admis à l'école de chirurgie de Paris, sans y présenter des lettres de maître-ès-arts.

C'est au milieu de ces nobles efforts pour le perfectionnement de son art, que la Peyronie fut enlevé à l'humanité, en 1747.

Il légua à la communauté des chirurgiens de Paris, les deux tiers de ses biens, sa belle terre de Marigny, et sa bibliothèque; à la communauté des chirurgiens de Montpellier, deux maisons situées dans cette ville, cent mille livres pour y faire construire un amphithéâtre de chirurgie, et le tiers de ses biens. Tous ces legs renfermaient des clauses qui ne tendaient qu'au bien public,

et à la perfection de la chirurgie. C'était par une suite de cette philanthropie que, frappé du nombre des victimes qui résultait de l'encombrement des enfans-trouvés dans leur ancien établissemeut, il avait fait décider la construction du nouvel hôpital.

On ne peut citer de la Peyronie aucun ouvrage remarquable qui soit digne de sa réputation, mais les avantages immenses qui sont résultés des établissemeus qu'il a créés, et l'essor qu'il a donné à sa profession, le placent au nombre des hommes qui ont le plus honoré leur siècle. Nous achèverons de le faire connaître, en transcrivant ici le portrait qu'en a fait un de ses contemporains.

« La Peyronie était aimable dans la société; les agrémens de son esprit, ses manières engageantes, inspiraient aux malades la confiance et la gaieté. Ennemi du luxe et de l'ostentation, ses meubles, son train, ses équipages, tout annonçait la modestie et la simplicité; il semblait fuir les dépenses étrangères au bien public. Il ne refusait jamais son ministère aux pauvres, et sa main habile et libérale leur prodiguait des secours de toute espèce; sa maison, et sur-tout sa terre de Marigny, étaient l'asyle de l'indigence et de l'infirmité; et il avait le projet, lorsque la mort le surprit, de former à Marigny un hôpital, dont il aurait fait le service après sa retraite de la cour. »

E. J. B.



DE LA QUINTINIE.

Delamare pinx. *Landon direx.*

LA QUINTINIE.

La Quintinie naquit, en 1626, aux environs de Poitiers, et mourut, en 1700, directeur général des jardins fruitiers et potagers de Louis XIV. Il est pour les jardins utiles, ce qu'était, dans le même temps, le Nôtre, pour les jardins de luxe. Mais ici encore la gloire de l'utilité conserve son avantage. Il y a longtemps qu'on a abandonné le genre de le Nôtre, quoique magnifique, comme une mode, et l'Europe suit toujours les préceptes de la Quintinie, qui a créé l'art de cultiver et de transplanter les arbres. Il est vrai qu'il a eu, de plus que le Nôtre, le mérite d'avoir parfaitement exposé sa théorie dans le livre intitulé : *Instructions pour les jardins fruitiers et potagers*, 2 vol. in-4.°.

La Quintinie avait beaucoup étudié les anciens agronomes, tels que Varron, Columelle, Virgile, etc. Il avait voyagé en Italie pour y observer le jardinage. Ses expériences l'avaient conduit à des découvertes de génie. Telles sont la méthode de tailler les arbres fruitiers, pour leur faire produire du fruit plus également sur les diverses branches, et pour ainsi dire à l'endroit qu'on veut, et celle de couper le *chevelu* des racines, lorsqu'on transplante des arbres. Les seules racines nourricières sont celles que l'arbre pousse après sa transplantation. Avant la Quintinie on les

conservait toutes; mais en se corrompant, elles nuisent à l'arbre.

Le grand Condé aimait à s'entretenir avec la Quintinie, et à s'instruire dans son art. Le roi d'Angleterre, Jacques II, lui avait fait des propositions avantageuses, pour se l'attacher. La Quintinie les refusa. Louis XIV le traita avec libéralité.

La Quintinie avait commencé avec succès la profession d'avocat. Il avait une éloquence douce et naturelle.

On a gravé son portrait en tête de son ouvrage, avec quatre vers latins de Santeuil, à sa louange. Le poète invite les Déesses des jardins à entourer de fleurs le portrait de celui dont l'art a embelli l'empire de Pomone.

Hanc decorate, Deæ, quotquot regnatis in hortis,
Floribus è vestris suprâque, infrâque tabellam :
Hic dedit arboribus florere et edulibus herbis,
Et se mirata est tanto Pomona colono.



Ferdinand. pinx *Landon direx*t

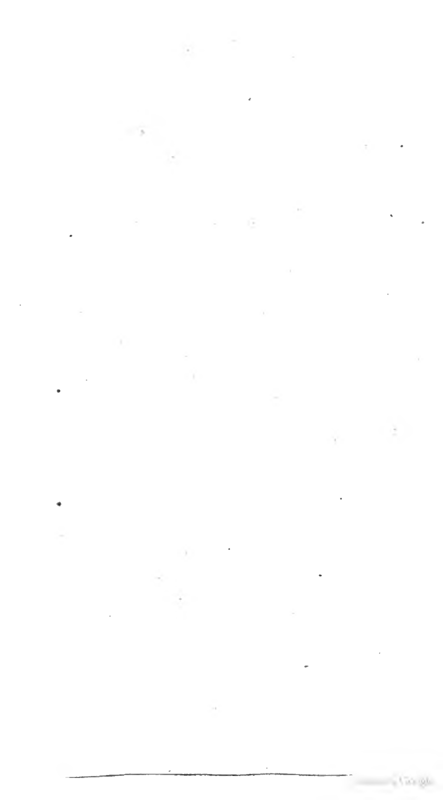
LA ROCHEFOUCAULT.

Ce nom rappelle le souvenir d'une de ces familles qui, dans les fastes de notre histoire, présente une suite non interrompue d'hommes distingués dans tous les genres. Aux grandes qualités dont il trouvait la source dans son sang, François, duc de la Rochefoucault, joignit celles de l'esprit et les dons du génie. Il était né en 1614. Il se présenta, dans le monde, avec les avantages qui attirent les regards et gagnent les cœurs, unissant à un esprit agréable un caractère aussi insinuant qu'il était vrai et solide. Cependant ses premiers pas furent marqués par quelques erreurs; elles étaient causées par un attachement trop aveugle pour la séduisante duchesse de Longueville qui, lors des troubles de la Fronde, l'entraîna dans le parti des princes. Il s'y distingua par son zèle, sa fidélité et sa bravoure, et partagea jusqu'au dernier moment la disgrace de ces illustres rebelles. Mais l'occasion de faire sa paix avec honneur s'étant présentée, il ne la laissa point échapper. Ramené dès-lors à la vie privée qu'il chérissait par goût, et par caractère, il s'y fixa pour jamais. La société des plus beaux esprits de son temps, la culture des lettres, et surtout l'amitié qui régna entre madame de Lafayette et lui, et à laquelle, dit madame de Sévigné, « rien ne pou-

« vait être comparé pour le charme et pour la « confiance, » embellirent tous ses instans jusqu'à son dernier soupir qu'il rendit, à l'âge de 68 ans, entre les bras du grand Bossuet.

M. de la Rochefoucault a laissé des Mémoires qui ont bien moins contribué à sa célébrité que son Livre des Maximes. « On lit les uns, a dit Voltaire, « on sait les autres par cœur. » Cependant bien des réclamations se sont élevées et sur la pensée première qui semble être la base de tout l'ouvrage, et sur quelques pensées particulières. On a trouvé que l'auteur détruisait la vertu, en flétrissant le principe de toutes les actions humaines; que trop souvent, il confondait l'amour *propre*, avec l'amour *de soi*, et qu'il s'était plus attaché à faire la satyre du genre humain qu'à tracer son véritable portrait. Cependant par quel charme secret, ce *triste* Livre, (c'est ainsi que le qualifie J. J. Rousseau) sait-il fixer l'attention de quiconque aime à sonder les replis du cœur humain? C'est par la justesse et la vérité des réflexions, et surtout par la grâce avec laquelle elles sont exprimées; c'est par l'attrait d'un style pur, correct, élégant, où l'on ne trouve pas une expression qui ait vieilli, ce qui doit être regardé comme un phénomène, vu l'époque où l'ouvrage parut.

L. G. T.




M.ME DE LA SUZE.
C. del.t
Landon direx.t

MME DE LA SUZE.

Henriette de Châtillon de Coligny (comtesse de la Suze), fille de Gaspard de Coligny, maréchal de France, et petite-fille du fameux amiral de Coligny, née en 1618, après avoir été mariée très-jeune à Thomas Hamilton-Addington, épousa en seconde noces Gaspard de Champagne, comte de la Suze. Le caractère jaloux et sérieux du comte ne le rendait guère aimable aux yeux d'une femme, dont l'imagination vive et brillante ne pouvait supporter aucune sorte de contrainte; aussi voulut-elle bientôt le quitter. Pour le forcer à cette séparation elle abjura le calvinisme, ce qui fit dire à la reine de Suède que « Madame de la Suze avait embrassé « la religion catholique pour ne se trouver avec « son mari ni dans ce monde ni dans l'autre ». Peu satisfaite d'une simple séparation, madame de la Suze promit de donner 25,000 écus à son mari s'il consentait à la dissolution de leur mariage. Il les accepta, et elle y perdit 50,000 écus; car on assure qu'alors il lui en aurait donné 25,000 pour se débarrasser d'elle. Madame de la Suze avait la repartie vive. Le duc de la Feuillade se promenait un jour dans la grande salle du Palais, avec madame de Châtillon, qui plaidait contre madame de la Suze; voyant arriver celle-ci, accompagnée de Benserade et de quelques autres poètes, il lui dit: « Madame, vous avez pour vous la rime, nous, la

« raison. Eh bien ! lui répondit-elle, ce n'est donc « pas sans rime, ni raison que nous plaidons ». Madame de la Suze ne se mêlait pas d'affaires d'intérêt, et ne prenait aucun soin des siennes. Un exempt vint un matin saisir ses meubles : elle était au lit, le fit entrer dans sa chambre, lui demanda et obtint la permission de dormir encore deux heures. Au bout de ce temps, elle se leva, s'habilla pour aller dîner en ville, remercia l'exempt de sa complaisance, lui fit de grandes excuses de l'avoir fait attendre, et lui dit, en sortant : « Mon« sieur je vous laisse maître chez moi ». Madame de la Suze est morte dans sa cinquante-cinquième année, le 10 mars 1673. Elle a laissé des élégies fort touchantes, quelques jolies chansons, des madrigaux et des odes.

Ses élégies, suivant le sentiment de Despréaux, étaient les seules que l'on pût alors opposer aux Grecs et aux Latins. Elle ne se soumettait pas toujours aux lois sévères de la versification ; mais si sa poésie manque quelquefois de correction et d'harmonie, elle est presque toujours naturelle et gracieuse.

Madame de la Suze fut honorée des visites de Louis XIV ; elle aimait la louange, et peu de personnes en ont autant reçu qu'elle. Malgré sa beauté, madame de la Suze fut malheureuse en amour ; et sans pousser les choses aussi loin, elle eut, à cet égard, le même sort que Sapho, à laquelle ses talens l'ont fait souvent comparer.

B-u.





LAUDHON.

Nilson del.t *Landon direx.t*

LAUDHON.

Gédéon, baron de Laudhon, maréchal, grand-croix de l'ordre de Marie-Thérèse, naquit, en Livonie, de parens pauvres, et parvint par son seul mérite aux premières dignités de l'empire. Une naissauce obscure devint alors une espèce d'illustration pour celui qui, sujet d'une monarchie, semblait destiné à combattre et à mourir dans les rangs. Il est fâcheux que les exemples de ces honneurs accordés aux services soyent aussi rares et fassent partie de la gloire des souverains. Laudhon, né en 1716, n'était que de quatre ans plus jeune que Frédéric II, roi de Prusse; les guerres presque continuelles qui, depuis l'avénement de ce prince au trône en 1740, jusqu'au traité de 1785, agitèrent la Prusse et l'Autriche, étaient une école où se formaient les plus habiles généraux de l'Europe. Laudhon se fit remarquer parmi eux; et, dès la guerre de 1757, son nom était déja célèbre. On sait combien elle pensa être funeste à la Prusse. Frédéric voyait ligués contre lui la Russie, l'empire d'Allemagne, la maison d'Autriche, la Saxe, la Suède et la France; jamais campagne n'offrit plus de combats, ni plus de vicissitudes dans les armes. Celles de l'Autriche furent un moment et presque en tous lieux victorieuses: le prince Charles s'était emparé de Breslaw; Had-

drek, de Berlin; et enfin Laudhon avait pris, en une nuit, Schweildnitz, la nombreuse garnison qui la défendait, une artillerie formidable et des magasins immenses. C'en était fait en apparence de la Prusse; Frédéric n'avait point encore vaincu à Rosbach et à Lissa. C'est à la fin de cette campagne qu'il faut placer l'entrevue du roi de Prusse et de l'Empereur, dans laquelle Laudhon, admis a leur table, allait s'asseoir du côté opposé à celui du roi, lorsque celui-ci lui faisant place à côté de lui: « Venez vous mettre ici, M. de Laudhon, « lui dit-il, j'aime mieux vous avoir à côté de « moi qu'en face. » Il fit depuis la guerre contre les Turcs. Les qualités privées de Laudhon n'étaient pas moins recommandables que ses talens militaires. Il ne laissa qu'une fortune médiocre, après avoir longtemps commandé les armées d'une grande puissance. L'empereur dédommagea sa veuve, en lui assurant une partie des pensions de son époux.

Laudhon mourut en juillet 1790. Il avait fait dresser, de son vivant, un mausolée avec une inscription latine dont voici le sens: « Le sou-« venir de la mort est la meilleure philosophie. » Ces sentimens philosophiques de Laudhon, sa modestie, son désintéressement, l'amour du soldat pour lui, et enfin son élévation qui ne lui fit rien perdre de sa simplicité, rappellent quelques traits du caractère et de la vie de Catinat.

L....x



J. DE LA VALETTE.

DE LA VALETTE.

L'ordre de S. Jean de Jérusalem, institué, lors des croisades, pour défendre la foi contre les Musulmans, a soutenu trois fois leurs attaques dans le chef-lieu de sa résidence. A chacune de ces époques glorieuses, il était commandé par un grand-maître, français d'origine.

Dans Rhodes, d'Aubusson avait triomphé des forces de Mahomet II; son successeur, Villiers-de-l'Isle-Adam, non moins brave, mais moins heureux, avait été forcé de céder à l'ascendant de Soliman II, et l'île de Malte était devenue l'asile des chevaliers. Plus rapprochés de l'Europe chrétienne, voisins de la Sicile qui pouvait leur fournir des secours de toute espèce, ils avaient encore l'avantage de pouvoir diriger leurs forces, comme d'un point central, sur tous les parages de la Méditerranée, et de braver la puissance colossale de leurs ennemis.

Jean de La Valette-Parisot, élu grand-maître, en 1557, donna une nouvelle activité aux entreprises hardies que l'ordre tentait contre les pavillons du Croissant; et, en peu d'années, plus de cinquante vaisseaux turcs furent amenés à Malte.

Le conquérant de Rhodes vivait encore, et sa fierté fut indignée de ces nombreux échecs. Au mois de mai 1565, sa flotte débarqua dans l'île

une armée de 80,000 hommes qui, par l'immense supériorité du nombre, contraignit les chevaliers à se renfermer dans leurs murailles. Alors se renouvelèrent tous les prodiges de valeur dont Rhodes avait été le théâtre. Les attaques des Turcs, poussées pendant quatre mois avec un acharnement incroyable, échouèrent contre l'intrépidité de La Valette et de ses dignes compagnons d'armes. L'armée de Soliman, diminuée de 20,000 hommes, fut contrainte à une honteuse retraite.

La ville avait été réduite en cendres par le feu de l'ennemi. On en construisit une nouvelle que la reconnaissance et l'admiration décorèrent du nom de *Cité Valette*, qu'elle porte encore aujourd'hui. Son fondateur avait résolu d'en faire une des plus fortes places de l'Europe; il avait vu se réaliser une partie de ce projet, lorsqu'en 1568, la mort termina son honorable carrière.

Le pape Pie V, touché du courage et de la piété du grand-maître, lui avait offert la pourpre romaine, que de La Valette refusa. Sans doute il pensait qu'elle ne pouvait rien ajouter à la gloire d'un prince souverain, et du vainqueur de Soliman.

D. D.



Mignard pinx.t *Landon direx.t*

Mme DE LA VALLIÈRE.

« *Cette petite violette qui se cachait sous l'herbe,* « *et qui était honteuse d'être maîtresse, d'être* « *mère, d'être duchesse..... Jamais il n'y en aura* « *sur ce moule.* » C'est ainsi que madame de Sévigné trace le portrait fidèle de madame de La Vallière, et donne, dans ce peu de mots, l'histoire de sa vie et de son caractère. Fille d'honneur de Henriette d'Angleterre, elle ne brillait point à la cour par sa beauté; mais un charme secret répandu sur toute sa personne, un regard plein de douceur, de tendresse et de modestie,

> Et la grâce plus belle encor que la beauté,
> La Fontaine.

lui gagnaient à la fois l'estime et le cœur de ceux qui l'approchaient. Son ame vraiment vertueuse était excessivement tendre. Elle ne tarda pas à sentir toute l'influence de cette funeste disposition. Voir Louis XIV, l'aimer avec transport, ce ne fut qu'une même chose pour elle. Ce prince dut au hasard de connaître le secret d'un cœur si sensible; et, pour la première fois, sentit tout le charme d'être aimé pour lui-même : aussi, dans l'union qu'il forma bientôt avec elle, il mit tout ce que son ame avait de grand, de délicat et de passionné. Cependant ce ne fut qu'après plus d'un an

de résistance, qu'il parvint à faire oublier à mademoiselle de La Vallière tous ses devoirs. Dès ce moment, renfermée toute entière dans sa passion; plus attentive à penser à celui qu'elle aimait qu'empressée de lui plaire, elle se montra indifférente à tout ce qui n'était pas Louis. Aussi ne la vit-on jamais figurer dans les intrigues de la cour, et si quelquefois elle profita de sa faveur, ce ne fut que pour faire du bien. L'inconstance du roi la rappela à des sentimens auxquels elle n'avait jamais renoncé. Madame de Montespan prit sa place. Après des efforts inutiles pour rappeler l'amant qui lui échappait, elle entra aux Carmelites à Paris, où elle prononça ses vœux en 1675. *Elle fit cette action comme toutes les autres*, dit madame de Sévigné, *d'une manière charmante*. L'usage de la serge, le coucher sur la dure, l'assiduité aux travaux les plus pénibles, le jeune, la prière, le silence, et cent autres austérités sur lesquelles elle enchérissait encore, tel fut le genre de vie qu'elle mena pendant 36 ans; et sa persévérance prouva que son renoncement avait été aussi entier que sincère. Dans cette vie austère et retirée, elle goûta un contentement qu'elle n'avait jamais éprouvé auprès du plus aimable et du plus grand roi du monde. Elle mourut le 6 juin 1710, âgée de 65 ans, dix mois. Elle avait eu du roi, le comte de Vermandois qui mourut sans être marié, et mademoiselle de Blois qui épousa le prince de Conti.

L. G. T.



E. del.t *Landon direx.t*

LAVATER.

Un nommé Zopire, dit Cicéron dans ses *Tusculannes*, qui prétendait juger le caractère des hommes d'après la physionomie, voyant Socrate dans une assemblée, assura qu'il réunissait dans sa personne une foule de vices. Ceux qui entendirent cette singulière accusation ne purent s'empêcher de rire; mais le Philosophe la justifia en disant: « Il ne vous en a point imposé; ces vices étaient en « moi, je les ai combattus, la raison m'en a délivré. »

On voit que la science ou le système de physiognomonie que Lavater a rendu si célèbre de nos jours, n'était point inconnu aux anciens, et des modernes se sont flattés de posséder cette précieuse connaissance avant lui. Jules-César Scaliger, si fameux par son érudition, ses querelles et son orgueil, prétendait connaître les mœurs des hommes par les traits du visage, et son fils assure qu'il ne se trompait jamais dans ses jugemens. L'expérience, la réflexion nous prouvent que les sentimens de l'ame, que les affections du cœur se peignent dans les yeux et dans les traits; sont-ils faibles, ils ne laissent que des traces fugitives, imperceptibles; sont-ils violens, prolongés, ils en laissent de durables, de profondes, que le temps et les années ne détruisent point. Il est vrai que ces apparences sont souvent trompeuses. Mais si la

science de la physiognomonie n'était pas plus conjecturale encore que celle de la médecine, il n'y en aurait point de plus utile, de plus salutaire.

Jean Gaspard Lavater, né à Zurich en 1741, composa un système profond de ce qui n'offrait que des aperçus vagues; il crut avoir trouvé le moyen de distinguer les caractères, la différence des passions et des esprits à la seule inspection de la tête. Il alla même jusqu'à tirer des inductions du caractère de l'écriture. Il ne borna point sa doctrine à l'homme, il l'étendit aux animaux. Est-il possible de prononcer sur le génie d'une personne d'après sa physionomie? Ceci peut arriver après une longue suite d'observations. Les facultés intellectuelles se marquent, se prononcent par certains traits caractéristiques. N'a-t-on pas souvent comparé les figures d'illustres modernes avec les portraits ou les médailles de grands personnages de l'antiquité? N'y a-t-on point saisi des ressemblances frappantes qui tenaient à l'analogie intellectuelle qui existait entre les objets de comparaison? En contemplant la statue de Démosthènes, on croit lire sur son visage les nobles soucis, la généreuse inquiétude que lui inspiraient les desseins ambitieux de Philippe et la ruine prochaine de la liberté grecque. La physionomie de Voltaire, de cet homme unique qui joignait tant de génie à tant de malignité, qui était tour-à-tour si sublime et si plaisant, annonçait, dit-on, ce singulier contraste; elle tenait à la fois

de l'aigle et du singe. Les formes de gouvernement, les accidens politiques impriment aussi sur les visages des différences sensibles. Si les études, les institutions impriment des traces sur la physionomie, ne trouvera-t-on pas bien simple que l'habitude de la bassesse, de la perfidie, de la cruauté se marque d'une manière sensible pour les yeux pénétrans et exercés. Les peintres ne suivent-ils point cette idée? Ont-ils à représenter un Caïn, un Néron, un Caligula, ne désignent-ils point par la férocité de la physionomie le caractère de ces êtres monstrueux?

Lavater exposa sa doctrine dans un gros livre plein de génie, d'enthousiasme, de vues neuves, d'idées profondes et de brillantes erreurs.

Les esprits les plus opposés à son système ne peuvent s'empêcher de rendre justice à son prodigieux talent. Tous les voyageurs de marque ou simplement curieux qui passaient à Zurich, où cet homme extraordinaire était ministre du Saint-Evangile, ne manquaient point de le visiter. Il les séduisait par son air de confiance et d'inspiration; il les convainquait, parce qu'il paraissait convaincu. Son éloquence avait un caractère de majesté prophétique. Lorsque M. Necker quitta la France en 1789, par l'effet d'une disgrace de Cour qui devait être suivie de la plus brillante ovation populaire, il vit Lavater à Zurich, et le Docteur lut sur le visage du Ministre ses vues, ses affec-

tions, ses projets. L'anglais Coke expose son système, dans ses Lettres sur la Suisse, avec beaucoup de chaleur. Madame Rolland, dont les Mémoires appartiennent à l'histoire de la plus étonnante des révolutions, nous fait connaître le caractère moral de cet Observateur philosophe dans le récit qu'elle donne d'un voyage en Helvétie. Quelqu'un qui l'a connu assure que ce Ministre du Saint-Evangile était dévot jusqu'au fanatisme. Pendant les derniers troubles de sa patrie, il ne crut point que ses études et sa réputation le dispensassent de prendre une part active aux calamités publiques; une blessure qu'il reçut, on ne sait trop comment, lors de l'entrée des troupes françaises à Zurich, lui causa durant quinze mois des douleurs cruelles. Malgré cette agonie longue et pénible, son esprit conserva toute sa force, et il employa cette fin douloureuse de sa vie à mettre la dernière main à son ouvrage. Il est mort en 1801, âgé de 60 ans.

Le système de Lavater a produit sans nul doute celui du docteur Gall qui fait maintenant tant de bruit en Allemagne.

Lavater avait formé un cabinet de médailles qui devint une des plus précieuses collections de la Suisse.

L....



Du Plessis Bertaux del.t *Landon direx.t*

LAVOISIER.

Antoine-Laurent Lavoisier, né à Paris en 1743, appartenait à une famille riche et reçut une éducation soignée. Il montra de bonne heure, le goût le plus vif et les plus heureuses dispositions pour les sciences. A vingt-trois ans, un Mémoire sur la meilleure manière d'éclairer les rues d'une grande ville, lui valut une médaille d'or que l'Académie des sciences lui décerna ; deux ans après il fut admis dans cette célèbre société. Lavoisier cultivait avec un succès égal plusieurs parties de la physique et de l'histoire naturelle, lorsqu'une circonstance qui fait époque dans l'histoire des sciences l'attacha exclusivement à la chimie. La découverte des fluides élastiques, due aux travaux de *Black*, de *Cavendish*, de *Macbride* et de *Priestley*, venait de répandre une lumière nouvelle sur l'étude des phénomènes de la nature. Le jeune savant, frappé de la grandeur et de l'importance de cette découverte, sentit par cette sorte d'instinct qui caractérise le génie, jusqu'où pouvait s'étendre la magnifique carrière qui s'ouvrait devant lui. Il répéta les expériences, et les varia de mille manières. Opérant avec des instrumens qu'il inventait lui-même, et qu'il faisait exécuter avec une perfection jusqu'alors inconnue, d'abord il confirma les résultats obtenus; bientôt il les étendit, il en découvrit de nouveaux, et l'application qu'il en fit à la chimie opéra dans cette

science une révolution complète. Une note remise à l'Académie vers la fin de 1772 prouve incontestablement que Lavoisier avait alors trouvé la véritable cause de l'augmentation de poids qu'acquièrent les métaux lorsqu'on les expose à l'action du feu. Cette belle découverte, qui sert de base a tout l'édifice de la chimie moderne, renversait déja la théorie vague et incertaine du *phlogistique*. Depuis cette époque, quarante Mémoires lus à l'Académie pendant l'espace de vingt années, et imprimés dans son recueil, présentèrent un corps de doctrine qui embrassa tous les phénomènes chimiques. Lavoisier créa une science nouvelle : il changea l'art d'opérer et l'art de raisonner. Offrant le premier exemple d'une exposition claire et méthodique, d'une discussion précise et d'une démonstration rigoureuse, il apprit à donner aux travaux un but déterminé, à classer les faits selon leur importance, à les éclairer réciproquement en les subordonnant les uns aux autres, à en déduire toutes les conséquences auxquelles ils peuvent conduire. « Les recherches et les découvertes que renferment ses mémoires, a dit un chimiste célèbre, constituent un ensemble si bien lié, un enchaînement si naturel d'idées et de phénomènes, qu'il est impossible de n'y pas reconnaître une première conception du génie, le produit nécessaire d'une seule idée primitive, un ouvrage d'un seul jet qui n'a pu sortir que d'une tête forte et créatrice, telle que les fastes de l'esprit humain n'en montrent qu'à de longs intervalles. Outre

l'effort de génie nécessaire pour créer ce plan, pour concevoir cette vaste théorie, il a fallu que la nature eût donné à Lavoisier un courage et une constance inébranlables, pour qu'il ait pu suivre pendant vingt ans la route qu'il s'était ouverte, sans se détourner un seul instant, sans faire un seul faux pas, sans être arrêté ni ralenti par les obstacles de tout genre qu'on lui a opposés ». Lavoisier jouit de la gloire qui était due à ses rares talens et à ses longs travaux. La doctrine qui lui appartient exclusivement fut généralement adoptée en France ; une nomenclature systématique fixa en quelque sorte l'ère de la science qu'il avait fondée, et il compta bientôt parmi ses disciples les chimistes les plus célèbres de l'Europe. En 1789, il réunit en un seul faisceau toutes les vérités nouvelles qu'il avait énoncées séparément, et sous le titre modeste de *Traité élémentaire de Chimie*, il publia un livre absolument neuf pour la forme et pour le fond, qui sera toujours le meilleur modèle à suivre dans la composition des ouvrages de ce genre. Au génie des sciences, Lavoisier joignait encore le talent des affaires. Fermier-général, régisseur des poudres, commissaire de la trésorerie, membre du bureau de consultation, etc., son activité s'étendait et suffisait à tout: par-tout il portait la même facilité de conception, la même netteté d'idées, le même esprit de méthode, la même persévérance et le même dévouement. Toutes les époques de sa vie ont été marquées par de grands travaux et par des services importans

dans plusieurs branches de l'administration : consulté par le comité des impositions de l'assemblée constituante, il l'aida souvent de ses lumières ; il a publié plusieurs bons ouvrages sur l'économie politique. Simple et pur dans ses mœurs, modéré dans ses passions, sage et régulier dans toute sa conduite, bon parent, bon époux, ami fidèle, Lavoisier sut associer aux grands talens, les qualités de l'honnête homme et les vertus du bon citoyen. Possédant à-la-fois une fortune considérable, des places éminentes et une réputation étendue, il ne se servait de tant d'avantages que pour soulager l'indigence, protéger le mérite obscur, et hâter encore les progrès des sciences, en encourageant ceux qui les cultivaient. Un crime d'autant plus atroce qu'il était sans motif a enlevé à la France cet homme illustre, au milieu de sa carrière. Lavoisier, compris dans l'acte d'accusation que la convention nationale porta contre les anciens fermiers-généraux ses confrères, parut avec eux devant le tribunal révolutionnaire, et fut condamné à mort. Il demanda aux bourreaux que l'on appelait alors des juges, de suspendre de quinze jours l'exécution de sa sentence, pour qu'il pût terminer des expériences utiles ; « *Je ne regretterai point alors la vie*, ajouta-t-il, *et j'en ferai volontiers le sacrifice* ». On lui répondit que la république n'avait pas besoin de savans, et il marcha à l'échafaud avec sérénité. Il est mort le 6 avril 1794, âgé de cinquante-un ans. F.



LAURE.

Palma pinx.t *Landon direx.t*

LAURE.

Laure doit son immortalité à Pétrarque: Pétrarque doit peut-être la sienne à Laure. Eût-il ressenti la même passion pour une autre? Une autre lui eût-elle inspiré d'aussi beaux vers? Il est permis d'en douter.

Laure naquit, en 1308, d'Audifret de Noves, dans un village voisin d'Avignon. Elle fut mariée à Hugues de Sade, seigneur de Saumane. Elle était de ces *Cours d'amour*, où l'on décidait des questions galantes avec tout l'appareil des formes judiciaires. Pétrarque, dont les parens s'étaient retirés dans le Comtat Venaissin pour fuir les troubles d'Italie, vit Laure pour la première fois le 6 avril 1327, dans l'église de Sainte Claire à Avignon, et aussitôt il conçut pour elle un amour qui ne devait finir qu'avec sa vie. On ne sait si Laure partagea sincèrement cet amour, ou si elle fut seulement flattée des hommages d'un homme d'esprit. Mais ce qui paraît certain, c'est que leur liaison fut chaste; et que Laure, soit coquetterie, soit vertu, n'accorda à son amant que des faveurs sans conséquence. Pétrarque, qui aurait souhaité des marques de tendresse plus positives, crut pouvoir se soustraire à l'importunité de ses desirs, en s'éloignant de celle qui en était l'objet. Il parcourut plusieurs contrées de l'Europe: l'absence

augmentait son amour, au lieu de le diminuer. Il vint s'enfermer avec lui dans une solitude champêtre, près de cette fontaine de Vaucluse que ses chants ont illustrée. Il y demeura dix ans, et y composa la plupart de ses vers à la gloire de Laure Après avoir été recevoir à Rome la couronne de poète, il se retira dans la ville de Parme dont il était archi-diacre. Ce fut là qu'il reçut la fatale nouvelle de la mort de Laure, enlevée au monde à l'âge de 40 ans, en 1348, par la peste qui désolait alors toute l'Europe. Elle mourut à Avignon, le 6 avril au matin, c'est-à-dire dans la même ville, dans le même mois, au même jour et à la même heure que Pétrarque l'avait aperçue pour la première fois, 21 ans auparavant. Elle fut enterrée dans l'église des Cordeliers.

François I, passant à Avignon, voulut voir son tombeau, et lui fit cette épitaphe:

En petit lieu compris vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée.
Plume, labeur, la langue et le savoir
Furent vaincus par l'amant de l'aimée.
O gentille ame! étant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant?
Car la parole est toujours réprimée,
Quand le sujet surmonte le disant.

A.

LAURENT DE MÉDICIS

P.P. Rubens pinx.t *[...]don direx.t*



LAURENT DE MÉDICIS.

Laurent de Médicis était fils de Pierre de Médicis, l'un des plus riches négocians de Florence. Il naquit le 2 janvier 1448; et, malgré les soins qu'il donnait au commerce de son père, il cultiva les belles-lettres, étudia la philosophie d'Aristote et de Platon, apprit les langues, et, très jeune encore, composa des ouvrages en vers et en prose. Il était d'une petite taille, et d'une figure peu avantageuse; mais il unissait à beaucoup d'esprit et à une pénétration incroyable un cœur noble et une prudence qui jamais ne l'abandonna. Malgré ses défauts physiques, sa force et son agilité étaient extraordinaires, et, dans les tournois, il surpassait tous ses concurrens par l'habileté avec laquelle il maniait un cheval.

A 22 ans, nommé chef du gouvernement, il échappa aux poignards des Pazzi, jaloux de la puissance des Médicis, et aux trames perfides de Sixte IV; bientôt après, les troupes de Ferdinand, roi de Naples, fondirent sur le territoire des Florentins; Laurent, voyant bien que la résistance serait inutile, se dévoua pour le salut de tous; il se rendit seul à Pise où était Ferdinand, et, sans autres armes que celles de l'éloquence, il décida le Monarque à faire la paix.

De retour à Florence, il remboursa de ses pro-

pres fonds les particuliers qui avaient fait les frais de la guerre, forma un sénat composé de 70 membres, et dota un collége dans lequel on enseigna toutes les sciences, et dont Pic de la Mirandole fut un des premiers professeurs.

A cette époque, Laurent renonça au commerce pour se livrer à l'agriculture; mais il se vit encore forcé de combattre, et enleva la ville de Ferrare aux Vénitiens à qui cette place fournissait les moyens d'envahir toute l'Italie.

Le peuple lui donna les surnoms de *Magnanime* et de *Magnifique;* Laurent les méritait, car non content d'assurer la prospérité de sa patrie, il faisait élever des monumens superbes, donnait des spectacles aux Florentins, et, protégeant tous les arts, préparait ainsi le fameux siécle de Léon X, son fils. Il mourut universellement regretté en 1492, âgé de 44 ans.

On lit, dans les Dictionnaires historiques, qu'il ternit sa vie par son irréligion; mais cette assertion est formellement démentie par Valori, qui rapporte qu'au lit de la mort, lorsque Laurent aperçut le prêtre mandé pour l'administrer, il s'écria qu'il ne souffrirait pas que son Dieu vînt à lui, se leva en prononçant ces mots, et se fit conduire à la porte de son appartement où il reçut le viatique. Quelle autorité pourrait-on opposer à celle de Valori qui fut le contemporain de Laurent de Médicis, et qui le vit dans ses derniers momens?

F. D.



LAW.

Hyac Rigaud pinx t — *Landon direx t*

L A W.

Jean Law naquit, en 1688, dans la ville d'Edimbourg, en Ecosse, où son père exerçait la profession de coutelier. Obligé de s'enfuir de Londres, pour éviter le supplice qu'il avait mérité par le meurtre d'un jeune lord dont il avait séduit la sœur, Law passa en Hollande et de là en Italie. L'esprit remuant, la tête remplie de projets et de calculs chimériques, il avait rédigé le plan d'une banque, avec lequel il prétendait acquitter les dettes d'un état, sans débourser un écu. Comme ce plan était vague, et que, comme un vêtement fait au hasard il pouvait convenir à toutes les tailles; Law, après l'avoir présenté au roi de Sardaigne, qui lui répondit *qu'il n'était pas assez riche pour se ruiner*, vint en France l'offrir, vers 1709, au contrôleur-général Desmarets. L'instant n'était pas favorable, l'état du royaume était chancelant; Louis XIV vivait encore, mais ce n'était plus ce monarque, toujours heureux, toujours triomphant, qui, pendant un demi-siécle, avait fait trembler l'Europe : une guerre longue et désastreuse, en épuisant toutes les ressources, avait anéanti le crédit et la confiance. Peu d'années après, la paix ayant été signée à Rastadt, et Louis étant descendu dans la tombe, Philippe, duc d'Orléans, fut appelé à

la tête des affaires. Ce prince, né avec beaucoup d'esprit et de pénétration, était peu propre cependant à gouverner un grand empire, parce que son goût immodéré pour les plaisirs, lui laissant peu de temps pour les affaires, l'empêchait de les approfondir, et de tout voir par lui-même.

Law, croyant ce moment favorable, s'empressa de présenter ses projets à ce Prince qui, avide de nouveautés, ne tarda pas à les adopter. Law établit d'abord, en 1716, une banque pour son propre compte : bientôt cette banque devint le bureau général des recettes du royaume; mais lorsqu'on lui eut adjoint la compagnie du Missisipi, le peuple, imbu d'idées chimériques sur les trésors imaginaires des contrées que ce fleuve arrose, s'empressa d'y porter son argent à Law; et le numéraire, jusqu'alors resserré dans toutes les bourses par la défiance, circula abondamment. Les actions, déja répandues en grand nombre, ayant considérablement augmenté de valeur, le Régent donna à cet établissement, en 1718, le titre de *banque royale*, lui adjoignit les fermes générales du royaume, le privilége de la Compagnie des Indes, ainsi que celui du commerce du Sénégal Alors cette banque paraissant établie sur des bases inébranlables, surtout aux hommes peu capables d'apprécier de semblables opérations, l'engouement du public n'eut plus de bornes; on

porta même le délire jusqu'à préférer les billets à l'argent. Mais, quand le Régent eut remboursé les dettes de l'état en billets, l'on s'aperçut jusqu'à quel point le gouvernement avait abusé de la folle confiance du public, puisqu'il existait en papier quatre-vingt fois la valeur nominale du numéraire en circulation dans le royaume. L'ivresse cessa bientôt, et l'on mit autant d'empressement pour échanger ses billets contre de l'argent, qu'on en avait mis, peu de jours avant, pour échanger son argent contre ces mêmes billets; mais il était trop tard! La nomination de Law à la place de contrôleur-général ne rétablit pas la confiance; différens édits, qui défendaient de faire des payemens en argent au dessus de 300 l., d'avoir chez soi plus de 500 l. en numéraire, et les visites inquisitoriales qui en furent la suite, l'anéantirent entièrement.

Si les courtisans, toujours avides, favorisèrent cet agiotage dans l'espoir de s'enrichir, il n'en fut pas de même du parlement de Paris, qui y mit tant d'opposition qu'il se fit exiler. Cependant quand les yeux furent dessillés, Law devint l'objet de l'exécration d'une multitude de citoyens, qu'il avait plongés, par son perfide système, dans la plus affreuse misère. Ce fut alors que cet empirique, qui avait failli devenir victime de l'animadversion générale, se sauva en Allemagne. Après avoir parcouru successivement l'Italie, la Hollande et le

Danemarck, il se fixa à Venise, où, totalement ruiné par la passion du jeu, cet homme qui avait affiché le luxe le plus insolent, qu'on avait vu entrer au Palais-Royal, suivi des évêques, des ducs et pairs, et des maréchaux de France, mourut en 1729, dans un état voisin de l'indigence. Telle fut la fin d'un intrigant, dont les projets erronnés faillirent bouleverser la France, et dont le système amènera la chute de tous les gouvernemens qui le suivront directement ou indirectement.

Law laissa une femme, ou plutot une maîtresse, qui avait obtenu une pension du Régent, supprimée à la mort de ce prince : il en eut un enfant qui survécut à sa mère. Cette femme, restée dans une excessive médiocrité, était si hautaine à l'époque de sa fortune, qu'elle disait insolemment, *qu'elle ne connaissait pas d'animal plus ennuyeux qu'une duchesse.*

N. P.

HIST. DE FRANCE.



LE BRUN.

Si l'école française le cède à celles de Rome et de Florence pour la sévérité des caractères, la correction et l'élégance des formes; aux écoles de Flandre et de Venise, pour la vérité du coloris et la fierté du pinceau, on ne peut nier qu'elle les surpasse généralement par la justesse et la grandeur des pensées, le sentiment des convenances, la sagesse de la composition. On dirait que le génie du Poussin a influé sur celui des peintres de son pays : presque tous se sont montrés fidèles au goût de la nation qui n'admire rien que de grand et de vrai. Ce goût sévère, méconnu seulement sous la fin du règne de Louis XV, et remis en vigueur par les premiers artistes de l'école actuelle, n'eut jamais plus d'empire que sous Louis XIV qui, jaloux de toutes les sortes de gloire, sut donner à tous les arts un nouveau degré de splendeur et d'élévation. On sait que ce monarque faisait éloigner de ses yeux les grotesques flamands, et que souvent il prenait plaisir à voir peindre Le Brun dont le pinceau fut à la fois noble et abondant, sage et pompeux.

Charles Le Brun naquit à Paris, en 1619, d'un sculpteur médiocre, et montra le talent le plus précoce. A 12 ans, il avait peint le portrait de son aïeul; et à 15, il produisit deux tableaux qui long-

temps ont décoré le cabinet du duc d'Orléans. Le chancelier Séguier, son protecteur, le fit entrer à l'école de Vouët, et lui procura ensuite les moyens d'aller à Rome. Le Brun s'y rendit en 1643, et se lia avec le Poussin qui se plut à l'aider de ses conseils. Il prit d'abord ce grand peintre pour modèle ; mais, attiré par la manière du Carache, il s'en forma une qui semble participer de celles de ces deux maîtres célèbres, et qui, par un manque de sévérité dans l'exécution, contribua moins à la perfection de ses ouvrages qu'à en augmenter le nombre. De retour à Paris, après une absence de six années, et protégé par Fouquet, Le Brun sortit tout-à-coup de la foule des artistes, pour occuper une place que Le Sueur aurait eu seul le droit de lui disputer. On assure même que Le Brun, qui sentait tout le mérite de son modeste rival, usa en toute occasion de son crédit pour l'écarter, et chercha souvent à lui nuire.

Cependant la réputation de Le Brun augmentait chaque jour; et Louis XIV, qui l'avait nommé son premier peintre, le chargea de travaux immenses. Ce fut en vain que dans la suite des courtisans voulurent opposer Mignard à Le Brun. Celui ci conserva la faveur du prince, et justifia par de nombreux chef-d'œuvres le titre dont il avait été honoré. En effet, les fameuses Batailles d'Alexandre assignaient à Le Brun le pre-

mier rang dans ce genre où l'école italienne n'a rien produit de mieux; et les Italiens en furent convaincus, lorsqu'ils virent les estampes de ces Batailles gravées par Audran. L'exécution des tableaux ne répond pas toujours à la beauté de l'ordonnance, à la grandeur et à l'originalité de la pensée; on y desirerait un dessin plus ferme, plus de variété dans les airs de tête, de ressort dans le coloris, une touche plus énergique; mais par combien de qualités précieuses ces défauts ne sont-ils pas rachetés, défauts dont la plupart peuvent être attribués aux élèves que Le Brun était forcé d'employer pour exécuter, d'après ses esquisses, le grand nombre d'ouvrages qui lui étaient demandés, et qu'il n'eut pas toujours le temps de retoucher.

Lorsque Le Brun eut obtenu la direction générale de tous les travaux ordonnés par le roi, cette faveur singulière fut nécessairement nuisible au progrès des arts. Les artistes attachés à la cour, obligés d'adopter les dessins de Le Brun, durent offrir dans leurs productions cette conformité, on pourrait dire cette monotonie de style que l'on remarque dans la plupart des ouvrages de ce temps. Mais peut-on rigoureusement en accuser Le Brun dont la conduite a toujours prouvé qu'il n'eut d'autre but que la gloire de l'art. L'Académie royale de peinture lui dut son existence; et, malgré les désagrémens que lui firent éprouver plusieurs de

ses membres, il ne cessa d'employer son crédit pour l'affermir. Celle de France à Rome est encore une institution qu'il sollicita, et qui dut particulièrement justifier le titre de Prince de l'Académie de S. Luc de cette ville qui lui fut conféré deux années de suite, malgré les statuts qui défendent de l'accorder à un étranger. Beaucoup d'artistes ont eu à se louer des services que leur a rendus Le Brun; et il ne fut jamais l'ennemi de Mignard qui toujours se déclara le sien. Enfin une maladie de langueur força Le Brun de s'éloigner de la cour, quelque temps avant sa mort qui arriva en 1690, à la manufacture des Gobelins dont il était le directeur.

On cite, parmi ses principaux ouvrages, la grande Galerie de Versailles qui l'occupa pendant 14 ans; plusieurs tableaux au plafond de la galerie d'Apollon au Louvre; ceux de l'hôtel Lambert qu'il peignit en concurrence avec Le Sueur; les peintures du château de Vaux-Villars; plusieurs morceaux aux Carmelites; une multitude d'autres sujets d'histoire ou de dévotion; enfin, l'Histoire d'Alexandre, en cinq pièces, dont les deux plus estimées représentent la Famille de Darius aux pieds d'Alexandre, et la Défaite de Porus. Presque tous ces ouvrages ont été gravés par les meilleurs artistes.

L.



Restout del.t Landon direx.t

LECAT.

Claude Nicolas Lecat naquit, en 1700, à Biraucourt, en Picardie. Son père, chirurgien assez distingué, le destina, dès sa jeunesse, à l'état ecclésiastique, et voulut que son éducation l'y préparât. Mais la nature qui se joue des calculs des hommes, n'avait donné au jeune Lecat de vocation que pour la géométrie, le dessin et l'architecture. Les fortifications militaires avaient principalement pour lui un attrait particulier; et, si l'on peut augurer des succès de l'âge mûr, par les dispositions de la jeunesse, il est vraisemblable que le jeune Lecat se fût acquis une grande renommée, dans un art auquel ses goûts et ses facultés le portaient tout entier.

Par respect pour un père estimable, le jeune Lecat fut forcé de renoncer à l'état qu'il ambitionnait; mais il ne put consentir à entrer dans l'église. Alors il composa aveo son père; et, pour le consoler de ses refus pour l'état ecclésiastique, il déclara qu'il se ferait chirurgien, et se rendit à Paris pour étudier sous les grands maîtres de l'art.

L'amour du travail, une conception prompte, l'envie de parvenir, et le sentiment de ses forces

firent faire au jeune Lecat de rapides progrès, et il s'aperçut bientôt qu'il trouverait, dans sa profession adoptive, un ample dédommagement du sacrifice qu'il avait fait à son père.

La ville de Rouen lui en offrit l'occasion. Elle annonça un concours pour la place de chirurgien major de son grand hôpital; Lecat s'y présenta, et fut choisi à l'unanimité, en 1731. Ce ne fut point sans quelques regrets qu'il se détermina à résider au lieu de son triomphe. La capitale offrait à sa légitime ambition un théâtre plus vaste. Mais, pour cette fois encore, la reconnaissance et l'amitié changèrent ses projets. M. de Tressan, archevêque de Rouen, son protecteur et son malade, le décida à préférer la ville de Rouen pour l'exercice de ses talens.

Dès ce moment, l'hôpital de cette ville devint une école célèbre de clinique externe, et la maison du professeur, un point de réunion pour tous les amis des arts et des sciences. C'est à cette réunion que l'Académie royale des sciences de Rouen a dû son existence. On érigea aussi en écoles publiques de chirurgie, l'amphithéâtre de l'hôpital, et le roi Louis XV dota cet établissement en faveur de celui qui l'avait formé.

Les occupations de Lecat croissaient avec sa

réputation; mais son infatigable activité suffisait à tout. La chirurgie et la médecine peuvent également s'honorer de ses travaux. S'il paraissait une nouvelle découverte, il s'empressait de la confirmer ou de la combattre par ses propres expériences.

Lecat s'éleva avec force contre le lithotome caché du frère Côme, contre la doctrine de Haller, sur la sensibilité exclusive des nerfs et sur l'irritabilité des seuls muscles. Son Traité des sensations et des passions en général, et des sens en particulier, annonce autant d'érudition que d'imagination; mais ce qui surtout met le comble à sa réputation dans l'art de guérir, c'est qu'ayant concouru huit années de suite pour les prix de l'Académie de chirurgie, et les ayant constamment remportés, il reçut l'honorable invitation de ne plus concourir à l'avenir, pour ne pas décourager les autres prétendans.

Des titres aussi légitimes et aussi nombreux lui valurent d'être choisi par l'Académie des sciences et par celle de chirurgie pour être un des membres associés de ces deux corps célèbres. Le roi lui accorda des lettres de noblesse que, par une distinction particulière, le parlement et la chambre des comptes de Rouen enregistrèrent *gratis*.

Quelques personnes ont reproché à Lecat d'avoir plus souvent travaillé pour l'amour propre que pour l'avancement de son art. Nous aimons à croire que la jalousie a plus de part à ce reproche, que la vérité; il n'en est pas moins constant que sa mort, arrivée en 1768, a excité les regrets universels des habitans de Rouen, et que les Académies auxquelles il appartenait, n'ont cessé de le regarder comme un des membres qui avait le mieux justifié son adoption.

B....s.





ADRIENNE LE COUVREUR

Fontaine pinx.t *Landon direx.t*

ADRIENNE LE COUVREUR.

Adrienne Le Couvreur, fille d'un chapelier de Fisme, en Champagne, naquit le 14 mai 1690. Le comédien Le Grand lui donna les premières leçons de déclamation; il la fit jouer à Paris sur quelques théâtres particuliers. Elle débuta au théâtre Français par le rôle de Monime, et fut reçue en 1717. Lors de ses débuts, les battemens de main ne cessaient pas. Un seul homme, tapi dans un coin de loge, et pour qui cet engouement général n'était pas contagieux, se bornait de temps en temps à dire à demi-voix : *bon cela !* Cet original ayant été remarqué par l'actrice à laquelle on fit part de cette espèce de phénomène, elle voulut savoir quel était cet homme-là. On lui apprit que c'était le fameux grammairien Du Marsais. La débutante l'invita, par un billet très-poli, à lui faire l'honneur de venir dîner chez elle, en tête-à-tête. Le philosophe s'y rendit. Avant de se mettre à table, il pria mademoiselle Le Couvreur de vouloir bien lui réciter une tirade des rôles qu'elle aimait le mieux. Elle y consentit; mais elle fut bien étonnée de n'entendre, de la part de Du Marsais, que deux ou trois *bon cela!* Un peu humiliée, elle lui demanda poliment le mot de cette singulière énigme. — « Volontiers, Made« moiselle, attendu que si l'explication vous déplai« sait, je vous épargnerais l'ennui de dîner avec un

« homme qui aurait eu le malheur de vous déplaire.
« — Parlez, je vous en prie, votre réputation m'est
« connue. Je ne peux que gagner beaucoup à vous
« entendre. — Eh bien! apprenez donc, Mademoi-
« selle, que jamais actrice, à mon gré, n'annonça de
« plus grands talens que les vôtres; et, que pour
« effacer toutes celles qui vous ont précédées, j'ose
« vous garantir qu'il ne s'agit de votre part que de
« donner aux mots leur vraie valeur; cela est né-
« cessaire, et surtout dans votre bouche. — Ah!
« Monsieur, quelle obligation ne vous aurais-je
« pas, si vous aviez assez d'indulgence pour m'ap-
« prendre ce secret. » Du Marsais ne se fit pas long-
temps prier. La docilité de l'écolière remplit, en
très-peu de jours, l'espérance du maître.

Cette actrice avait l'organe voilé, mais intéressant. Sa physionomie s'embellissait par l'expression du sentiment. Jamais de si beaux yeux ne s'ouvrirent pour répandre des pleurs. Coypel l'a représentée dans l'attitude de Cornélie, tenant l'urne de Pompée. Parmi ses amans, on compte le maréchal de Saxe, qui n'était encore connu que pour excellent officier, et Voltaire qui la corrigea des lamentations mélodieuses. Tous deux lui furent attachés jusqu'à sa mort, qui arriva le 20 mars 1730. Ils accompagnèrent son corps jusqu'aux bords de la Seine où elle fut inhumée clandestinement, la sépulture ecclésiastique lui ayant été refusée.

F...c.



LEFORT.

Schenk del.t *Landon direx.t*

LE FORT.

François Le Fort naquit à Genève, en 1656, d'une famille noble, et peu riche. Plein d'esprit, mais vif et dissipé, il négligea l'étude pour se livrer aux exercices du corps; céda, dès l'âge de 14 ans, au goût qu'il avait pour les armes; déserta la maison paternelle, se rendit en Hollande, écrivit à ses parens, et plaida si bien sa cause qu'il en obtint quelques secours qui le mirent en état de servir en qualité de volontaire. Bientôt, il obtint l'amitié de son colonel qui lui accorda une lieutenance dans son régiment, et le hasard voulut que ce fut précisément celui où, peu de temps après, Pierre-le-Grand s'enrôla pour battre de la caisse; on sait que ce monarque passa par tous les grades, et qu'il commença par celui de tambour. Le Fort lui plut, et cela devait être; il lui ressemblait sur deux points dont il faisait très-grand cas, le goût du plaisir et l'exactitude au service.

Ordinairement l'amour du devoir suppose des qualités essentielles, Le Fort en réunissait plusieurs; le Czar sut les découvrir, il se connaissait en hommes, et l'Empereur devint l'ami du Lieutenant qui, dans la suite, justifia la bonne opinion que son maître en avait conçue.

Celui-ci était studieux; Le Fort ne put se résoudre à l'imiter; et cependant, il parvint à parler

trois ou quatre langues: du reste, il aimait la gloire; et la nature lui avait donné une qualité très-précieuse pour un militaire, c'était un coup-d'œil juste d'après lequel il calculait parfaitement le plus ou le moins d'avantage que l'on pouvait tirer de la position de l'ennemi que l'on avait à combattre. Il en donna des preuves au siége d'Azof, en 1696. Le Czar lui en confia la direction, et lui trouva tant d'habileté que, non-seulement, il le nomma commandant général de ses troupes de de terre et de mer, mais son premier ministre, avec la qualité d'ambassadeur et de plénipotentiaire dans les cours étrangères. Il partageait avec lui les soins qu'il donnait à la police de ses états, à la réforme des abus, au maintien des loix, à l'embellissement de son empire.

Grand et bien fait, toujours libéral, souvent prodigue, Le Fort avait la physionomie heureuse, le caractère agréable, l'humeur conciliante, le ton persuasif, et c'était à lui que s'adressait Catherine lorsque, seule, elle ne pouvait venir à bout de distraire l'Empereur, ou de calmer les emportemens auxquels il était sujet : cette ressource lui fut ravie trop tôt, et Le Fort mourut à Moscow, en 1699, âgé de 43 ans. Le Czar le pleura et lui fit faire des obsèques magnifiques auxquelles il assista.

F. D.



LEIBNITZ.

N. pinx.t Landon direx.t

LEIBNITZ.

Godefroi Guillaume Leibnitz, né à Leipsick, fut, comme Newton son contemporain, un génie supérieur. Il dispute à ce dernier la découverte du *calcul différentiel* qui étend presqu'à l'infini le domaine et les moyens des sciences mathématiques.

En mettant à part les prétentions nationales, très-puissantes chez les Anglais, il passe pour constant aujourd'hui que le calcul différentiel fut trouvé, sous des dénominations différentes, en Angleterre par Newton, et en Allemagne par Leibnitz.

Le père de Leibnitz, professeur à l'université de Leipsick, avait laissé à son fils une bibliothéque nombreuse et choisie. Le jeune Leibnitz la lut toute. La méthode qu'il se fit, et la force de son esprit le préservèrent de la confusion qui résulte des lectures accumulées, sans ordre ni mesure. Il devint tout ce qu'il avait lu, c'est-à-dire, poète, historien, orateur, jurisconsulte, théologien, philosophe, et surtout mathématicien. Le seul morceau de poésie digne de son nom, est un poème latin sur la mort du duc de Brunswick.

A l'âge de 20 ans, Leibnitz voulut se faire recevoir docteur en droit. Il en avait la science. A 22 ans, il étonna les publicistes par un écrit qui avait pour but de diriger l'élection d'un roi de Pologne.

A 24 ans, il défendit la gloire d'Aristote qu'on lui semblait trop rabaisser. A 25 ans, il dédia deux Traités de physique, l'un à l'Académie des sciences de Paris, et l'autre à la Société royale de Londres : ces deux traités formaient une physique générale, la plus complète qu'on pût avoir alors. De belles préfaces, de savantes dissertations, des aperçus nouveaux sur le droit public, sur l'histoire du moyen âge, ou sur celle de la maison de Brunswick, auraient suffi pour lui faire une célébrité dans ce genre. Si on le compare à lui-même, c'est dans les sciences mathématiques que réside sa gloire principale : son nom est à la tête des problèmes les plus relevés ; il est mêlé dans tout ce que la géométrie a fait de plus grand dans ce siécle. Si on le compare aux autres philosophes modernes, la force d'esprit avec laquelle il soumit toutes les matières, et y trouva des rapports nouveaux, le font paraître prodigieux et lui laissent peu d'égaux.

La métaphysique ne s'exerçait alors que sur des sujets plus épineux qu'intéressans. L'union de l'ame avec le corps, la liberté ou la non-liberté de l'homme dans ses actions, le vide, les atômes, le temps, l'espace occupèrent aussi Leibnitz. Il eut ses idées particulières, ses *monades*, son *harmonie préétablie*, idées non moins creuses que quelques autres de Descartes, de Malebranche, etc. ; mais il avait reconnu l'insuffisance de cette méta-

physique réellement nébuleuse, et il se proposait d'en établir une meilleure. Il projeta un alphabet des pensées humaines, une langue philosophique qui aurait participé de la simplicité, de l'exactitude de la langue des géomètres, et au moyen de laquelle toutes les idées et toutes les nations auraient eu des communications directes. En discutant sur le mystère de la Trinité, avec un disciple de Socin, il sentit l'imperfection de cette logique disputative qui est l'arsenal plus que la régulatrice des disputes, et il proposa aussi des moyens de la perfectionner.

Leibnitz fut donc encore théologien, mais d'une espèce particulière. Il était né dans la secte de Luther. Il eut, avec deux évêques célèbres, l'anglican Burnet et notre Bossuet, des correspondances pour la réunion de l'église anglicane à l'église luthérienne, et pour un rapprochement entre l'église protestante et la catholique. Ces négociations polémiques n'eurent d'autre résultat que d'attester l'universalité de Leibnitz, et l'impossibilité des rapprochemens de cette nature. Ce n'est pas que le philosophe de Leipsick dut être bien exigeant : sa seule doctrine en religion était une vaste tolérance. Il l'a développée dans sa correspondance avec Pélisson, devenu de protestant persécuté, catholique trop peu tolérant. Du reste, les opinions particulières de Leibnitz sont plus que suspectées d'une indifférence, qu'aucune théolo-

gie n'approuve. S'il parut critiquer Bayle, par sa *Théodicée*, ce fut à la sollicitation de la reine de Prusse ; mais on sent qu'il ménage son adversaire, et il écrivit au savant Pfaf qu'il partageait les opinions de ce même Bayle. Leibnitz ne faisait, à proprement parler, aucun exercice de religion. Les pasteurs luthériens lui en firent plus d'une fois des reprimandes publiques. Il ne vit la religion qu'en homme d'état. Dans un de ses grands projets, il range l'Europe politique sous un seul souverain (un empereur), et l'Europe religieuse sous un seul chef (le pape). Il est probable que cette idée ne contribua pas peu à donner de l'humeur aux pasteurs luthériens contre lui. Quoi qu'il en soit, c'était sûrement parce que la majorité des Européens était catholique, qu'il préférait cette religion, plus que pour son propre compte, car il refusa des propositions avantageuses qui lui furent faites pour le fixer en France, par la raison qu'on exigeait qu'il se fît catholique. Il justifia à sa mort les reproches des ministres luthériens. Son domestique lui ayant proposé d'appeler un pasteur, il répondit : *je n'en ai pas besoin.*

Le czar Pierre I visita Leibnitz, et adopta ses idées pour introduire les sciences et les lettres en Russie. Ainsi Leibnitz est un des premiers bienfaiteurs de cette nation à laquelle il ne manque que des lumières. Ce fut sur le plan de Leibnitz que le premier roi de Prusse institua l'Académie de

Berlin. Ce monarque, l'empereur de Russie, celui d'Allemagne, le roi d'Angleterre, les électeurs de Saxe et de Mayence, les ducs de Brunswick se disputèrent en quelque sorte la gloire d'honorer Leibnitz, et de lui faire accepter des bienfaits. L'Académie des sciences de Paris le mit en tête de ses associés étrangers.

Il y a peu de particularités remarquables dans la vie d'un savant; mais quelquefois elles sont instructives. Il y aurait plus d'avantage à imiter la manière de lire de Leibnitz, que son régime de vie. Il faisait des extraits de tout ce qu'il lisait, et y ajoutait ses propres reflexions. Cette méthode gravait pour toujours les choses dans son esprit. Quant à son genre de vie, c'était celui d'un célibataire dévoué exclusivement à l'étude. Il mangeait seul et à des heures non réglées. Son principal repas était à une heure ou deux du matin. Souvent il ne dormait que sur sa chaise. Il était quelquefois des mois entiers, sans quitter son siége. Cette assiduité laborieuse paraît lui avoir causé un engorgement et un ulcère à la jambe qu'il traita à sa fantaisie. Il ne consultait point les gens de l'art auxquels il croyait trop peu. Cette espèce d'incrédulité ou d'abandon lui fut fatale, car ayant pris, dans un accès de goutte, une médecine que lui avait conseillée un jésuite d'Ingolstat, il mourut une heure après, à Hanovre.

Le docte Eckard qui a continué son histoire de Brunswick, lui fit faire des obsèques magnifiques

auxquelles il invita toute la cour de l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre. Aucun des courtisans ne parut à la pompe funèbre; sur quoi Fontenelle observe qu'Eckard a tort de s'en étonner. Leibnitz ne laissant personne après lui qui pût leur être utile, ils n'auraient eu qu'un hommage de sentiment à rendre à son mérite : or ce genre de devoir n'est pas dans le calendrier des courtisans. Le même Fontenelle a caractérisé Leibnitz d'une manière ingénieuse et précise par cette comparaison. « Pareil « en quelque sorte, dit-il, aux anciens qui avaient « l'adresse de mener jusqu'à huit chevaux de front, « il mena de front toutes les sciences... Il était uni-« versel, dit encore Fontenelle, non parce qu'il « allait à tout, mais parce qu'il saisissait dans tout « les principes les plus élevés et les plus géné-« raux, ce qui est le caractère de la métaphysique... « Il s'entretenait volontiers avec toute sorte de « personnes... Se dépouillait facilement du carac-« tère de savant et de philosophe... Il était aimable « avec les femmes... Il était toujours d'humeur « gaie; à quoi servirait sans cela d'être philo-« sophe?... Il entrait dans les travaux ou les pro-« jets de presque tous les savans de l'Europe... « Il aimait presque autant travailler au profit ou « pour la gloire d'autrui que pour lui-même. »

Leibnitz vécut 70 ans, étant né en 1649, et mort en 1719.

J.


LE KAIN.
S.t Aubin del.t
Landon direx.t

LE KAIN.

Après avoir essayé ses moyens dans une mauvaise troupe qui, de temps en temps, donnait quelques représentations à l'hôtel de Tonnerre, Le Kain débuta au Théâtre Français, le 14 septembre 1750, par le rôle de *Titus*, dans la tragédie de *Brutus*, plut beaucoup aux uns, déplut fortement aux autres, fut desservi par ses rivaux, et dégoûté au point qu'il allait s'engager en pays étranger, lorsque la princesse de Robecq le fit recevoir à l'essai. Au bout de deux ans, madame de Pompadour consentit à ce qu'il jouât *Orosmane* à Versailles; il y triompha des préventions du roi qui dit, en sortant de la représentation: *il m'a fait pleurer, moi qui ne pleures guères;* ce mot décida du sort de Le Kain qui obtint sa part entière au mois de novembre 1754. Cependant l'envie le poursuivait, ses ennemis l'appelaient le *convulsionnaire*, et sur ces entrefaites, il fut attaqué d'une maladie dont les suites le retinrent chez lui pendant six mois. Il en profita pour faire de profondes réflexions sur son art, et prévint ses amis qu'à sa rentrée, il serait faiblement applaudi. En effet, il avait renoncé aux cris, aux emportemens qui jusqu'alors avaient séduit une partie de ses auditeurs, et son jeu fut si sage, si vrai, que l'on prononça qu'il avait

perdu son énergie. Le Kain persista, les connaisseurs l'appuyèrent, on l'écouta, et chaque jour lui acquit de nouveaux admirateurs.

Il avait la taille médiocre, la jambe mal faite et arquée, la peau du visage rouge et tanée, les lèvres épaisses, la bouche large; et, malgré tous ces désagrémens, cent fois il a forcé le public à s'écrier : *qu'il est beau!* C'est à lui que l'on doit la vérité des costumes, celle du lieu de la scène, et la dignité, la pompe que l'on remarque aujourd'hui aux représentations théatrales.

Indisposé depuis quelque temps, il eut la complaisance de jouer *Vendôme*, le 21 janvier 1778, y fut supérieur à lui-même, et mourut le 8 février de la même année.

Elevé par son père qui était orfèvre, Le Kain avait l'esprit plus solide que brillant, le jugement sûr, le cœur excellent; et, quelque avarice qu'on lui ait supposée, plus d'un malheureux a été comblé de ses bienfaits. Voltaire le nommait *son grand acteur, son Garrick, son enfant chéri*, le recevait tous les ans à Ferney, et n'a pu le voir sur le Théâtre Français. Quand Le Kain débuta, Voltaire était en Prusse, et quand il reparut à Paris, en 1778, Le Kain n'existait plus.

F. D.


LELY.
Lely pinx.t
Landon direx.t

LELY.

Fils d'un capitaine d'infanterie, Lely naquit en 1613, à Soest en Westphalie. On cultiva ses dispositions pour la peinture, et il s'attacha d'abord à l'étude du Paysage ; son penchant pour la prodigalité l'engagea bientôt à choisir un travail plus lucratif : le genre du Portrait répondit à ses vues, et le fruit qu'il en retira lui permit en peu de temps d'afficher la plus grande opulence. Sa table était toujours ouverte à ses amis, et même aux étrangers ; des musiciens charmaient l'instant de ses repas ; un nombreux domestique remplissait sa maison. Les plus grands seigneurs qui voulaient avoir leurs portraits étaient obligés de se faire inscrire d'avance ; et, quelle que fût leur dignité ou leur nom, ils perdaient leur rang d'inscription lorsqu'ils manquaient à la séance indiquée.

C'est particulièrement en Angleterre qu'il étala ce faste qu'il savait soutenir avec beaucoup d'esprit et de noblesse. Il passa dans cette île à la suite de Guillaume II de Nassau qui allait y recevoir la main de Henriette-Marie, fille de Charles I. Le jeune peintre plut à ce roi qui se l'attacha par des bienfaits : dès-lors, malgré le desir que Lely avait de voir l'Italie, la crainte de vivre ailleurs moins agréablement, l'empêcha de quitter l'An-

gleterre. Non-seulement il se vit chargé de peindre les seigneurs les plus riches de Londres et des Provinces, mais encore tous les grands, tous les ministres et les différens monarques sons lesquels il vécut. Il faut faire à cette occasion une remarque singulière : Lely fut introduit dans la prison de Charles I à Hampton-conrt, et peignit pour la dernière fois le portrait de ce prince infortuné qu'il avait connu entouré d'une cour brillante; Cromwel, pendant son protectorat, voulut plusieurs fois que Lely fît passer ses traits à la postérité; enfin Charles II ayant remonté sur le trône de son père, Lely entra dans sa familiarité, et fut nommé son premier peintre.

La vieillesse de cet artiste ne fut pas exempte de quelque chagrin: le peintre Kneller s'étant acquis de nombreux partisans à la cour, Lely redouta la perte de la faveur: il paraît même que la crainte qu'il en conçut abrégea ses jours. Il mourut subitement en 1680.

Quelques-uns de ses portraits ont été comparés à ceux de Van Dyck: son pinceau est gracieux, et son coloris séduisant; les attitudes de ses figures sont variées avec esprit; enfin, il posséda non-seulement un grand talent, mais un talent fait pour plaire qui justifie la vogue qu'il eut, et la réputation qu'il conserve.

L.



Ph. Champagne pinx.t *Landon direx.t*

LE MAISTRE.

Antoine Le Maistre naquit à Paris en 1608. Sa famille avait donné au parlement de cette ville plusieurs magistrats distingués : sa mère était sœur du célèbre Arnauld. Le Maistre, destiné au barreau, s'y montra, dès ses premiers pas, supérieur à tous ses contemporains : à 21 ans il passait pour l'avocat le plus éloquent de son temps. Il exerça cette profession pendant huit ans avec le plus grand succès, fut fait conseiller d'état, et tout à coup, renonçant au barreau et à tous les avantages que ses talens lui promettaient, il quitta le monde et se retira à l'abbaye de Port-Royal-des-Champs. Ses deux frères, dont l'un était Le Maistre de Sacy, connu par une traduction de la Bible, vinrent le joindre dans sa retraite. Leur exemple y attira bientôt cinq ou six autres personnes également distinguées par leurs lumières et par leur piété, qui se consacrèrent avec eux à l'étude et à la prière, aux travaux rustiques et à l'enseignement de la jeunesse. Telle est l'origine de cette association de Port-Royal que les noms de Pascal, Arnauld, Nicole, Lancelot ont rendue si célèbre ; qui après avoir causé tant d'ombrage aux jésuites, finit par être leur victime, et qui, pendant le temps de sa trop courte existence, contribua si efficacement à l'éclat des lettres francaises par l'influence qu'elle exerça sur le goût, par

les bons ouvrages qu'elle produisit et par les excellens élèves qu'elle forma. Antoine Le Maistre passa 22 ans dans cette solitude, y composa plusieurs livres de piété, et mourut en 1658. Le Maistre et Patru ont beaucoup contribué à tirer notre barreau de l'espèce de barbarie où il était encore; mais leurs plaidoyers sont trop loin de ce bon goût qui est de tous les temps et qui seul fait vivre les productions du génie, pour mériter une place parmi les modèles. Jusqu'aux factums que Pélisson composa pour la défense du célèbre Fouquet, on ne connut point, en France, le style qui convient à l'éloquence judiciaire, et il s'en faut de beaucoup que, sous le règne de Louis XIV, ce genre ait acquis le même degré de perfection que presque tous les autres. Le Maistre était plus éloquent mais moins correct que Patru: il a quelquefois de beaux mouvemens; mais il est plein de déclamations, de lieux communs, d'ingénieuses subtilités, et surtout de ces traits d'une érudition indigeste, sacrée et profane, qui étaient alors applaudis au barreau. Sa première cause offre cette particularité remarquable qu'il soutint le pour et le contre dans deux plaidoyers différens: le second n'a été connu qu'après sa mort. Il avait condamné à l'oubli cet exercice de sa jeunesse; et il fallait peut-être respecter ses intentions, de peur que l'exemple d'un pareil homme ne semblât autoriser cette indifférence pour la justice et pour la vérité qui n'est que trop commune, et qui, dans l'âge mûr, est sans excuse. F.



Van Schuppen del.t *Landon direx.t*

LE MAISTRE DE SACY.

Louis Isaac Le Maistre de Sacy, frère d'Antoine Le Maistre que nous avons fait connaître, naquit à Paris en 1613. Elevé sous les yeux du célèbre abbé de Saint-Ciran, qui dirigea ses études, il adopta la doctrine de son maître sur la grâce, et fut un des plus fermes appuis du Jansénisme, et un des bons écrivains de la société de Port-Royal. Sacy s'était retiré dans cette maison avec son frère : il en devint le directeur en 1648, après avoir été élevé au sacerdoce. Livré à l'étude et à la méditation, il remplissait avec austérité les devoirs de son état, et en exerçait les fonctions avec zèle, lorsque la persécution éclata contre les religieuses de Port-Royal. Sacy, leur conseil et leur guide, se vit en 1661 obligé de les quitter et de se tenir quelque temps caché. En 1666, il fut arrêté et mis à la Bastille. C'est là qu'il acheva la traduction française de l'Ancien Testament, et qu'il composa l'ouvrage connu sous le nom de *Bible de Royaumont*. Après une détention de deux ans et demi, il recouvra enfin sa liberté, et fut présenté au ministre Le Tellier, à qui il demanda ponr toute grâce d'envoyer quelquefois à la Bastille examiner l'état des prisonniers. Il demeura à Paris jusqu'en 1675, se retira de nouveau dans la solitude de Port-Royal des Champs,

fut encore obligé d'en sortir en 1679, et alla se fixer à Pompone où il est mort en 1684, à 71 ans.

Parmi les nombreux ouvrages sortis de la plume de cet écrivain, on distingue principalement la *Traduction française de la Bible*, avec des explications du sens littéral et spirituel, en 32 vol. in 8.°, Paris 1682. La version des livres saints appartient entièrement à Sacy, et c'est la meilleure que nous ayons ; les commentaires ont été composés, en grande partie, par d'autres auteurs.

On doit bien penser que Sacy ne resta point oisif dans la longue et ridicule querelle entre les Jansénistes et les Molinistes. Il donna en 1654 *les Enluminures de l'Almanach des Jésuites :* Racine s'est, avec raison, moqué de cet ouvrage dont le ton et le style n'ont rien de commun avec les célèbres *Provinciales*. Quel dommage, dit d'Alembert, que ces écrivains de Port-Royal, ces hommes, d'un mérite si supérieur, ayent perdu tant d'esprit et de temps à des controverses ridicules sur la doctrine bonne ou mauvaise de Jansénius, sur les discussions interminables du Libre Arbitre et de la Grâce, et sur tant d'autres *Bagatelles sacrées*, suivant l'expression de La Chalotais ! Que de lumières n'auraient-ils pas ajouté à celles dont ils avaient déja éclairé leur siécle, s'ils n'avaient été entraînés par ces malheureuses et pitoyables distractions !

F.



NINON DE LENCLOS.

Ferdinand pinx.t — *...ndon direx.t*

NINON DE LENCLOS.

Si, comme l'ont dit quelques auteurs, le père de Ninon avait professé la musique, il est vraisemblable que ce n'eût pas été d'abord le goût des lettres, mais celui de son art qu'il aurait inspiré à sa fille qui, sous ses yeux, et à dix ans, avait lu Montaigne et Charron. Quoi qu'il en soit, M. de Lenclos prétendait que le plaisir était la véritable sagesse; il joignait l'exemple à la leçon; et, malgré les efforts de sa mère qui était dévote, Ninon goûta si bien la morale de son père que, toute sa vie, elle pensa comme Epicure, et se conduisit comme Lays.

Vive et bien faite, pleine d'esprit, et plus que jolie, à peine sortait-elle de l'enfance que l'on parlait de sa figure, de ses bons mots, de son instruction, et même de sa philosophie. A tout cela, elle joignait une voix charmante, jouait très-bien de plusieurs instrumens, et dansait avec perfection. Selon elle, la beauté sans grâces est un hameçon sans appât. Avec un tel desir de plaire, et tant de moyens d'y réussir, sans doute elle aurait fait le mariage le plus brillant; mais elle ne voulait que des adorateurs; il s'en présenta, et d'abord le comte de Coligny eut la preférence: il n'était guères plus âgé que Ninon, et leur passion fut vive, c'était la première, mais elle

dura peu, et Ninon n'en fut ni fâchée, ni surprise : elle avait calculé que l'amour n'est qu'un besoin, qu'un caprice dont la durée ne dépend pas de nous, qu'un sentiment aveugle qui ne suppose aucun mérite dans l'objet qui le fait naître, et ne l'engage à aucune espèce de reconnaissance. Il était difficile d'imaginer un système plus agréable et plus commode : aussi disait-elle à Saint-Evremont : « Tous les soirs, je rends grâces « à Dieu de mon esprit ; et, tous les matins, je le « prie de me préserver des sottises de mon cœur. » Sa prière fut rarement exaucée ; et, tour-à-tour, elle favorisa Coligny, Villarceaux, Sévigné, le grand Condé, le maréchal d'Albret, le duc de La Rochefoucault, La Châtre à qui elle fit *le bon billet*, le comte de Palluau, l'abbé d'Effiat, le maréchal d'Estrées, beaucoup d'autres encore qu'elle quitta dès l'instant qu'ils cessèrent de lui plaire. Toujours disposée à renouer un commerce de tendresse, elle n'y trouvait rien de honteux que l'art et le mensonge. Décences d'usage, préjugés reçus, rien ne l'arrêtait, et Ninon avait pris le parti de *se faire homme* : ce sont ses expressions. J. J. Rousseau a dit qu'il n'aurait pas plus voulu de cet homme-là pour son ami que pour sa maîtresse ; mais s'il avait vécu de son temps, on peut croire qu'il eût fait comme Gourville qui, contraint de s'arracher de ses bras, pour faire un assez long voyage, lui confia une

cassette qui renfermait dix mille écus. Il remit la même somme dans les mains d'un ecclésiastique qui nia le dépôt, quand il vint le lui redemander; et quelle fut sa frayeur, lorsqu'en entrant chez Ninon, elle lui dit en l'embrassant: « Ah Gourville! il m'est arrivé un grand malheur pendant votre absence, et ce malheur est irréparable. J'ai perdu le goût que j'avais pour vous, « mais je n'ai pas perdu la mémoire, et voici « les dix mille écus que vous m'avez confiés en « partant. » Ninon trouva injurieux et les remercîmens de Gourville et les complimens que l'on crut devoir lui adresser.

Ce fut vers ce temps-là qu'elle perdit sa mère, dont la mort l'affecta au point qu'elle fut se renfermer dans un couvent; ses amis la rendirent au monde où bientôt elle eut le chagrin d'être adorée par son fils qui se tua au moment même où elle lui apprit qu'elle était sa mère.

Ce qui prouve le mieux le mérite et l'amabilité de Ninon, c'est que, malgré ses désordres, les dames du plus haut rang ne se firent aucun scrupule de la voir; et, lorsque la reine Christine vint à Paris, en 1656, Ninon fut presque la seule femme qu'elle honora de sa visite. On sait aussi que Ninon eut pour amies Marion de Lormes et madame Scarron à qui elle pardonna de lui avoir enlevé le cœur de Villarceaux. Elle sut bientôt lui donner un successeur; mais le

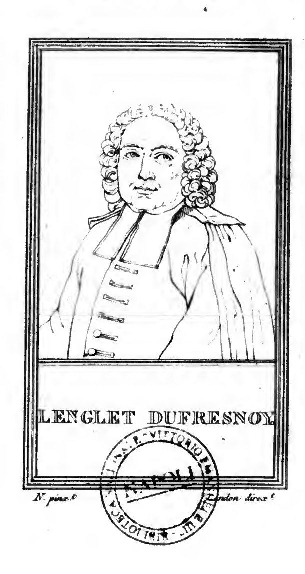
nombre de ses amans n'égala point celui de ses amis, au nombre desquels on comptait ce que la ville et la cour avaient de plus distingué; les lettres, de plus aimable et de plus poli. Mesdames de La Fayette et de La Sablière, de Sévigné, de Grignan et de Coulanges préféraient sa maison à toutes les autres; elles y trouvaient Saint-Evremont et La Rochefoucault, Chapelle et Bachaumont, Molière et Chaulieu, Fontenelle et le comte de Grammont.

Voltaire, encore enfant, fut présenté à Ninon qui, d'après les réponses ingénieuses qu'il lui fit, devina qu'un jour il serait un des plus grands hommes de son siècle, et lui légua, dans son testament, une somme pour acheter des livres.

Ninon perdit sa beauté; mais, jusqu'au dernier moment, elle conserva les agrémens de son esprit: la mort ne l'effraya point, et son cœur ne forma plus qu'un desir, ce fut de retrouver dans l'autre monde les amis avec lesquels elle avait causé dans celui-ci. Elle mourut, en 1706, âgée de 90 ans, et l'on croit qu'elle se repentit de ses erreurs.

On a publié deux histoires de sa vie; l'une de Bret; l'autre, de Damours.

F. D.


LENGLET DUFRESNOY
N. pinx.t
Landon direx.t

LENGLET-DUFRESNOY.

Peu d'écrivains ont été aussi laborieux et aussi féconds que Nicolas Lenglet-Dufresnoy, licencié en Sorbonne, né à Beauvais en 1674, et mort à Paris en 1755. La théologie, les sciences, la littétature, la critique, l'histoire occupèrent tour à tour sa plume. Il passa les premières années de sa vie dans la politique, occupé de négociations secrètes, que lui avait confiées le marquis de Torcy. Il fut d'abord chargé de surveiller les ministres de l'électeur de Cologne, et lors de la conspiration du prince Cellamare, on l'employa à pénétrer les mystères de cette intrigue. Les services qu'il rendit lui valurent une pension du roi; ils lui auraient rapporté davantage si son humeur inquiète et son amour excessif de l'indépendance n'eussent étouffé dans son cœur la voix de l'ambition. Il était las d'asservir sa pensée aux volontés d'un supérieur; il voulut écrire librement, et il se fit mettre une douzaine de fois à la Bastille dans le cours de sa vie, plutôt que de retrancher à l'impression une seule des phrases que le censeur avait supprimées dans ses écrits. Au moment où l'abbé Lenglet abandonne la diplomatie, commence son histoire littéraire. Il serait trop long d'entrer ici dans le détail de tous les ouvrage sortis de sa plume. C'est du côté de l'érudition que cet homme savant a envisagé les différens objets qu'il a traités. La sienne consiste particulièrement dans une

grande connaissance de nos anciens auteurs. Son style n'a ni grace, ni naturel; il est gothique dans toute la force du terme. L'auteur affectait ce langage, voulant, disait-il, être un franc Gaulois en tout point. *Sa Méthode pour étudier l'Histoire, etc.* doit être regardée comme le meilleur de ses ouvrages; des recherches profondes, une manière piquante de présenter les faits, beaucoup de clarté dans la marche qu'il iudique, voilà les qualités de ce livre estimable. Quant à ses défauts ils tiennent à la manière expéditive dont l'auteur travaillait, et ils lui étaient si naturels, qu'on les retrouve en grande partie dans sa *Méthode pour étudier la Géographie.* La liste des voyageurs et des géographes que l'auteur a insérée dans le premier volume de ce dernier ouvrage est très-inexacte; ses descriptions sont superficielles, pleines de sécheresse, et ses renseignemens topographiques sont souvent puisés dans des sources infidèles. Les autres ouvrages de Lenglet qui méritent d'être cités sont : *l'Imitation de J. C., traduite sur l'ancien original français; de l'Usage des Romans*, etc. 2 vol., auxquels on ajoute l'*Histoire justifiée contre les Romans*, in-12; *Tablettes chronologiques*, 2 vol. in-8°; *Histoire de Jeanne d'Arc*, in-12; *Traité sur les Apparitions et les Songes*, et des éditions des *Trois Marots*, de *Regnier* le satyrique, du *Roman de la Rose*, des *Mémoires de Commines*, du *Journal de Henry III*, etc.

De L.



LENOSTRE.

Carle Maratti pinx.t *Landon direx.t*

LE NOTRE.

André Le Nôtre, né à Paris en 1613, mort en 1700, succéda à son père dans la place de surintendant des jardins des Tuileries, il voyagea en Italie, et devint le plus célèbre artiste en ce genre qu'il créa en quelque sorte.

Une belle disposition générale et une grande simplicité dans ses plans, beaucoup de grandeur et de noblesse, caractérisent essentiellement son talent. Il substitua donc le genre qui fut depuis appelé français à tous ces minces détails qu'il trouva alors en vogue dans les jardins les plus vantés de l'Italie, et qu'il ne voulut point imiter. Il donna à Rome les dessins de la *Villa Pamphile* et de la *Villa Ludovise*.

Le Nôtre débuta en France par les jardins du célèbre Fouquet, à Vaux-le-Vicomte; il dompta ensuite les obstacles que lui présentait la nature pour former les jardins de Versailles; ne pouvant dessécher un marais, il y creusa le grand canal qui fait face au palais. Les jardins de Clagny, de Chantilly, de Saint-Cloud, de Meudon, de Sceaux, de Saint-Germain, et de Fontainebleau en partie, et une infinité de jardins particuliers moins considérables, attestent son goût et ses grandes idées. Le Nôtre traita les jardins français dans le plus grand style, il eût traité de même les jardins pittoresques,

si ce genre eût été connu alors, et il l'eût fait admirer en Europe 150 ans plus tôt. Quelque genre que la mode ou le plaisir que l'on trouve à changer puissent faire adopter, les Tuileries seront toujours un jardin d'une magnificence royale, et il était difficile de donner plus de grandeur à un terrein d'une assez médiocre étendue. Sans doute il est possible de faire une autre disposition, mais on n'est pas sûr d'en pouvoir faire une meilleure.

Le Nôtre était d'une humeur vive et enjouée. Familier même avec Louis XIV, on assure qu'il ne pouvait s'empêcher de lui sauter au cou toutes les fois qu'il le revoyait, après une légere absence; et qu'il embrassa de même le pape Innocent XI qui lui avait fait un accueil gracieux et lui avait témoigné une grande estime pour Louis XIV, que Le Nôtre aimait passionnément: aussi ce grand roi le traitait-il avec une affection toute particulière; il le fit chevalier de S. Michel et lui donna des lettres de noblesse; il voulait encore lui donner des armes, mais Le Nôtre les refusa avec modestie: *la bêche de mon père et la mienne*, Sire, dit-il au roi, *sont les seules armes qui puissent convenir à votre jardinier; je préfère ce titre à tous les autres.*

Le Nôtre avait un goût très-vif pour les beaux-arts en général, et particulièrement pour la peinture dans laquelle il était très-connaisseur. Il a enrichi le cabinet du roi de quelques tableaux d'un grand prix.

L. G.


S.T LÉON.
N. pinx.t
Landon direx.t

SAINT-LÉON.

Saint-Léon, surnommé *le grand*, naquit à Rome, selon les uns; en Toscane, selon les autres. Il n'était encore que diacre, qu'il fut employé dans les affaires les plus épineuses par les papes Saint-Célestin I et Sixte III. Elevé au pontificat, à la mort de ce dernier, l'an 440, son élection fut approuvée et célébrée par le peuple romain auquel il ne cessa d'inspirer l'admiration la plus profonde.

Peu de temps après son avénement, Saint-Léon découvrit les infamies ténébreuses des Manichéens, et livra au bras séculier ceux qu'il ne put convertir. Il détruisit, en Italie, le reste des Pélagiens, ainsi que des Priscillianistes, et déploya le même zèle contre la secte des Eutychéens; en 449, leurs principes avaient été canonisés à Ephèse. Deux ans après, l'empereur Marcien assembla un concile œcuménique à Chalcédoine, Saint-Léon y envoya quatre légats chargés d'une lettre à Flavien, patriarche de Constantinople, et cette lettre produisit un tel effet que, d'une voix unanime, l'erreur y fut à jamais proscrite.

Cependant, Attila ravageait l'Occident, et s'avançait vers les murs de Rome qu'il avait juré de réduire en cendres: pressé par l'empereur Valentinien de proposer la paix à ce terrible guerrier,

Saint-Léon s'en acquitta si bien, qu'Attila repassa le Danube, pénétré de respect pour le pontife; mais, en 455, il n'eut pas le même pouvoir sur Genseric qui surprit Rome, et l'abandonna au pillage pendant 14 jours. Tout ce que Saint-Léon put obtenir, c'est que l'on ne se permettrait ni meurtres, ni incendies, et que l'on ne toucherait point aux trois basiliques enrichies des magnifiques présens de Constantin.

Saint-Léon mourut au mois de novembre 461, et fut universellement regretté. C'est le premier pape dont on ait un corps d'ouvrages, il est composé de Lettres et de Sermons. On en doit la meilleure édition au P. Quesnel. Elles ont été publiées d'abord à Paris, en 1675, 2 vol. in-4.°; ensuite à Lyon, 1700, in-fol.: il en a paru deux autres, en 3 vol. in-fol., l'une à Rome, par le P. Cacciaci, l'autre à Venise, même format, par MM. Ballérini. Le P. Maimbourg a donné l'Histoire du Pontificat de ce même pape, 1 vol. in-4.°, en 2 vol. in-12.

F. *




LÉON IV.
N. pinx.t
Landon direx.t

LÉON IV.

Léon naquit à Rome, fit ses études dans le monastère de S. Martin, fut fait sous-diacre par Grégoire IV, et prêtre par Sergius II auquel il succéda.

Après avoir embelli un grand nombre d'églises, rétabli ou fondé différentes communautés, il reçut de l'empereur Lothaire et de ses frères plusieurs marcs d'argent, à l'aide desquels il acheva et nomma *Cité Léonine* une ville que son prédécesseur avait commencée. Ensuite, il fit réparer les murs de Rome, élever quinze tours, et multiplier sur le Tibre des chaînes qui arrêtaient jusqu'aux moindres barques des ennemis.

En 849, les Sarazins parurent devant cette capitale; et, bien certain que les empereurs d'Orient et d'Occident ne songeaient point à la défendre, Léon arme ses milices, appelle à son secours les soldats napolitains, rassemble ceux de Gayette, les exhorte, les anime et ne cesse de visiter les postes, non en guerrier, mais en pontife, résolu de mourir à son poste, comme les vieux Romains qui, assis devant leur porte, et vêtus en sénateurs, attendirent sans armes les Gaulois qui ne rougirent pas de les égorger.

Les Romains triomphèrent, plusieurs Sarazins périrent dans le combat, une tempête dispersa les autres, et ceux que l'on fit prisonniers, furent

condamnés à travailler aux fortifications qu'ils espéraient détruire.

Depuis 40 ans, toujours menacés ou pillés par ces mêmes Barbares, les habitans de Contumcelles vivaient errans sur les montagnes ou dans les bois, et Léon leur bâtit, à 12 milles de la mer, une autre ville qu'il appela *Leopolis*. Quelques siécles après, l'ancienne Contumcelles, mieux située pour le commerce, fut reconstruite sous le nom de *Civita Vecchia*.

On attribue à Léon une instruction qui fait partie du Pontifical romain, et dans laquelle il dit, entre autres choses, qu'un prêtre ne doit rien exiger pour les fonctions ecclésiastiques : cette phrase et les dons considérables qu'il a faits en différens temps, ne s'accordent guères avec l'avarice dont quelques écrivains l'ont accusé. Quoi qu'il en soit, il est incroyable qu'en huit années de règne, il ait pu venir à bout de terminer les divers monumens que je viens de citer.

Non moins recommandable par son érudition que par sa piété, Léon est mort le 17 juillet 855.

F. D.





LÉON X.

Raphaël pinx.t *Landon direx.t*

LÉON X.

Jean de Médicis, fils de Laurent, fut fait cardinal à l'âge de 14 ans, pape à 36. Il avait pris le nom de Léon X, et mourut à 44.

Dans ce court espace de 8 années, il mérita, comme Auguste, de donner son nom à son siécle, par l'éclatante protection qu'il accorda aux lettres et aux arts.

Ce ne fut pas un pape recommandable par sa piété et la régularité de ses mœurs. Mais ses goûts libéraux ont illustré son nom, son règne, l'Italie : ils honorent même l'Europe.

Son prédécesseur, Jules II, n'était pas plus apostolique ; mais l'on n'est point aussi révolté des qualités mondaines de Léon X, que de l'énergie militaire, des prétentions orgueilleuses d'un homme né d'une famille de meunier, et qui le dispute d'ambition à Charles-Quint, à Louis XII, à la république de Venise, et qui guerroye, quelquefois en personne, avec ou contre eux, pour conquérir des provinces ou des villes, qui dépose la tiare, pour couvrir sa tête plus que septuagénaire d'un casque, qui entre par la brèche dans une ville dont il avait dirigé le siége, etc.

Un jeune Médicis, portant sur le trône pontifical les goûts de sa famille, les habitudes dans

v

lesquelles il avait été élevé, la magnificence et le luxe, peut bien ne point paraître un successeur fidèle de S. Pierre; mais le luxe et la splendeur ne sont que des défauts mondains pour un pape, et l'on a vu qu'ils n'étaient pas sans quelque excuse pour Léon. Avant qu'on ose les lui reprocher, on reconnaît qu'il recherche, honore les talens dans tous les genres, qu'il les fait naître dans l'Europe barbare, et l'on admire, l'on respecte ce beau résultat : Léon X n'est plus qu'un bienfaiteur de l'humanité, un modèle que les plus grands monarques n'ont point surpassé dans cette noble carrière où il les devança.

Le pontificat de Léon X est remarquable dans les fastes de l'histoire, sous un autre rapport : il fit, ou plutôt il vit naître le luthéranisme, cette grande révolution dans la religion chrétienne, révolution dont les commencemens sont si disproportionnés avec ses derniers résultats ! Les meurtres, les empoisonnemens, la licence effrénée, la dépravation monstrueuse du pape Alexandre VI, de ses fils et de sa cour, eurent certainement une influence plus grande sur la scission dont Luther fut l'instrument, et la vente des indulgences le prétexte, que ces deux causes en elles-mêmes. L'ambition des papes qui venaient de se succéder, leurs envahissemens sur les souverains, l'immoralité ou la

dissolution de mœurs dont ils avaient donné l'exemple, et qui avaient envahi tout le clergé, au point de scandaliser la masse du peuple, plaçaient l'église dans une de ces circonstances où il ne faut qu'une occasion quelconque pour produire de grands bouleversemens.

Un jeune pape, environné du luxe et de la mollesse voluptueuse des arts, n'était pas propre à rendre au système de l'église la force et le ressort qu'il avait perdus. Quoique de mœurs douces, Léon avait été obligé de faire faire le procès à deux cardinaux convaincus d'avoir conspiré contre sa vie. Ils avaient été appliqués à la question, condamnés à mort, et l'un d'eux avait été pendu dans la prison. Pour réparer cette brèche dans le sacré collége, qui n'était alors composé que de 24 cardinaux, Léon X en nomma 31 à la fois, presque tous hommes aimables, ayant, comme lui, plus de goût pour les lettres, les arts et les plaisirs, que de zèle religieux. C'était augmenter l'éclat de sa cour, mais non fortifier l'église.

Le trésor ne pouvait suffire au luxe. Léon avait dépensé cent mille écus d'or pour son couronnement seul. La belle entreprise de Jules II, la construction de la basilique de S. Pierre, intéressait vivement Léon X : afin de la continuer, il mit en vente publique des indulgences pour la

rémission de tous les péchés. A cet effet, des bureaux furent ouverts dans tous les pays catholiques, et furent affermés comme ceux des douanes. L'ordre des Dominicains eut le privilége d'exploiter cette mine, et de la rendre féconde par la prédication. Mais les moines Augustins, qui étaient en possession de ce privilége, attaquèrent d'abord ceux qui le leur ravissaient. L'augustin Luther fut choisi par ses supérieurs pour combattre les Dominicains en Saxe.

La guerre se fit d'abord entre les moines des deux ordres. Le champ de bataille ordinaire était la chaire. Des personnalités les assaillans en vinrent au fond de la chose qui fournissait une matière bien plus ample. Les désordres de l'église, même ses dogmes furent examinés. Léon X excommunia Luther et sa doctrine; l'électeur de Saxe prit Martin Luther, son sujet, sous sa protection; les fauteurs et protecteurs de Luther furent excommuniés à leur tour, et la petite guerre des deux ordres monastiques devint un incendie qui embrasa l'Europe, qui a dévoré une grande partie de l'église romaine, et qui, peut-être, a laissé un germe qui la menace toujours.

Le plus grand reproche que l'on puisse faire à Léon X est d'avoir traité Luther avec trop

de sévérité, de l'avoir trop méprisé, de n'avoir pas connu l'état de l'Europe.

Dans les querelles sanglantes que la rivalité et des jalousies d'un autre genre élevèrent entre Charles-Quint et François I, Léon X aurait voulu rester neutre; il aurait voulu surtout qu'ils n'occupassent aucun territoire de l'Italie. Mais c'était là précisément qu'ils avaient choisi leur principal champ de bataille.

Léon X paraît avoir plus haï les Français que les Espagnols. Il faudrait, avant de le lui reprocher, comme quelques historiens l'ont fait, examiner si les Français n'étaient pas aussi ceux qu'il devait le plus redouter, ou qui avaient fait plus de mal à l'Italie. Ce n'est pas de la vanité que l'histoire doit prendre ses jugemens.

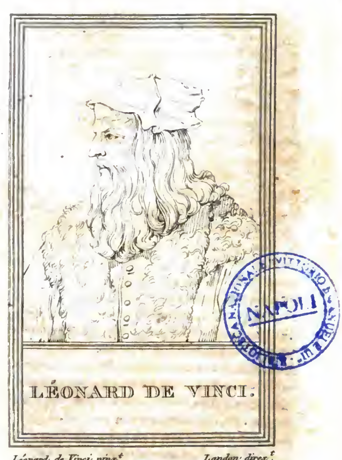
Les indulgences commencèrent à être prêchées et vendues en 1517; en 1518, Léon X lança la première condamnation contre Luther: il mourut, à la fin de 1521, de joie, selon quelques-uns, des désastres des Français en Italie; et, selon d'autres, empoisonné dans du vin par le marquis de Malespina, son camérier.

On n'allègue point le motif qui aurait déterminé ce crime. Celui de la conspiration des deux cardinaux condamnés à mort avait pour cause la spoliation du duché d'Urbin, enlevé à un neveu de Jules II, *la Rovère*, pour le don-

ner à Laurent de Médicis, neveu de Léon. Jules l'avait enlevé à César Borgia qui le tenait d'Alexandre VI, son père, lequel l'avait pris aussi les armes à la main.

En laissant de côté les circonstances politiques dans lesquelles s'est trouvé placé Léon X, pour ne le considérer que comme protecteur des arts, son nom sera toujours honoré par la postérité.

J.



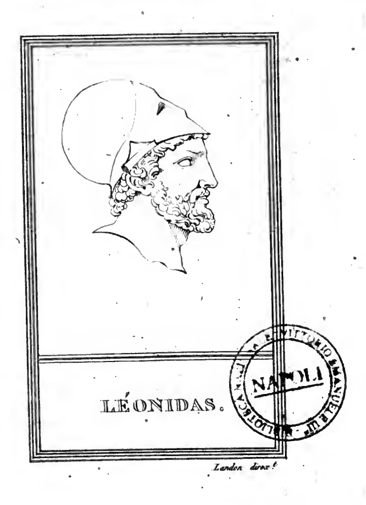
Léonard de Vinci pinx.t *Landon direx.t*

LÉONARD DE VINCI.

Léonard de Vinci fut un de ces génies rares, singulièrement favorisés de la nature, et pour qui tout est facile. Né de parens nobles, il ne crut pas que ce fut un motif pour négliger de développer tous les dons qu'il avait reçus en naissant. Les armes, la musique, la poésie, l'architecture, la sculpture, l'anatomie et la géométrie, lui furent aussi familières que la peinture à laquelle cependant il donna toujours la préférence. Jeune encore il peint une figure dans un tableau de Verrocchio, son maître, et celui-ci brise ses pinceaux. Attiré à Milan par Ludovic Sforce, il acheva de s'y perfectionner, y fonda une école, et peignit entre autres son fameux tableau de la Cène, dont les expressions sont si généralement admirées. C'est dans cette capitale qu'à l'entrée de Louis XII, il montra, comme machiniste, un talent qui embellit le triomphe du vainqueur. Enfin, bravant tous les obstacles et toutes les préventions, il fit le plan d'un canal pour amener à Milan les eaux de l'Adda, et bientôt ce fleuve vint baigner les murs de cette ville. Il rendit un service à peu près semblable à la ville de Florence qui lui doit encore, ainsi qu'à Michel-Ange, ces ouvrages que toutes les écoles ont étudiés, et qui sont regardés comme le premier modèle du grand dans le dessin. C'est pen-

dant qu'il y travaillait, que Raphaël vint le voir à Florence : frappé des beautés nouvelles qu'il découvrait dans ses ouvrages, il abandonna dès-lors les traces du Pérugin, et profita, pour s'instruire, des démêlés de Léonard et de Michel-Ange. La jalousie ayant divisé ces deux hommes que devait unir constamment la gloire, Léonard de Vinci céda aux sollicitations de François I, et vint en France, âgé de 70 ans, jouir de l'amitié de ce prince, et, si l'on peut le dire ainsi, terminer une vie honorable par une mort dont les arts doivent garder le souvenir. En 1520, à l'âge de 75 ans, retenu dans son lit par de vives douleurs, cet homme célèbre, aussi recommandable par ses vertus que par ses talens, fut tellement touché de la bonté du monarque français qui venait le visiter, que, se soulevant pour lui témoigner son respect, il retomba mourant entre les bras du prince qui reçut ses derniers soupirs. Ce grand peintre, qui ne croyait jamais avoir assez corrigé ses ouvrages, s'est attiré le reproche d'un fini trop précieux. Ses chairs sont plus séduisantes que vraies, et la couleur en est généralement un peu rouge. Ces défauts sont rachetés par la beauté des formes, la grâce de la composition, et par une vérité d'expression qu'il dut à la connaissance du cœur humain. L. de Vinci a laissé quelques préceptes sur son art; ce sont de simples matériaux pour un *Traité de peinture :* cependant ils ont été imprimés en France sous ce titre.

L.



LÉONIDAS.

Landon direx.t

LÉONIDAS.

Léonidas, fils d'Anaxandride, monta sur le trône de Sparte après la mort de Cléomène, qui n'avait point laissé d'enfans mâles. Il était de la famille des Agides.

Supérieur par son courage et par son habileté dans la guerre, ce prince fut choisi pour commander les Grecs aux Thermopyles, seul passage par où l'innombrable armée de Xercès pût pénétrer dans la Grèce. Il partit avec 7000 hommes, suivant le calcul du savant auteur d'Anacharsis, se dévouant à une mort assurée pour sauver sa patrie. Comme il sortait de Sparte, sa femme lui ayant demandé s'il n'avait rien à lui prescrire : « Rien, répondit-il, « je vous souhaite seulement un époux digne de « vous, et des enfans qui lui ressemblent. »

Ce fut auprès d'Anthéla que ce général plaça son armée et attendit l'ennemi. Il avait à peine achevé ses dispositions, que Xercès déploya ses colonnes dans la plaine de Trachinie. Il envoya aussitôt reconnaître les Grecs, et sa surprise fut extrême lorsque le cavalier chargé de cette commission, n'ayant pu découvrir qu'une partie des soldats de Léonidas, ne porta leur nombre qu'à 300 hommes. Xercès attendit quelques jours, dans l'espoir qu'ils se rendraient sans combattre. « Si tu veux te sou« mettre, je te donnerai l'empire de la Grèce », écrivit-il au général lacédémonien. La proposition

du roi de Perse était celle d'un chef d'esclaves; la réponse de Léonidas fut digne du premier magis- d'un peuple libre : « J'aime mieux mourir pour ma « patrie, dit-il, que de l'asservir ». Une seconde lettre du grand roi ne contenait que ces mots : « Rends-moi les armes ». Léonidas écrivit au-dessous : « Viens les prendre. »

On se prépara au combat. Xercès ordonna aux Mèdes de lui amener en vie ces Grecs qui blessaient son orgueil. Quelques soldats courent à Léonidas et lui disent : « Les Perses sont près de nous » ; « Dites plutôt que nous sommes près des Perses », répond-il froidement, et au même instant il pénètre dans leurs rangs et les enfonce ; il culbute et détruit cette légion connue sous le nom des dix mille immortels, et jonchant la plaine de cadavres, il fait trembler sur son trône Xercès, témoin de la défaite de son armée.

Mais la ruse et la trahison vinrent au secours de la lâcheté et de la faiblesse. Un habitant des montagnes se propose de conduire les Perses par des sentiers inconnus, et de leur livrer ainsi leurs redoutables ennemis enveloppés de toutes parts. Xercès, transporté de joie, comble cet homme de présens. Il part, et le lendemain à la pointe du jour, le corps des immortels dominait l'armée des Grecs, et se préparait à les accabler dans les défilés.

Léonidas, instruit de leurs progrès, prit alors cette noble résolution qui le place à la tête des braves de tous les âges; il ordonne aux troupes alliées d'a-

bandonner un poste qui deviendrait leur tombeau, de se réserver pour des temps plus heureux, et seul avec ses Spartiates, les Thespiens et 400 Thébains, il se dispose à la plus hardie des entreprises. « C'est « dans le camp de Xercès qu'il faut aller chercher « la victoire ou la mort », dit-il à ses compagnons : ils lui répondent par un cri de joie. Alors il ordonne un repas frugal, en ajoutant : « Nous en prendrons « bientôt un autre chez Pluton », et au déclin du jour il s'élance à leur tête dans les retranchemans ennemis. Tout ce qui s'oppose à son passage est renversé : la nuit ajoute encore à l'horreur de sa marche : la terreur est dans toutes les ames ; Xercès, épouvanté, abandonne sa tente royale, et l'armée persane, croyant que toutes les forces de la Grèce viennent enfin venger de longs outrages, se hâte d'échaper à la mort, et la trouve dans son empressement à s'y dérober. Mais le jour naissant, en dévoilant le petit nombre des vainqueurs, rappelle les vaincus au combat ; ils se forment aussitôt ; Léonidas expire sous une grêle de traits. L'honneur d'enlever son corps engage un combat terrible entre ses soldats et les plus vaillans de l'armée persane : trois fois les Grecs, dans leur retraite, repoussèrent les troupes qui les poursuivaient ; mais sans cessse attaqués par des troupes nouvelles, ils périrent tous, à l'exception d'un seul, qui fut traité comme un lâche à Lacédémone, et qui ne recouvra son honneur qu'en faisant des prodiges à la bataille de Platée.

On éleva près des Thermopyles un monument

à ces braves défenseurs de la Grèce ; quarante ans après, Pausanias fit transporter à Sparte les ossemens de Léonidas. Sur le tombeau qui lui fut élevé, on prononçait tous les ans une oraison funèbre en son honneur et en celui de ses compagnons d'armes, et on célèbrait des jeux auxquels les Lacédémoniens avaient seuls le droit d'assister.

PH. L. R.





L'ABBÉ DE L'ÉPÉE.

Duvivier sc. *Landon direx.t*

L'ABBÉ DE L'ÉPÉE.

Charles-Michel de l'Epée, fils d'un architecte du roi, se consacra de bonne heure à l'état ecclésiastique, et fut nommé chanoine de Troyes. Ses liaisons avec l'évêque de Senez, Soaneu, dont il partageait les opinions, le firent interdire de ses fonctions; mais son zèle pour le bien trouva bientôt un autre moyen de se développer. Le hasard fit rencontrer à l'abbé de l'Epée deux jeunes filles sourdes et muettes, dont le malheur le toucha assez vivement pour lui inspirer l'idée de rendre à la société ces êtres disgraciés, qu'une barrière insurmontable semblait à jamais séparer des autres hommes.

Le détail intéressant de la première conception de cette idée et de l'enchaînement de pensées qui en fut la suite a été consigné par l'abbé Sicard, dans son cours d'instruction d'un sourd - muet: « L'idée d'un grand homme est un germe précieux, « dit-il. Et le résultat de cette idée fut qu'il pou- « vait y avoir une langue de gestes et d'actions, « comme il y a une langue de sons ». L'expérience confirma l'espoir qu'avait conçu l'abbé de l'Epée; ses efforts surmontèrent les difficultés nombreuses qu'il reucontra, et il fut surpris lui-même des résultats qu'il obtint.

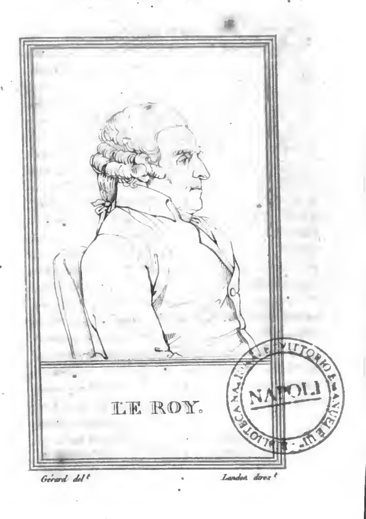
L'active charité de l'abbé de l'Epée ne se borna pas à l'instruction des deux jeunes filles qui avaient

été l'occasion de son utile entreprise. Sa maison se transforma en une école, où de pauvres enfans sourds-muets trouvèrent en abondance toutes les nécessités de la vie. Sa fortune suffit, sans aucun secours, à cette admirable institution, et son dévouement pour ces enfans surpassa celui des pères les plus tendres. Dans le rigoureux hiver de 1788, il se refusait le bois et les vêtemens, et ses élèves employèrent les larmes et les moyens de se faire entendre qu'ils tenaient de lui pour le forcer à une dépense personnelle de 300 livres, qu'il se reprocha souvent.

Ses utiles travanx attirèrent l'attention des cours étrangères. Joseph II l'admira, et plaça auprès de lui un disciple pour transporter en Allemagne le bienfait de cette institution. Son inventeur reçut aussi de Catherine II des offres qu'il n'accepta point, ne demandant à cette souveraine, pour marque d'estime, que de lui confier l'instruction d'un sourd-muet né dans ses états.

L'enthousiasme entraîna cependant cet homme respectable dans une fausse démarche. Touché de l'abandon d'un jeune sourd-muet qui réclamait une famille, il se laissa aveugler par la prévention, se rendit à Toulouse pour suivre cette affaire, et attacha l'autorité de sa réputation à une fourberie qui fut juridiquement reconnue.

L'abbé de l'Epée mourut à Paris, en 1790. Ses élèves le pleurèrent, et sa mémoire sera toujours chère à l'humanité. A. M.



Gérard del.t Landon direx.t

DAVID LEROI.

Julien-David Leroi naquit à Paris en 1724. Fils du célèbre horloger de ce nom, dont Voltaire disait : « Le maréchal de Saxe et Leroi ont battu les Anglais », il eut trois frères, qui se distinguèrent dans les sciences : David Leroi suivit la carrière des beaux arts, et se livra à l'architecture. Son esprit avait été cultivé par d'excellentes études; ce fut à cet avantage, trop négligé parmi les artistes, qu'il dut le rare bonheur d'échapper à la misérable routine qui régnait alors dans l'école française. Nourri de la lecture des anciens, Leroi sentit la nécessité d'aller puiser dans l'étude de leurs plus beaux édifices les vrais principes de l'art auquel il se consacrait. Après avoir passé quelques années à Rome, il partit pour la Grèce, en 1754. C'est le premier artiste français qui en ait étudié et décrit les monumens. Son séjour sur cette terre classique fut malheureusement de trop courte durée. De retour en France, il publia, en 1758, la première édition de ses *Ruines de la Grèce.* Elle présentait des erreurs de fait assez nombreuses, que Stuart, auteur des célèbres *Antiquités d'Athènes* (1),

(*) L'éditeur de la Galerie Historique prépare depuis long-temps une édition française du bel ouvrage de Stuart, en 8 vol. in-folio. Elle paraîtra en huit livraisons, qui se succéderont rapidement. La première sera publiée sous peu de jours. On souscrit chez M. Landon, peintre, au bureau des Annales du Musée, rue de l'Université, n° 19.

releva sans ménagement, et que Leroi corrigea dans une seconde édition, donnée en 1770. Quoique cet ouvrage ait beaucoup perdu de son mérite depuis que d'autres nous ont donné une description plus exacte et plus détaillée des monumens d'Athènes, sa publication fera toujours époque parmi nous. La sensation qu'il produisit hâta la chute de ce goût bizarre d'architecture long-temps décoré du nom de style français. Leroi doit être considéré comme le principal auteur de cette espèce de révolution. Son livre la commença; les excellentes leçons qu'il donna pendant quarante ans, comme professeur d'architecture, l'achevèrent. Ses talens et ses connaissances variées l'appelèrent dans le sein de plusieurs compagnies savantes: il fut membre de l'académie d'architecture, de celle des inscriptions et belles-lettres, et de l'institut. Il s'est exercé avec succès sur divers sujets d'antiquité, et particulièrement sur la marine des anciens. Du reste, sans ambition, sans desir de fortune, heureux de ses travaux et de son indépendance, Leroi consacra sa vie entière à l'étude et à l'enseignement public. Les troubles de la révolution, l'affaiblissement de sa santé, la perte de sa fortune, l'abandon où le gouvernement le laissait, rien ne put le contraindre à abandonner ses fonctions de professeur: il les continua gratuitement, et même il fournit à ses dépens aux frais de l'école. Il est mort en 1803, et a été universellement regretté.

F.





LE SAGE.

J. B. Guélard pinx.t *Landon direx.t*

LE SAGE.

Le Sage naquit à Vannes, en Basse-Bretagne, en l'année 1668. Il vint à Paris à 25 ans, pour y faire sa philosophie. Ses talens, pour n'avoir été développés que fort tard, n'en furent pas moins aussi brillans que solides. Il se fit connaître par une traduction des Lettres d'Aristenète. Plusieurs pièces qu'il emprunta de la littérature espagnole, et qu'il transporta sur la scène française, n'eurent aucun succès. Mais *Crispin rival de son maître* réussit complètement, et bientôt *Turcaret* le plaça, sinon dans le premier rang des auteurs comiques, au moins à la tête de ceux qui forment la seconde classe. Nous ne pouvons entrer ici dans l'examen des critiques qu'on a faites de cette pièce si amusante. Le plaisir que le public éprouve chaque fois qu'on la joue, est la meilleure réponse à ses détracteurs. Avant qu'elle eût été représentée, Le Sage la lisait dans les sociétés. Un jour qu'il était attendu chez la duchesse de Bouillon, une affaire imprévue l'arrête; il ne peut se rendre que longtemps après l'heure indiquée. Comme la duchesse lui reprochait, avec humeur, d'avoir fait perdre à l'assemblée deux heures à l'attendre : « Si je les lui ai fait « perdre, reprit Le Sage, rien n'est plus simple « que de les lui faire regagner ; je ne lirai pas ma « pièce. » Il disparut, et rien ne put dans la suite

le ramener chez la duchesse. La Sage s'était déja annoncé par son *Diable boîteux*, comme excellent romancier moraliste. Mais le roman de *Gil-Blas* le met au dessus de tous ceux qui, avant et après lui, ont écrit dans le même genre. C'est son chef-d'œuvre. Une plaisanterie aimable et fine y assaisonne sans cesse les leçons de la morale, et partout on reconnaît l'empreinte d'une ame libre, honnête et pure, qui se rit des travers des hommes, sans les haïr ou les mépriser.

C'était assez le caractère de Le Sage. Heureux au sein de sa famille, exempt de soins et d'ambition, il pouvait se livrer, sans obstacle, à son goût pour les lettres. Mais, pour avoir fait des chef-d'œuvres, il n'en était pas mieux traité da la fortune; aussi le vit-on prostituer son talent au théâtre de la Foire, pendant 20 années de suite. On a le recueil des pièces qu'il composa en partie, avec d'Orneval et Fuzelier. Ses autres ouvrages sont: *le Bachelier de Salamanque*, *Gusman d'Alfarache*, *Estavanille-Gonçalès*, etc., la plupart imités de l'espagnol, et incapables d'ajouter à sa gloire après *Turcaret* et *Gil-Blas*.

Le Sage, vieux, pauvre et infirme, se retira chez un de ses fils, chanoine à Boulogne-sur-mer, où il mourut, à l'âge de 80 ans, le 17 novembre 1747.

L. G. T.



LESDIGUIERES.

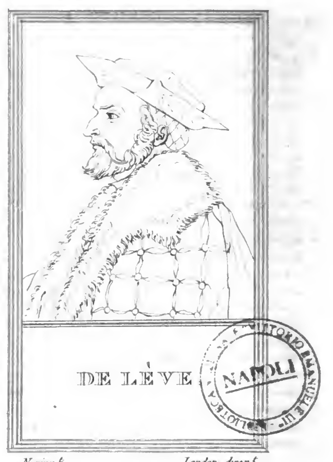
Dumonstier pinx.t *Landon direx.t*

LESDIGUIÈRES.

François de Bonne, duc de Lesdiguières, naquit à Saint-Bonnet de Champsaur, dans le Haut-Dauphiné, le 1 avril 1543. Il fut le dernier connétable de France et le dernier de ces seigneurs puissans qui, sous Henri IV et Louis XIII, s'étaient rendus ou nécessaires ou redoutables à l'autorité royale encore mal affermie. En 1591, il défit, à la tête d'une de ces armées, telles qu'on en levait alors, c'est-à-dire composées de paysans, d'artisans et de bourgeois, les troupes savoyardes et italiennes qui étaient entrées dans le Dauphiné. Le succès de ses armes n'avait pas peu contribué à faire triompher celles de Henri IV; aussi la faveur de ce prince ne l'abandonna pas. En 1608, il fut fait maréchal de France, et sa terre de Lesdiguières fut érigée en duché-pairie. Sous Louis XIII, on le voit, n'étant que lieutenant-général du Dauphiné, lever une armée à ses dépends, et aller secourir, contre les Espagnols, le duc de Savoie que la cour de France abandonnait. Peu de temps après, cette même cour fut obligée de négocier avec les chefs du parti protestant: Lesdiguières était le plus distingué de tous. Les Réformés lui offraient la place de généralissime, avec cent mille écus par mois. On proposa, dans le conseil, de le tuer ou de le faire connétable; le roi prit ce der-

nier parti, mais il fallait qu'il abjurât le calvinisme. Il fit ce sacrifice à son ambition. Ses lettres de connétable portaient : « Pour avoir toujours été « vainqueur et n'avoir jamais été vaincu. » Attaché depuis lors irrévocablement au parti de la cour et à la religion qu'il avait embrassée, il devint l'effroi des Réformés dont il avait été l'appui, et acheva de soumettre au roi les villes des provinces méridionales où les insurgés s'étaient réfugiés. Ce n'est pas que son orgueil n'eut à souffrir des faveurs ridicules dont le roi accablait le duc de Luynes, nommé connétable avant lui, et sous qui il fut obligé de servir. Celui qui avait conquis la Savoie à la France, et délivré le Dauphiné se vit préférer quelque temps un courtisan sans mérite. On cite de lui un trait qui fait honneur à sa clémence : tandis qu'il était encore chef du parti calviniste, un archevêque d'Embrun, corrompit un de ses domestiques de confiance, et le détermina à assassiner son maître. Lesdiguières, averti du complot, fait venir ce domestique et lui ordonne de s'armer ; il s'arme à son tour : « Puisque tu as promis de me tuer, lui dit-il, « essaye maintenant de le faire, et ne perd pas, par « une lâcheté, la réputation de valeur que tu t'es « acquise. » Le malheureux confondu, se jette aux pieds de son maître qui lui pardonne et continue de s'en servir. Lesdiguières mourut, en 1626, à l'âge de 84 ans.

L....x



N. pinx.t *Landon direx.t*

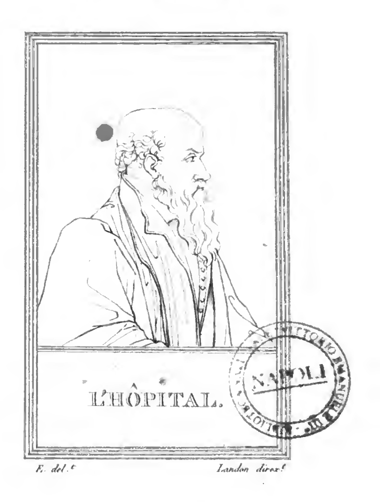
ANTOINE DE LÈVE.

Antoine de Lève, un des premiers capitaines Espagnols du commencement du seizième siècle, naquit vers l'an 1480 dans la Navarre. Il est vraisemblable qu'il était d'une famille obscure, car malgré les services importans qu'il avait rendus à Charles-Quint, ce prince ne jugea pas à propos de le faire grand d'Espagne, non plus que don Sanche de Lève son fils, quoiqu'il eût donné au père la principauté d'Ascoli, un duché et d'autres terres dans le royaume de Naples. Antoine de Lève se fit d'abord connaître à Naples, sous Gonsalve *le Grand Capitaine;* il était à la bataille de Ravenne, où selon Brantôme, « il ne fit pas moins que les autres qui « s'enfuirent, mais il se peina et travailla, et mania « si bien les armes depuis en tous lieux, combats, « rencontres et siéges, qu'oncques puis on ne lui « sçut reprocher sa faute passée ». En effet, son courage, son activité et son expérience lui acquirent une telle réputation, que l'empereur lui confia le commandement d'une partie de son armée en Italie. Il aida à repousser l'amiral de Bonnivet du Milanais en 1523, contribua à la défaite des Français à Rebec, et se chargea de la défense de Pavie, en 1524, lorsque cette ville fut assiégée par François Ier. Malgré la mutinerie des lansquenets qui composaient la plus grande partie de la garnison, il arrêta ce monarque pendant plus de quatre mois,

et lui fit perdre un temps précieux, pendant lequel les généraux de l'empereur purent rassembler une armée et marcher au secours de la place. Pendant la bataille, qui se donna sous les murs de la ville, Antoine de Lève fit une sortie, mit en désordre l'arrière-garde de l'armée française, et décida l'événement de cette journée, où le roi de France fut fait prisonnier. Il servit ensuite sous le connétable de Bourbon, qui lui confia le gouvernement de Milan. Il y fut attaqué en 1529, et malgré ses infirmités, qui l'obligeaient à se faire constamment porter dans une litière, il se montra plus actif que le comte de S.-Pol qui commandait les Français. Avec une poignée de soldats, il le surprit, le défit, le fit prisonnier, et détruisit son armée. Charles-Quint le nomma généralissime de l'armée de la ligue formée en 1532, pour la défense de l'Italie. Il accompagna ce prince en Afrique en 1535. L'année suivante, la guerre s'étant rallumée contre la France, l'empereur se mit à la tête de son armée, dont Antoine de Lève fut général en chef. Celui-ci, contre l'avis des autres généraux, l'engagea à s'avancer en Provence. Charles-Quint perdit près de la moitié de son armée dans cette expédition, et fut obligé de se retirer honteusement. Il en témoigna son mécontentement à Antoine de Lève, qui mourut de chagrin la même année 1536, à l'âge de cinquante-six ans. On accuse ce général de n'avoir connu d'autre loi que son intérêt et celui de son maître.

M.

HIST. DE FRANCE.



L'HÔPITAL.

L'HOPITAL.

Michel de l'Hôpital naquit, en 1515, à Aigueperse en Auvergne. Il était fils de Jean de l'Hôpital, médecin et ami du trop fameux connétable de Bourbon. Son éducation dirigée par un père sage et éclairé, n'était pas encore terminée lorsqu'il reçut des leçons bien supérieures, celles de l'adversité. Jean de l'Hôpital ayant accompagné le Connétable dans sa fuite auprès de Charles-Quint, son fils fut arrêté à Toulouse et détenu quelque temps en prison. Il obtint enfin avec sa liberté la permission d'aller rejoindre son père en Italie, se rendit à Padoue, y resta six ans pour achever de se perfectionner dans la science du droit, et s'y conduisit en homme qui sent qu'il n'a rien à attendre que de ses vertus et de ses lumières. Le savoir de l'Hôpital, son talent pour la poésie latine, son ardeur insatiable pour l'étude, ses mœurs douces et pures, son ame courageuse et sensible, l'élévation et la force de son caractère, lui méritèrent bientôt des amis illustres et de puissans protecteurs. Il occupait à Rome la place importante d'auditeur de Rote, lorsque le cardinal de Grammont l'engagea à le suivre en France : mais à peine était-il de retour dans sa patrie, que la mort du Cardinal lui enleva son unique appui. En butte aux préventions de la cour à qui son nom était odieux, l'Hôpital

resta trois ans sans place et suivit le barreau. Le lieutenant criminel *Morin*, connu par ses rigueurs contre les Protestans, devina son génie et lui donna sa fille avec une charge de conseiller au parlement pour dot. Membre d'une cour souveraine, l'Hôpital fixa les regards et obtint promptement l'estime du chef de la magistrature *François Olivier*, homme simple dans ses mœurs et ferme dans sa conduite, d'un caractère modéré et d'une ame forte et élevée. Une mutuelle sympathie les lia étroitement l'un à l'autre; Olivier servit son ami avec zèle, et malgré la répugnance de la cour, l'envoya au Concile de Trente en qualité de plénipotentiaire. Bientôt après, Marguerite de Valois, fille de François I, et qui avait hérité de l'amour de son père pour les savans, choisit l'Hôpital pour son conseil, devint sa protectrice et le fit nommer surintendant des finances. Sa conduite justifia le choix de Henri II. Toujours fidèle à ses devoirs, dans son nouveau poste, il défendit la fortune publique contre l'avidité de la cour, contre les malversations des gens de finance et même contre les prodigalités du roi. Il ne se laissa ni intimider ni corrompre, fit des exemples de sévérité, brava les murmures, méprisa les calomnies et resta pauvre. Après avoir été 12 ans conseiller au parlement et 6 ans surintendant des finances, sa fortune était si modique qu'il ne put doter sa fille.

Henri II mourut, et Catherine de Médicis, sa veuve, vit avec douleur passer toute l'autorité

entre les mains des Guises dont la nièce, Marie Stuart, avait épousé François II. Avide du pouvoir quoiqu'elle ne sût ni s'en servir ni le conserver, elle voulait qu'un chancelier qui serait son ouvrage l'aidât à balancer l'autorité alors presque absolue du cardinal de Lorraine. Elle jeta les yeux sur l'Hôpital, et eut l'art de le faire accepter ou plutôt de le faire choisir par les Guises qui estimaient ses talens, et qui ne croyaient pas pouvoir jamais redouter son crédit. Ainsi le choix du plus grand magistrat dont la France s'enorgueillisse fut le fruit d'une intrigue. L'Hôpital était alors en Savoie avec Marguerite : étranger aux vues intéressées qui l'avaient fait désigner, il put rester vertueux et ne servir que sa patrie, sans tromper ceux à qui il devait son élévation.

Ce fut en 1660 que l'Hôpital succéda au chancelier Olivier. François II mourut à la fin de l'année. Une fermentation violente annonçait les orages qui devaient bientôt éclater. La conspiration d'Amboise prouvait qne désormais les Protestans ne se contenteraient plus d'opposer aux persécutions un zèle fervent et une patiente résignation : comptant jusques sur les marches du trône, des amis déclarés ou de secrets protecteurs, ils formaient un parti politique puissant et audacieux, déterminé à soutenir ses prétentions les armes à la main. L'autorité étoit divisée et flottante. A un roi gouverné par des favoris qui le trahissaient allait succéder un roi presque enfant. Deux grandes factions parta-

geaient la cour, celle des Guises et celle des Condés: ceux-ci s'étaient mis à la tête des Réformés, parce-que les premiers s'étaient déclarés les chefs des Catholiques. Catherine de Médicis dont la maxime était de diviser pour être maîtresse, négociait au lieu de régner, caressait alternativement les deux partis sans pouvoir les diriger, les trahissait sans oser les combattre ou sans vouloir les détruire. L'esprit de discorde régnait à la Cour, dans Paris, dans les Provinces: la religion servait de masque à l'ambition des grands, un fanatisme aveugle armait le peuple; on regardait la guerre comme inévitable, on la desirait, on s'y préparait. Tandis qu'autour de lui tout est emporté par le tourbillon des intérêts particuliers, l'Hôpital se montre seul constamment occupé de l'intérêt public. Magistrat intrépide, sujet fidèle, citoyen zélé, philosophe sage et tolérant, toujours supérieur à la crainte et même à l'opinion, il n'écoute que la vertu, et lui sacrifie quelquefois jusqu'à la gloire. Au milieu du plus violent fanatisme, il fait entendre la voix de la raison et de l'humanité; au sein de l'anarchie et de la révolte, il défend avec un courage égal, et l'autorité du roi et les droits de la nation. Si, dans les commencemens, sa conduite paraît vacillante, sa législation contradictoire, c'est que dominé par les circonstances, il s'occupe alors moins de faire le bien que de prévenir le mal. Pour connaître l'esprit de ses loix, il faut les comparer à l'ordre des événemens. L'Hôpital ne voit dans les

Catholiques et les Réformés que des hommes ayant un droit égal à conserver, sous la protection du prince, leur propriété, leur liberté, leur vie : son unique but est de maintenir la paix parmi eux, de sauver la France des horreurs d'une guerre religieuse, et il se plie à tout pour l'atteindre. Après de longs ménagemens, croit-il pouvoir combattre de front les factieux et les fanatiques, rien ne l'intimide ; il arrête les tribunaux dans leur zèle indiscret, rappelle le clergé à ses devoirs, réprime l'audace turbulente des deux partis, les soumet à des sacrifices réciproques, prescrit aux Catholiques d'être tolérans, aux Protestans d'être justes et modérés, plaide dans le conseil en faveur de la liberté de conscience, ose la demander aux Etats assemblés, la présente à la fois comme une loi dictée par la raison, comme un devoir de la justice, comme un droit des peuples, comme la meilleure politique des gouvernemens. *Regardons les Protestans comme nos frères*, dit-il au Colloque de Poissy; *hommes faibles comme eux, ne les condamnons point sans les entendre.* Dans l'assemblée de S. Germain, il s'explique encore plus clairement : *Il ne s'agit point*, dit-il, *de décider sur la foi, mais de règler l'Etat. On peut être citoyen sans être Catholique : en se séparant de l'Eglise on ne laisse pas d'être bon sujet du roi. Ce qui nous importe c'est que les citoyens, protestans ou catholiques, vivent en paix... Malheur à ceux qui conseilleraient*

au roi de se mettre à la tête d'une moitié de ses sujets pour égorger l'autre!... Le massacre de Vassy déconcerte la sagesse des mesures de l'Hôpital. Une ligue s'est formée entre le roi de Navarre, les Guises et Montmorency; elle veut la guerre; le Chancelier, toujours inébranlable, s'y oppose avec force : *Ce n'est point à des gens de robe longue*, lui dit impérieusement le Connétable, *d'opiner sur le fait de la guerre. — Bien que tels gens*, répond-il avec fermeté, *ne sachent conduire les armes, si ne laissent-ils pas de connaître quand il en faut user.* L'Hôpital est exclu du conseil, mais il garde encore sa place et persévère dans ses desseins. Il n'a pu prévenir l'incendie, il s'occupe de l'éteindre; il adoucit les horreurs de la guerre par tous les moyens qui sont en son pouvoir, publie une amnistie à chaque conquête, et après la mort du duc de Guise, parvient enfin à dresser l'édit de pacification : les deux partis, reconciliés par ses soins, se réunirent sous les mêmes drapeaax et se distinguèrent à l'envi à l'attaque du Havre. Pour consolider son ouvrage, il importait au Chancelier d'inspirer à Charles IX, jeune encore, l'horreur des troubles civils. Ce prince, qui a laissé une mémoire exécrable, élevé par le vertueux *Cypierre*, annonçait alors de la sensibilité et du courage; l'Hôpital qu'il aimait et dont il suivait les conseils avec docilité, lui fit parcourir les provinces du royaume, et arrêta longtemps ses regards sur celles que la guerre avait ravagées.

L'ascendant que le Chancelier prenait chaque jour sur l'esprit du Roi excita la jalousie de la Reine mère. Elle avait été son appui aussi longtemps qu'elle l'avait regardé comme le soutien de l'autorité dont elle était dépositaire ; après la majorité du roi, elle ne vit plus en lui qu'un rival qui pouvait balancer son crédit, et elle devint son ennemie. L'entrevue de Bayonne avait fixé les incertitudes de cette femme fausse et perfide. Dirigée par la politique atroce et par les conseils sanguinaires du duc d'Albe, elle avait juré la ruine des Protestans : ce fut un motif de plus pour perdre le Chancelier. Sa famille avait embrassé la Réforme : on le peignit au roi comme un Huguenot déguisé qui était lié secrètement avec Condé et Coligny, et qui secondait leurs desseins. Dans le même temps, on provoquait ouvertement la révolte en violant sans pudeur les édits de pacification. L'Hôpital éleva vainement la voix pour en réclamer l'observation ; le cardinal de Lorraine lui répondit par des outrages ; les Protestans aigris et effrayés coururent aux armes, et la guerre fut rallumée. Ce fut encore le Chancelier qui travailla à réconcilier les deux partis : la paix fut jurée de nouveau, mais de la part de la cour cette paix n'était qu'un piége. L'Hôpital s'aperçut bientôt que, privé du seul appui qui lui restait, il ne lui était plus possible de lutter contre tous et de défendre son ouvrage ; il vit que le roi se défiait de sa fidélité, et il quitta la cour. En

remettant les sceaux à *Morvilliers*, il lui dit avec l'accent d'une indignation profonde mais calme : *Les affaires de ce monde sont trop corrompues pour que je puisse encore m'en mêler.* L'Hôpital se retira en 1668. Il avait fallu près de quatre ans d'intrigues et de calomnies pour inspirer à Charles IX d'odieuses préventions contre son ministre ; après l'avoir privé de l'appui de ce grand homme, il fallut encore quatre ans pour le conduire par degrés à donner l'ordre de la Saint-Barthélemy.

On ne connaît qu'imparfaitement le chancelier de l'Hôpital lorsqu'on ne l'a encore suivi que dans sa conduite politique ; c'est comme législateur, comme réformateur des loix, de la magistrature et de l'administration, qu'il faut l'étudier pour apprécier tous ses titres à la vénération. Qui croirait que les règnes affreux de Charles IX et de Catherine de Médicis forment une des plus brillantes époques de notre législation ? La gloire en appartient toute entière à l'Hôpital. « Ce grand « homme, dit le président Hénault, au milieu « des troubles civils, fit parler les loix qui se « taisent d'ordinaire dans les temps d'orage. Il « ne lui vint jamais dans l'esprit de douter de « leur pouvoir : il faisait l'honneur à la raison « et à la justice de penser qu'elles étaient plus « fortes que les armes même, et que leur sainte « majesté avait des droits imprescriptibles sur le « cœur des hommes. » C'est à lui que l'on doit ces célèbres édits d'Orléans, de Roussillon, de Moulins,

qui, selon l'expression de Pasquier, *passent d'un si long trajet nos anciennes ordonnances,* et cette foule d'autres loix dont la sagesse et la noble simplicité peuvent marcher à côté des loix romaines. Après avoir attaqué de toutes ses forces la vénalité des offices, il travailla sans relâche à bannir de la magistrature l'ignorance et la corruption, et à y rappeler le goût des bonnes mœurs, du travail et de la simplicité. Il porta la réforme dans les tribunaux subalternes, réduisit à une seule les diverses juridictions royales, fit de l'administration de la justice une fonction distincte, incompatible avec les offices d'épée, simplifia les formes de la procédure, institua des tribunaux consulaires et leur donna une jurisprudence simple et expéditive, assura une garantie aux transactions du commerce, opposa une barrière à la mauvaise foi des débiteurs, permit le prêt à intérêt et en fixa le taux. Ce fut lui qui fit commencer au premier janvier l'année civile qui ne commençait que le samedi saint après vêpres. Il établit l'ordre dans l'administration des domaines, rendit la levée de la taille plus régulière et plus douce, défendit l'agriculture contre les abus de la féodalité, créa un code de police militaire pour garantir le peuple des vexations des gens de guerre, et fit déclarer que, dans les états-généraux, le consentement du troisième ordre était nécessaire pour l'établissement des impôts. L'Hôpital publia aussi des loix somptuaires et une foule de règlemens minutieux sur les arts et métiers; il fallait bien qu'il

payât un tribut à l'esprit de son siécle : mais, dans ces loix, on reconnaît encore ce mélange de grandeur et de petitesse, de vues profondes et d'erreurs grossières qui, dans les temps d'ignorance, caractérise le génie. Enfin l'Hôpital osa, malgré tous les dangers auxquels il s'exposait, repousser les prétentions de l'autorité ecclésiastique, et soutenir les libertés de l'église gallicane contre les décisions du Concile de Trente et contre les Bulles du Pape. Il fit supprimer les annates, força le Clergé de contribuer aux charges publiques, obligea les évêques à résider dans leurs diocèses, rétablit les élections, améliora le sort des curés et pourvut à leur instruction. Sans doute on a lieu de s'étonner que dans le court espace de huit ans, au milieu des dissentions civiles, sous l'administration d'une femme intrigante et corrompue, un ministre seul ait entrepris et exécuté tant d'utiles réformes. Pour remplir une tâche aussi difficile, il fallait, comme l'Hôpital, réunir des qualités qui semblent incompatibles, un esprit fin et un génie profond, une ame passionnée et forte, mais douce et modérée, un caractère inflexible et une conduite souple, de l'habileté et de la vertu; il fallait comme lui, tempérer l'austérité de ses principes par la simplicité de ses mœurs et par les charmes de son commerce, savoir céder aux temps et être cependant toujours inaccessible au découragement comme à la crainte, ne vouloir désespérer qu'à la dernière extrémité, et n'avoir pas même besoin de l'espé-

rance pour faire au bien public le sacrifice de sa vie entière.

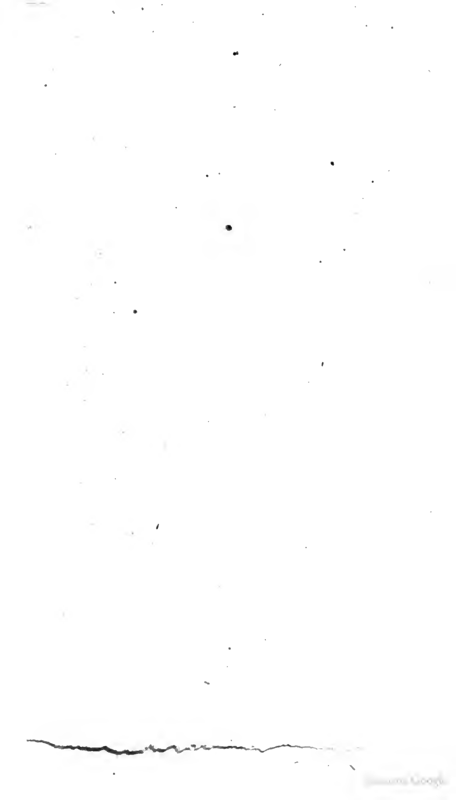
L'Hôpital, éloigné du tumulte des affaires, vivait depuis quatre ans dans sa terre de Vignay près d'Etampes; il y partageait ses loisirs entre les travaux champêtres, les soins d'un père de famille, et la poésie qu'il avait toujours cultivée comme un délassement, lorsque la S. Barthélemy éclata. Dès le premier moment, ses amis l'engagèrent à pourvoir à sa sûreté; *rien, rien*, répondit-il, *ce sera ce qu'il plaira à Dieu quand mon heure sera venue.* Bientôt on aperçut un parti d'assassins qui se dirigeait vers sa maison: ses gens voulaient opposer de la résistance; *non, non*, leur dit le Chancelier, *mais si la petite porte ne suffit pas pour les faire entrer, ouvrez-leur la grande.* Des ordres envoyés par la cour arrivèrent au même instant, et prévinrent un crime qui eût dignement couronné cette horrible journée. L'Hôpital en apprenant qu'on voulait bien ne pas le comprendre dans la proscription répondit froidement: *J'ignorais que j'eusse jamais mérité la mort ni le pardon.* Le spectacle de tant d'horreurs laissa dans son ame une profonde et douloureuse impression qui abrégea ses jours: depuis ce moment jusqu'à sa fin, il répéta souvent le mot de Stace: *Excidat illa dies.* Il mourut au bout de six mois, âgé de 68 ans.

Pendant la vie de l'Hôpital, on se plut à élever des doutes sur sa croyance; *Dieu nous garde de la messe du Chancelier*, était à la cour le mot de ral-

liement de ses ennemis: après sa mort, des écrivains ont encore, sous le même prétexte, déchiré sa mémoire. Les uns en ont fait un calviniste déguisé, d'autres un juif, d'autres un athée; le Père Maimbourg affirme qu'il était payen. Toutes ces accusations n'excitent plus aujourd'hui que le mépris. L'Hôpital suivait extérieurement la religion catholique, et ce n'est point un homme tel que lui que l'on peut soupçonner d'hypocrisie. Comme littérateur, il eût encore été un des personnages les plus illustres de son siécle: indépendamment du mérite de ses autres ouvrages, ses Epîtres latines annoncent un véritable talent pour la poésie, de l'imagination, de la grâce, un goût formé par l'étude de l'antiquité, une philosophie élevée et consolante. Son extérieur grave, sa figure pâle et sévère, sa grande barbe blanche, en faisaient, dit Brantôme, un vrai portrait de S. Jérôme; d'autres ont trouvé qu'il ressemblait au buste d'Aristote. Il n'est peut-être personne parmi les modernes qui présente plus de rapports avec les grands hommes de l'antiquité: même simplicité, même désintéressement, même rigidité de mœurs, même amour de la patrie, même élévation de l'ame. Jamais caractère ne fut plus prononcé que le sien: toutes les actions de sa vie rappellent ces deux vers d'Horace qu'il avait pris pour devise:

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

F.




LINNÆUS.
Roslin pinx.t
Landon direx.t

LINNÆUS.

Charles Linnæus ou de *Linné*, l'un des plus grands et sans contredit le plus célèbre et le plus suivi des naturalistes modernes, naquit à *Roeshult* en *Smoland*, province de *Suède*, le 24 mai 1707. Il passa ses premières années dans une grande pauvreté, et cependant il jeta de très-bonne heure les fondemens de ses découvertes et de ses travaux. Après avoir étudié à *Lund* et à *Upsal*, et voyagé en *Laponie*, il demeura quelque temps en Hollande comme directeur du jardin d'un riche négociant nommé *Clifford* : place qu'il avait obtenue par la recommandation de *Boerhaave*. Il a immortalisé le nom de ce Mécène, en publiant la description de son jardin. Il se rendit ensuite à *Londres* et à *Paris*, pour y voir les herbiers, les jardins et les botanistes; la protection du comte de *Tessin* le rappela à *Stockholm* en 1738; enfin ayant été nommé professeur à *Upsal* en 1741, il exerça cette charge jusqu'à sa mort arrivée trente-sept ans après. C'était un homme aimable qui savait se faire adorer de ses disciples : il en fit voyager un grand nombre, et enrichit ses ouvrages de leurs découvertes en même temps que des siennes. Ses principaux mérites

en histoire naturelle sont d'avoir généralisé les méthodes de nomenclature en les étendant à toutes les espèces connues, de les avoir rendues beaucoup plus rigoureuses qu'elles n'étaient avant lui, d'avoir employé un langage dont chaque mot avait une signification précise et bien définie, enfin d'avoir substitué des noms faciles à retenir et composés de deux mots seulement aux longues phrases dont ses prédécesseurs se servaient pour désigner les êtres. Il est probable que la commodité de cette nomenclature a contribué plus que tout le reste à faire adopter par l'Europe entière les ouvrages et les méthodes de *Linnæus*.

On peut considérer le *Systema Naturæ* de *Linné* comme le résultat général de tous ses travaux, et c'était aussi pour son temps le catalogue le plus complet de toutes les productions de la nature : il avait soin d'en donner souvent des éditions nouvelles, afin de le tenir toujours au courant des découvertes. La douzième, qui est la dernière, a paru à *Stockholm* en 1766. *Gmelin* en a donné une treizième à Gottingue en 1788 qui est infiniment plus complète, mais aussi rédigée avec beaucoup moins de soin. Le second volume du *Systema Naturæ*, qui traite des plantes, a été développé par son auteur dans deux ouvrages

particuliers, le *Genera* et le *Species Plantarum*. Les principes qu'il suivait en botanique, sont l'objet d'un troisième, la *Philosophia Botanica*. Ses *Amœnitates Academicæ*, en dix vol., sont un recueil de Dissertations sur des sujets particuliers, toutes intéressantes et pleines de sagacité. Il a encore publié des Relations de voyages, des Descriptions de cabinets et de jardins.

Linnæus mérite à juste titre d'être considéré comme le réformateur de l'histoire naturelle. Ses principes survivront encore au fond de ses ouvrages, et dirigeront toujours les naturalistes dans l'art de décrire, de caractériser et de nommer les objets. Néanmoins on peut lui reprocher d'avoir trop négligé la partie de la science qui traite des rapports naturels des êtres, et de s'en être tenu à des systèmes purement artificiels. A cet égard, on peut dire qu'il a retardé de quelques années l'adoption générale des bons principes.

Il jouit, pendant la plus grande partie de sa vie, de tout le bonheur et de toute la considération qu'un savant peut desirer. Généralement révéré dans toute l'Europe, il ne l'était pas moins dans sa patrie. Le roi de Suède l'anoblit et lui conféra l'ordre de l'étoile polaire. Après sa mort, ce prince prononça lui-même

son éloge funèbre, et lui fit ériger dans le jardin d'Upsal un monument magnifique : c'est une espèce de temple qui doit rassembler la collection la plus complète des productions de la nature.

C. V.



Collyer del.t *Landon direx.t*

LYTTLETON.

Georges Lyttleton tient un rang honorable parmi les grands seigneurs qui ont cultivé les lettres, et brille dans la double carrière de poète et d'homme d'état. Son talent léger, facile, son esprit aimable le firent chérir dans le monde. Les femmes sur-tout recherchèrent sa conversation, et les femmes furent l'objet de presque toutes ses poésies. Pope, son ami, devint son modèle ; il s'efforça d'imiter sa manière et sa marche antithétique : il saisit heureusement toutes les formes de sa versification, et il a quelquefois le bonheur d'approcher de l'élégance de son maître. Ses vers prêtent quelquefois à l'éloge, et jamais à la critique, dit Johnson ; ils plaisent à la femme tendre plus qu'à l'homme instruit, et remplissent parfaitement le but de leur auteur, qui n'aspirait qu'à plaire aux femmes. Mais ce jeune lord, si tendre auprès des belles, si poli, si aimable dans ses vers, était à la chambre des communes un wigh ardent, un patriote exalté, le membre le plus violent de l'opposition ; son style, si délicat en poésie, prenait à la tribune un caractère d'aigreur, et même de malignité : il ne parlait qu'en madrigaux dans les cercles, et en épigrammes dans le parlement.

Lyttleton annonça de bonne heure son talent et sa facilité. Etant au collége d'Eton, où on le citait comme le modèle des écoliers, il publia le *Mono-*

logue d'un jeune Beauté retirée à la Campagne, plaisanterie ingénieuse, qui annonce dans son auteur plus de connaissance du cœur féminin qu'on n'en attend d'un écolier. Ses *Lettres Persanes* suivirent de près son début. Cet ouvrage porte, selon Johnson, l'empreinte de la jeunesse de son auteur; il est rempli de cet amour ardent de la liberté qui existe toujours chez l'homme de génie qui débute dans le monde, et qu'il perd insensiblement à mesure qu'il avance dans la vie, et qu'il apprécie mieux les hommes et les choses.

Pour les connaître, Lyttleton résolut de voyager. En 1728 il quitta l'Angleterre, et parcourut la France et l'Italie. A son retour il fut nommé au parlement, et se fit bientôt remarquer dans le parti opposé à sir Robert Walpole, quoique son père, qui était un des commissaires de l'amirauté, votât toujours avec la cour.

Dans les luttes qui eurent lieu entre le ministère et l'opposition, on le vit combattre le projet qui tendait à établir une taxe sur les denrées, et l'organisation d'une armée active; il appuya fortement la pétition qui demandait au roi le renvoi de sir Robert Walpole; et lorsque ce ministre eut perdu ses places, ses amis (et il en avait beaucoup) firent tous leurs efforts pour exclure Lyttleton du comité secret.

Ils ne purent y réussir, et Lyttleton depuis ce moment poursuivit brillamment sa carrière politique. En 1737 le prince de Galles le choisit pour son secrétaire; en 1744 il fut nommé un des lords

de la trésorerie, puis conseiller privé, et enfin, en 1755, il parvint à la place de chancelier de l'échiquier. Cinq ans après, un nouveau règne amena un nouveau ministère, Lyttleton passa dans la chambre des pairs, et s'éloigna pour toujours des intrigues et des embarras de la politique.

Mais les emplois et les travaux de l'homme d'état n'avaient point empêché Lyttleton de se livrer à ceux de l'homme de lettres. Pendant ses voyages, il écrivit deux épîtres en vers, l'une au docteur Ayscough, et l'autre à Pope. Revenu à Londres, il consacra sa lyre aux amours, et n'écrivit plus que des vers érotiques; l'*Avis à une Dame*, la traduction de l'ode dialoguée d'Horace à Lydie, *Donec gratus eram*, celle d'une élégie de Tibulle, plusieurs chansons, et quelques poésies légères.

Epris de l'aimable miss Lucy Fortescue, il en fit l'héroïne de ses vers. L'hymen combla ses vœux, et mari toujours amant, il chanta sa maîtresse, devenue sa femme. Mais après cinq ans de l'union la plus heureuse, il eut la douleur de la voir périr en couches de sa seconde fille. Il jeta alors un crêpe sur sa lyre, et n'en tira plus que des sons plaintifs et mélancoliques.

Lyttleton avait publié vers l'année 1755 *les Dialogues des Morts*, une de ses meilleures productions en prose. Il fit paraître en 1764 trois volumes de son *Histoire d'Henri II*, et ne la termina qu'en 1771.

C'est à l'occasion de cet ouvrage que Johnson

rappelle l'ambitieuse exactitude de Lyttleton, dans tout ce qui concernait la ponctuation; celle de son *Histoire d'Henri II* exigea tant de changemens, qu'il fallut réimprimer les feuilles trois, quatre et jusqu'à cinq fois. Cette édition coûta mille guinées à l'auteur.

A la seconde édition, un nommé Reid, qui connaissait son faible, prétendit avoir le secret de la ponctuation par excellence, Lyttleton lui abandonna le bénéfice de l'ouvrage.

Il en fit encore une troisième édition, mais Reid n'existait plus. Un docteur fut chargé de revoir les épreuves, et s'en acquitta si mal, qu'il fallut à la fin des trois volumes mettre ce que le monde, dit Johnson, n'avait jamais vu, un errata de dix-neuf pages de points et de virgules.

Lyttleton avoue que dans sa jeunesse il avait été entraîné dans le scepticisme; mais que plus de maturité et l'étude des livres saints l'avaient rappelé à des sentimens chrétiens. Ce fut dans ces sentimens qu'il mourut, le 22 août 1773, à l'âge de soixante-quatre ans. Il était né en 1709.

PH. L. R.



G. Kneller pinx.t Landon direx.t

LOCKE.

Dans le cours du dix-septième siécle, trois hommes de génie, François Bacon en Angleterre, Descartes en France, et Leibnitz en Allemagne, entreprirent de réformer la philosophie. Bacon commença. Il lui donna pour base l'observation de la nature et l'expérience. Descartes, qui suivit de près, voulut la fonder sur la méditation. Il croyait que l'homme devait tout tirer de lui-même. Leibnitz, né quatre ans avant la mort de Descartes, prit un terme moyen : il prétendit que c'était la liaison des faits avec les principes qu'il fallait rechercher et prendre pour guide.

Descartes et Leibnitz firent secte. Ils eurent une vogue brillante, mais passagère. Du vivant même de Descartes, l'illusion des idées innées fut combattue victorieusement, et la chimère des tourbillons reconnue. La doctrine de ce dernier est restée à peu près au point où il la laissa. Quant à Bacon, il n'eut que des disciples philosophes et point de sectaires : c'est déja une sorte de garantie de la bonté de sa philosophie. Elle ne fut point agitée sur les bancs des écoles ; son développement, comme celui de certains germes précieux, fut lent, mais continu et progressif. On compte à Bacon trois disciples célèbres, entre plusieurs

autres, Gassendi qui aplanit la route, Newton et Locke qui ont répandu des flots de lumière sur des principes aperçus seulement par Bacon, ou qui ont découvert des filons nouveaux dans la mine immense que l'illustre chancelier avait ouverte et reconnue.

Jean Locke naquit au mois d'août 1632, près Bristol, cinq ans après la mort de Bacon. Il fit ses études à l'université d'Oxford, avec peu de succès. Son esprit avait besoin sans doute d'une nourriture plus forte pour se développer. Ce ne fut qu'à la lecture de Descartes qu'il sentit naître le goût de l'instruction. De l'étude de Descartes il passa à l'étude de la médecine qu'il apprit, mais qu'il n'exerça point. Il se renferma dans les méditations philosophiques.

La philosophie consistait alors en disputes pédantesques sur des riens obscurs auxquels l'autorité des siécles et le nom d'Aristote donnaient de l'importance. Il est digne de remarque que ce fut Descartes, et non Bacon, qui dessilla l'intelligence de Locke, quoique le philosophe chancelier fût antérieur, et anglais. Il paraît même qu'un autre français, Gassendi, servit sinon à initier, au moins à avancer Locke dans la philosophie de Bacon.

Locke avait connu à l'université d'Oxford, en 1666, milord Ashley, dans la suite chancelier d'Angleterre, sous le nom de comte de *Shaftes-*

bury. Il devint instituteur du fils et du petit-fils de ce seigneur. Le petit-fils se distingua dans le parlement par son éloquence et sa fermeté, et entre les philosophes de son temps par une manière de penser libre et forte. Il est auteur d'une *Lettre sur l'enthousiasme*, d'un *Essai sur la raillerie*, d'un ouvrage intitulé *les Caractères*, etc.

Le chancelier Shaftesbury ayant été disgracié, en 1673, Locke fut compris dans la disgrace de son patron, et perdit une place avantageuse qu'il tenait de lui. Le philosophe avait l'ame et le caractère trop nobles pour donner des regrets à la fortune dont on le dépouillait. Il voyagea sur le continent, et choisit un asile en Hollande. Le roi d'Angleterre s'offensa de cette espèce de fuite, et le fit rayer des registres de l'université d'Oxford. Mais la gloire des sciences, des lettres et des arts est hors de l'atteinte des rois. Quelques hommes qui aimaient et estimaient Locke se chargèrent de faire reconnaître son innocence, et lui proposèrent sa grâce. Il refusa un pardon qui supposait un délit. Son juste orgueil devint un crime: la vanité de la cour fut blessée de ce refus et de la persistance de Locke à résider dans l'étranger. On le mit au nombre des ennemis du roi, afin de se venger au moins de sa fierté. Jacques II le réclama de la Hollande, en le comprenant dans la liste des complices de la conspiration du duc de Montmouth. Locke n'avait d'estime ni pour Montmouth,

ni pour ses projets; et tandis que le duc combinait mal un mauvais plan, le philosophe achevait d'en exécuter un immortel, l'*Essai sur l'entendement humain.* Il changea seulement de résidence en Hollande, après la réclamation faite de sa personne, réclamation à laquelle on ne se montra pas empressé de satisfaire. Depuis longtemps la nation anglaise se pare avec orgueil de la gloire qu'acquit Locke dans sa proscription, et les deux derniers Stuarts qui le persécutèrent sont livrés aux mépris de tous les âges.

Locke avait environ 35 ans, lorsqu'il conçut l'*Essai sur l'entendement.* On dit qu'une dispute dont il fut témoin lui en suggéra la première idée. Cette dispute était mue par des gens de mérite, qui cependant ne pouvaient pas venir à bout de la vider. Méditant en silence, tandis qu'on disputait, Locke s'aperçut que la difficulté était dans les mots, et qu'on ne s'entendait pas. Convertissant cette observation en thèse générale, il remonta à l'origine des idées, comme à la cause première, examina la pensée dans ses sources, et démontra l'influence de l'abus des mots sur nos raisonnemens. Tel est le résultat de l'*Essai sur l'entendement humain.*

Ayant trouvé les fondemens de la vérité, il en fit deux grandes applications; l'une à la science de gouverner, et l'autre à l'éducation, ce qui produisit les deux Traités du *gouvernement civil*,

et de l'*éducation des enfans*. J. J. Rousseau a beaucoup puisé dans l'un et dans l'autre pour son *Contrat social* et l'*Emile*. Dans le premier de ces traités, Locke expose l'injustice et les inconvéniens de la tyrannie et du despotisme. Dans le second, il prouve qu'il ne suffit pas d'avoir un bon esprit, comme l'*Essai sur l'entendement* peut le former, mais qu'il faut auparavant tâcher d'avoir un corps sain. Les autres principaux ouvrages de Locke sont trois Lettres sur, ou plutôt pour *la Tolérance* en matière de religion; *le Christianisme raisonnable*, c'est-à-dire d'où sont bannis tous les mystères, et d'après lequel il suffirait d'avoir cru en J. C., d'avoir pratiqué la loi naturelle, pour avoir part aux récompenses éternelles promises. Ce dernier ouvrage suscita à Locke des haines et des disputes qui le dégoûtèrent du travail. D'ailleurs sa santé, qui avait toujours été faible, déclinait beaucoup.

En 1675, il s'était cru menacé de phthisie, et se rendit à Montpellier, passant par Paris où il fut très-accueilli des savans. Il avait visité aussi l'Allemagne et l'Italie. Ce ne fut qu'en 1690, à la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône de Jacques II, que Locke rentra en Angleterre. L'*Essai sur l'entendement humain* ne fut publié qu'en 1697. Le gouvernement ne voulut pas que son auteur restât plus longtemps dans l'indigence et négligé; de plusieurs emplois qui lui furent proposés, il accepta d'être membre d'une commission

pour le commerce, les Colonies, et les plantations. Il s'en démit, en 1700, avec un grand désintéressement, et se retira à 25 milles de Londres, chez un ami, le chevalier *Marsham*, où il mourut au mois de novembre 1704, dans sa soixante-treizième année.

Locke n'est pas de ces hommes dont il faille prendre garde d'étendre l'éloge au-delà de leurs ouvrages. On a déja vu que son caractère était noble, son ame délicate et fière. Il était en outre ami solide et affectueux. Sa société était agréable: il racontait avec grâce, finesse et enjouement. Sa vivacité allait quelquefois jusqu'à l'emportement; mais il rentrait aussitôt dans son caractère de douceur et de bonté. Son esprit au contraire était calme et patient; il passait des plus grandes conceptions aux plus petits détails d'observation. Tout ce qui était utile au genre humain l'attachait. Aussi disait-il que la connaissance des arts mécaniques renfermait plus de vraie philosophie que tous les systèmes des philosophes. Il était avide des conseils d'autrui, mais il était devenu circonspect à en donner, ayant remarqué, disait-il encore, que la plupart des hommes, *au lieu de tendre les bras aux conseils, y tendaient les griffes*. Ceux qui l'ont le mieux peint ont remarqué « qu'il méprisait ces misérables écrivains « qui détruisent sans cesse, sans rien élever. » Locke est quelquefois diffus.

J.


LA DUCHESSE
DE LONGUEVILLE.
Vanchat pinx.t
Landon direx.t

LA DUC^SSE DE LONGUEVILLE.

Belle, spirituelle, née avec un esprit d'intrigue et un caractère turbulent, Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, fut d'abord dévote par désœuvrement, puis galante par ambition, et redevint ensuite dévote par raison. On sait qu'elle fut l'ame de la Fronde, et qu'elle figura tour-a-tour dans les querelles des princes et dans celles des poètes. « Elle avait, dit le cardinal de Retz, une « langueur dans les manières qui touchait plus « que le brillant de celles même qui étaient plus « belles. Elle en avait une même dans l'esprit, « qui avait ses charmes, parce qu'elle avait, si l'on « peut le dire, des réveils lumineux et surprenans. « Elle eut eu peu de défauts, si la galanterie ne lui « en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obli- « gea de ne mettre la politique qu'en second dans « sa conduite, d'héroïne d'un grand parti, elle en « devint l'aventurière. »

Ce dernier rôle n'aurait jamais dû être celui de cette femme célèbre. Sa naissance, son esprit, le rang qu'elle tenait à la cour, l'appelaient aux plus brillantes destinées, et devaient éloigner de son cœur le desir de bouleverser le royaume pour se venger de quelques intrigans et pour satisfaire de petites passions.

Avant d'être madame de Longueville, mademoiselle de Bourbon avait eu du goût pour la vie reli-

gieuse. Cette grande ferveur ne fut pas à l'épreuve d'un bal. Sa beauté, sa tournure élégante et les graces de sa personne attirèrent tous les regards. Son cœur fut secrètement flatté du mal que faisaient ses yeux, le monde à qui elle plaisait cessa de lui déplaire, et les Carmelites s'aperçurent bientôt que la jeune princesse leur était échappée.

Mademoiselle de Bourbon parut avec éclat à la cour, et son esprit brillant trouva des admirateurs à l'hôtel de Rambouillet. A vingt-trois ans elle épousa le duc de Longueville qui en avait quarante-sept. Elle aurait pu sans doute trouver un seigneur plus jeune et plus aimable; mais elle en eut difficilement rencontré un plus estimable. Elle alla le rejoindre à Munster en 1644. Ce voyage était un tour que lui jouait le duc d'Enghien qui l'enlevait par là aux assiduités du prince de Marsillac (depuis duc de la Rochefoucauld). La duchesse ne lui pardonna pas; il était réservé aux troubles de la Fronde de les réunir.

Tout le monde sait que ces troubles ouvrirent une grande carrière à l'ambition de madame de Longueville; cependant l'indolence naturelle de cette princesse l'aurait dégoûtée des discussions d'une politique épineuse si elle n'avait eu la Rochefoucauld pour lui en débrouiller les difficultés.

Cependant, malgré son dévouement au parti, on la suspectait à Paris, comme on se défiait du grand Condé à S.-Germain: on s'imaginait toujours que la brouillerie du frère et de la sœur n'était que

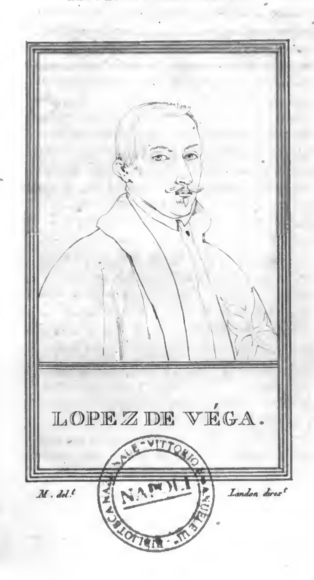
feinte ; il fallut qu'ils se déchirassent sans ménagement pour bannir la défiance. La paix les réconcilia, et les intrigues de madame de Longueville firent bientôt entrer le grand Condé dans le parti de la Fronde. « Il mettait ses services à trop haut prix, « et devenait rebelle à force de prétentions », dit le président Hénault. Il fut arrêté en 1650, avec son frère le prince de Conti, la Rochefoucauld, le duc de Longueville et quelques autres seigneurs. A la nouvelle de cet événement, madame de Longueville se retire en Normandie, s'efforce de faire soulever cette province, et n'y pouvant réussir, va trouver Turenne pour l'engager à faire révolter l'armée qu'il commandait.

L'élargissement des princes ramena la tranquillité pour quelques instans. Ce fut alors que madame de Longueville se trouva dans la situation la plus brillante. Outre la part qu'elle continuait d'avoir à tout, elle était l'objet de l'admiration du public, plus frappé de ses grandes qualités et de ses grands talents que de l'usage peu légitime qu'elle en faisait. Le repos ne lui convenait pas. Pendant que les discussions politiques étaient suspendues, elle prit parti dans les discussions littéraires qui s'élevèrent au sujet des sonnets d'Uranie, par Voiture, et de Job, par Benserade. Elle prouva plus d'une fois la pureté de son goût et la justesse de son esprit ; mais ce qui doit lui mériter à jamais l'estime des amis des lettres, ce fut la protection qu'elle accorda aux littérateurs de son temps, et l'asyle

qu'elle donna aux grands écrivains de Port-Royal.

De nouveaux troubles l'arrachèrent à des occupations paisibles, et la replongèrent dans des intrigues nouvelles et dans de nouveaux chagrins. Ses amans l'abandonnèrent, les troupes du roi eurent le dessus, son mari mourut, sa jeunesse disparaissait, il n'en faut pas tant pour rendre une femme dévote, madame de Longueville le devint irrévocablement; elle quitta la cour, et vécut dans la retraite la plus profonde jusqu'à sa mort, qui arriva le 15 avril 1679 aux Carmelites de la rue Saint-Jacques. Elle était née en 1618, au château de Vincennes, où son père, Henri II de Bourbon-Condé, était prisonnier.

Ph. L. R.



LOPEZ DE VÉGA.

M. del.t *Landon direx.t*

LOPEZ DE VÉGA.

Lope Félix de Véga Carpio, nommé plus ordinairement Lopez de Véga, naquit à Madrid, en 1562, d'une famille noble. Il occupa plusieurs emplois, et porta même les armes avec quelque distinction. Il se maria deux fois : veuf de la seconde femme, il se fit prêtre, et entra dans l'ordre de Malte. Il mourut, le 27 août 1635, âgé de 73 ans. Voilà tout ce qu'on sait, ou plutôt tout ce qu'il y avait à dire d'une vie que la culture des lettres a presque entièrement remplie. Lopez de Véga fut le plus fécond des écrivains : il passe pour avoir composé plus de 2,200 comédies en vers. Caldéron, son successeur, n'en a fait que 1500. Auprès de ces hommes-là, notre Mairet était un auteur bien stérile. Lopez de Véga ne s'est point borné aux ouvrages de théâtre : on a encore de lui plusieurs poèmes, dont un a pour titre : *Nouvel Art de faire des Comédies ; Arte nueva de hazer Comedias*. On doit être curieux de connaître la poétique d'un auteur dont les pièces ne paraissent assujetties à aucune espèce de règles, tant elles sont remplies d'extravagances monstrueuses et de bouffonneries grossières. Ces défauts n'empêchent point que Lopez de Véga ne soit regardé, par ses compatriotes, comme un des plus heureux génies que l'Espagne ait produits : il est du petit nombre

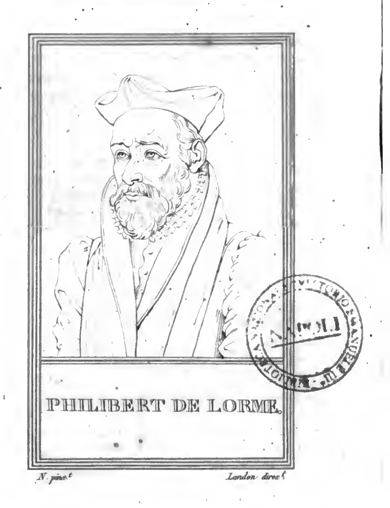
des écrivains espagnols dont la réputation a franchi les Pyrénées, et s'est répandue chez les autres nations. Voltaire prétend qu'il était indigné de la barbarie où le théâtre espagnol était plongé; mais qu'il s'y soumettait, pour plaire à un peuple ignorant, amateur du faux merveilleux. Voltaire en trouve la preuve dans ce passage du poème sur l'Art de la Comédie, passage qu'il a traduit en vers et fort embelli :

Les Vandales, les Goths, dans leurs écrits bizarres,
Dédaignèrent le goût des Grecs et des Romains.
Nos aïeux ont marché dans ces nouveaux chemins;
Nos aïeux étaient des barbares.
L'abus règne, l'art tombe et la raison s'enfuit.
Qui veut écrire avec décence,
Avec art, avec goût, n'en recueille aucun fruit;
Il vit dans le mépris, et meurt dans l'indigence.
Je me vois obligé de servir l'ignorance,
D'enfermer sous quatre verroux
Sophocle, Euripide, Térence.
J'écris en insensé; mais j'écris pour des fous.

. . . .

Le public est mon maître, il le faut bien servir,
Il faut, pour son argent, lui donner ce qu'il aime.
J'écris pour lui, non pour moi-même,
Et cherche des succès dont je n'ai qu'à rougir.

A.



PHILIBERT DE LORME.

N. pinx.t *Landon direx.t*

PHILIBERT DELORME.

Cet habile architecte, contemporain de Pierre Lescot, n'eut ni la délicatesse de goût, ni la richesse d'invention, ni la pureté d'exécution, qui caractérisent le créateur du Louvre; mais sous le rapport de la construction, il s'est fait un nom durable, et une réputation qui a survécu à ses monumens. A l'âge de quatorze ans il était déja en Italie, où il eut pour protecteur et pour guide Marcel Cervin, amateur des arts, qui devint pape, sous le nom de Marcel II.

Enrichi des dépouilles de l'antiquité, Delorme revint à Lyon, sa patrie, en 1536, où il construisit le portail de S.-Nizier, et quelques voûtes en trompe, d'une coupe de pierre hardie et savante.

Le cardinal du Belley l'attira bientôt à Paris, et le produisit à la cour de Henri II. Le fer à cheval de Fontainebleau fut sa première entreprise; les châteaux d'Anet et de Meudon furent aussitôt après construits sur ses plans.

La Chapelle de Villers-Cotterets a de cet architecte un portique d'ordre corinthien, remarquable par son goût et par sa construction. N'ayant point à sa disposition de pierres assez étendues pour y tailler des colonnes d'un seul morceau, Delorme les fit de quatre tambours, et imagina de cacher, par des ornemens et des moulures, les joints de leurs assises. C'est probablement à cet essai que l'on doit ces colonnes à tambour de marbre et à bande

sculptées qu'il a employées au pavillon du milieu des Tuileries.

C'est à cet architecte que l'on doit la formation originaire du palais des Tuileries. Il y reste encore beaucoup de traces de son goût, malgré les changemens et les restaurations qu'on y a opérés depuis.

Un des plus remarquables ouvrages de Delorme fut le tombeau des Valois, construit près de l'église de S.-Denis. Il fut démoli en 1719, et il n'est presque plus connu que par les estampes qu'en a données Marot.

Delorme se met au rang des classiques de l'architecture française : Chambray lui a fait cet honneur dans son parallèle de l'architecture ; mais il ne lui assigne le premier rang, ni pour la sévérité, ni pour la pureté, ni pour l'élégance.

Le nom de Delorme a acquis depuis quelques années une célébrité nouvelle, par la méthode de charpente de son invention, reproduite par MM. Legrand et Molinos : elle consiste à substituer aux fermes des charpentes ordinaires, dans les toitures, et aux chevrons, des courbes composées de deux planches de bois assemblées en coupe et en liaison, entretenues dans leur position par des mortaises, dans lesquelles on introduit des liernes percées à distance convenable, et remplies par des coins qui serrent les courbes et les empêchent de s'incliner.

Philibert Delorme a laissé un traité d'architecture. Il était né à Lyon, et mourut en 1577.

Q. D. Q.





Boydel sc. *Landon direx.t*

CLAUDE LE LORRAIN.

Les paysages de Claude le Lorrain sont des modèles de perfection : il a su joindre la beauté des sites à la vérité du coloris. Inférieur au Poussin, pour la richesse de la composition, il le surpasse dans la dégradation aérienne et la variété des effets de la lumière : il a le même avantage sur les Caraches, le Dominiquin, et tous les paysagistes de l'école italienne, si l'on en excepte Le Titien, qui possède une fierté de teintes que nul autre ne peut lui disputer. Quelques maîtres flamands sont supérieurs à Claude pour la finesse des détails et la grace du pinceau, mais il a rendu dans un plus grand goût le feuillé des arbres et le caractère de leurs différentes espèces.

Il ne dut son habileté, ni aux maîtres dont il reçut les premières leçons, ni à la vivacité d'un génie facile : son esprit s'était refusé dès l'enfance aux notions les plus simples. Né de parens obscurs, privé d'éducation, stupide en apparence, à peine savait-il écrire son nom. Les règles de la perspective, que lui donna Goffredi à Naples, semblaient être au-dessus de son intelligence, et ce fut inutilement qu'il s'appliqua à l'étude de la figure ; celles qu'il a introduites dans ses tableaux sont au-dessous de la médiocrité, et il ne s'aveuglait pas sur ce point, car le plus souvent, il confiait à quelque main étrangère le soin d'animer ses paysages. Il ne fut redevable de ses talens extraordinaires qu'à de longues méditations et à

un travail opiniâtre. Il passait une partie de son temps à contempler, dans les campagnes ou sur le rivage de la mer, les effets de la lumière du soleil aux différentes heures du jour; il observait les montagnes, l'horizon, les nuages, les tempêtes. Rentré chez lui plein de ses souvenirs, il prenait ses pinceaux, et ne les quittait que lorsqu'il était parvenu à reproduire sur la toile les objets qui l'avaient frappé. Aussi peut-on dire que ses tableaux rivalisent avec la nature; plus on les regarde, plus on trouve l'imitation parfaite.

Claude Gelée était né en 1600, dans le diocèse de Toul en Lorraine, d'où lui vient son surnom. Après avoir quitté l'école, où il n'apprit rien, pour le métier de pâtissier, qui ne lui réussit pas davantage, il alla à Rome, et, faute d'occupation, se mit au service d'un peintre nommé Augustin Tassi, dont il apprêtait la nourriture et broyait les couleurs. C'est là qu'il prit du goût pour la peinture. Il alla à Naples, y passa deux années, revint à Rome, fit un voyage en Lorraine, et retourna enfin se fixer en Italie, où il se perfectionna. Il obtint la protection du pape Urbain VIII; et après avoir fourni une carrière laborieuse, également utile à sa gloire et à sa fortune, il mourut de la goutte, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Ses ouvrages sont très-nombreux, et se sont toujours maintenus à un très-haut prix. Plusieurs graveurs, entre autres Wivarès et Woolet, ont travaillé d'après Claude le Lorrain, et lui-même a gravé à l'eau forte une suite de paysages. Il a laissé un grand nombre de dessins très-estimés. L.





S.t LOUIS

N. pinx.t *Landon direx.t*

LOUIS IX.

Louis IX, ou S. Louis, fils aîné de Louis VIII, n'avait que 12 ans, lorsque le roi son père mourut. Sa mère, Blanche de Castille, gouverna avec sagesse, pendant la minorité du jeune Louis, qui ne prit les rênes du gouvernement qu'à l'âge de 21 ans. Son amour de la justice, les sages réformes qu'il fit dans la législation, l'abolition de ces combats barbares dits *judiciaires*, sa fermeté envers les grands vassaux, les papes, et le clergé qu'il sut réprimer et contenir, son courage et son habileté lui ont assuré la vénération de la postérité. Sa piété et ses croisades lui valurent le titre de saint, presque de son vivant. Malheureusement ces croisades furent une grande calamité pour la France. Elles l'épuisèrent d'hommes et d'argent. On a évalué à cent mille le nombre des Français qui périrent dans les deux croisades de S. Louis. Dans la première, sa flotte était *de dix-huit cents vaisseaux*, et son armée de plus *de trente-cinq mille hommes*. Elle se trouva d'environ *soixante mille*, lorsque le comte de Poitiers et tous les autres renforts furent arrivés en Egypte.

On a les comptes de quelques-unes des dépenses de cette expédition, et l'on en peut induire qu'elles furent immenses. Louis IX donnait au *seigneur de Valeri*, pour trente chevaliers, *huit mille livres*

(ce qui équivaudrait à près de cent cinquante mille de nos livres); au connétable *trois mille livres* d'alors, pour quinze chevaliers; à l'archevêque de Reims et à l'évêque de Langres, chacun *quatre mille livres*, pour pareil nombre de quinze chevaliers. 162 chevaliers mangeaient aux tables du roi. La moitié de cette armée périt de maladies, l'autre fut défaite en Egypte, Louis fut fait prisonnier avec deux de ses frères, après avoir vu tuer le troisième. Il paya une rançon équivalente à environ neuf millions de nos livres, et se retira en Palestine, avec les débris de son armée, réduite à *six mille* combattans. Il passa près de quatre ans en Palestine, avant de revenir en France, car ce ne fut qu'au mois de septembre 1254, qu'il arriva à Paris.

On ne peut excuser Louis IX qu'en disant que les croisades étaient la maladie morale des princes du temps. Sa première croisade fut l'effet d'un rêve et d'un vœu fait pendant une maladie grave, en 1244. Sa mère, quoique très-pieuse, tout son conseil, et jusqu'à l'évêque de Paris, lui représentèrent les dangereuses conséquences de cette entreprise; il voulut acquitter son *vœu*. Les bénédictins, auteurs de l'art de vérifier les dates, disent qu'il employa une *pieuse adresse* pour enrôler les seigneurs de sa cour : c'était un usage des rois de France de donner à leurs courtisans, la veille de Noël, des capes fourrées dont on s'enveloppait à

l'instant d'aller à l'office de la nuit. On appelait ce vêtement *les livrées*. Louis IX fit broder secrètement des croix sur ces capes. L'on avait eu soin d'éclairer très-peu la salle où on s'en revêtait, de sorte qu'en entrant dans l'église chacun fut très-surpris de se trouver *croisé*. Une croix sur les habits était en effet le signe de l'engagement pris d'aller en croisade. Les courtisans se prêtèrent aux vues du monarque, et l'appelèrent *adroit pêcheur d'hommes*. Après avoir mis quatre ans à ses préparatifs, Louis fut prendre congé des Saints Martyrs, à Saint-Denis, le 12 juin 1248, et partit *pour la Terre sainte*, avec la reine sa femme, ses trois frères et leurs femmes.

Pendant les seize années qui s'écoulèrent entre la première et la seconde croisade, Louis IX fit plusieurs améliorations dans l'administration de la justice. Il abolit entre autres les *duels judiciaires* qui faisaient partie de la législation. Quand le juge ne pouvait pas démêler le droit des parties, il leur ordonnait de se battre : en matière civile, le vaincu était condamné à une amende. De là vint le proverbe, *le battu paye l'amende*. En matière criminelle, le vaincu était pendu, fût-il mort. Louis IX a laissé un code qui porte le titre d'*établissemens de S. Louis*. On sait qu'il rendait lui-même la justice sous un arbre du bois de Vincennes. Sa loi la plus sage et la plus utile fut celle connue sous le nom de *pragmatique sanction*, par

laquelle il rendit aux abbayes et aux cathédrales le droit d'élire leurs évêques ou abbés, réprima les entreprises du clergé sur l'autorité séculière, et le droit que s'arrogeaient les papes de mettre des impositions sur les églises de France.

Mais ce monarque, d'ailleurs si sage, et au dessus de son siécle, sous tous les autres rapports, était revenu de Palestine avec le dessein d'une nouvelle croisade. Il le déclara dans un parlement, en 1257, et prit la croix de nouveau. Les seigneurs étaient ruinés par la première croisade, au point que le sire de Joinville qui aimait Louis, qui avait partagé ses dangers et sa captivité, refusa d'être de la seconde expédition, parce que la première avait épuisé sa seigneurie. Le roi acheta les domaines de plusieurs seigneurs pour leur fournir de quoi partir, et il en augmenta d'autant la puissance royale. Des villes et bourgades se rachetèrent aussi de leurs seigneurs par la même occasion. Ce fut un bien. Mais quand les historiens osent mettre en balance ces deux avantages avec les fâcheux effets des croisades de S. Louis, ils ressemblent plus aux auteurs des saintes légendes qu'aux utiles écrivains des actions louables et des fautes du passé. Louis IX était juste, modéré, modeste et économe. Ces qualités réunies font tellement prospérer les empires, que malgré le désastre de ses croisades, la France, sous Louis IX, reçut un grand accroissement de prospérité. Joinville l'exagère peut-être,

mais il dit : « que finalement le royaume se multi-
« plia tellement par la bonne droiture qu'on y
« voyait régner, que le domaine, censive, rente
« et revenu du roi, croissaient tous les ans de
« moitié. » On a vu que tous les accroissemens du domaine royal n'étaient pas des signes de prospérité. Mais l'assertion de Joinville prouve du moins que le temps et les moyens employés aux deux expéditions d'outre-mer auraient porté fort loin le bonheur de la France sous ce règne. Après trois ans de préparatifs, Louis IX s'embarqua le 1 juillet 1270, avec ses trois fils et *soixante mille hommes*. Le 17 du même mois, il descendit à la côte d'Afrique, et assiégea Tunis. La peste attaqua son armée aussitôt, et Louis lui-même en mourut, le 25 août, à l'âge de 55 ans, après 44 ans de règne. Il était né en 1215. Il avait eu onze enfans de Marguerite de Provence, sa femme. Philippe, surnommé *le Hardi*, et l'aîné des trois qui lui restaient, lui succéda. Le pape Boniface VIII mit Louis IX au rang des saints, en 1297 (27 ans après sa mort). Ce ne fut que sous Louis XIII que sa fête devint universelle pour la chrétienté. On peut, sans témérité, présumer que les désastreuses croisades influèrent plus sur sa canonisation que les bonnes lois, la sage administration, et surtout que la fermeté avec laquelle ce monarque avait fait rentrer la cour de Rome et le clergé dans des limites qu'ils avaient dépassées. Quoi qu'il en soit, Vol-

taire, qui ne sera pas suspect, en louant *un Saint*, a fait de celui-ci un éloge au dessus de tous les panégyriques dont les chaires chrétiennes ont retenti.

« Louis IX, dit-il, paraissait un prince destiné à « réformer l'Europe, si elle avait pu l'être; à rendre « la France triomphante et policée, et à être en « tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était « celle d'un anachorète, ne lui ôtait aucune vertu « de roi. Une sage économie ne déroba rien à « sa libéralité. Il sut accorder une politique pro- « fonde avec une justice exacte; et peut-être est-il « le seul souverain qui mérite cette louange: pru- « dent et ferme dans le conseil, intrépide dans « les combats, sans être emporté, compatissant, « comme s'il n'avait jamais été que malheureux. « Il n'est pas donné à l'homme de porter plus « loin la vertu. »

Nous pensons comme Voltaire qu'il faut laisser les fautes de Louis IX à son siècle: mais toujours faut-il les noter, parce qu'il est utile d'inculquer que la sainteté et l'héroïsme ne dispensent point des jugemens de la postérité.

J.



Morin del.t *Landon direx.t*

LOUIS XI, ROI DE FRANCE.

Louis XI, fils de Charles VII, naquit à Bourges, en 1423. Ce prince si despotique, et dont le règne porta le coup le plus fatal à la liberté de la France, commença par être un sujet rebelle, un fils ingrat et dénaturé. Il n'avait pas 17 ans qu'il fut le chef de la révolte que l'on appela *la Praguerie*. Charles VII marcha contre les rebelles, les dissipa et leur pardonna. Louis, alors dauphin, parut quelque temps vouloir effacer cette première faute ; il signala sa valeur contre les Anglais, et contribua à les chasser du royaume. Mais sa haine pour les ministres du roi et pour Agnès Sorel, et surtout l'impatience de régner l'entraînèrent bientôt dans de nouveaux complots. Se voyant découvert, il quitta la cour, et se retira d'abord dans le Dauphiné, puis chez Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui consentit à lui donner un asile, mais qui ne voulut point entrer dans ses projets séditieux. La conduite du dauphin remplit d'amertume les dernières années, et même abrégea les jours de Charles VII : ce prince se laissa mourir de faim, dans la crainte que son fils ne le fît empoisonner.

Louis XI monta sur le trône, en 1641, et se trouva, dès le commencement de son règne, investi de plus de puissance que n'en avait eu

aucun de ses prédécesseurs. Le gouvernement féodal était presque entièrement ruiné ; il ne restait plus que deux grands fiefs, le duché de Bourgogne et celui de Bretagne. L'esprit de faction, la jalousie du pouvoir et l'amour de l'indépendance s'étaient éteints peu à peu parmi les nobles, pendant la longue guerre qui avait réuni tous les Français contre l'ennemi commun ; et le monarque avait accru son autorité au milieu même des convulsions qui avaient failli le renverser du trône. Pour affermir et pour étendre encore cette autorité, il n'eût fallu que l'étayer sur l'amour et le respect, en montrant de la justice et de la fermeté. Mais la nature avait formé Louis XI pour être un tyran : en quelque temps que le sort l'eût appelé au trône, il aurait signalé son règne par des projets pour opprimer son peuple et se rendre absolu. Soupçonneux, rusé et cruel, jaloux de son pouvoir, opiniâtre dans ses desseins, implacable dans ses vengeances, étranger à tout principe de justice, sans aucune idée de décence, il dédaignait toutes les contraintes que le sentiment de l'honneur, ou le desir de la gloire impose même aux ambitieux. Il sentit que dans la situation où se trouvaient les esprits, il ne fallait plus qu'intimider ou tromper pour asservir, et c'est par la fourbe et par la terreur qu'il voulut gouverner.

Son premier soin fut de disgracier tous ceux que Charles VII avait employés. Les chefs de la

noblesse qui avaient servi son père avec tant de dévouement et de gloire étaient par cela même suspects à ses yeux: il lui fallait des créatures et non des ministres. Il remplit presque tous les départemens d'hommes nouveaux, tirés pour la plupart du rang le plus bas, et qu'il élevait aux places supérieures, afin de pouvoir les sacrifier impunément s'ils eussent mal servi ses desseins, ou refusé d'être les complices et les exécuteurs de ses forfaits. Les grands, privés de leur crédit, dépouillés de leurs places et de leurs priviléges, levèrent l'étendard de la révolte. La guerre dite *du bien public* éclata, et mit Louis au hasard de perdre la couronne et la vie. Après la bataille de Montlhéry, il fut contraint de négocier avec les confédérés, et de leur accorder tout ce qu'ils demandaient. Il ne se releva du traité honteux de Conflans qu'en le violant dans tous ses points. Pour reprendre ce qu'il avait cédé, il trompa les chefs de la ligue les uns après les autres. C'est ainsi qu'on le vit plus d'une fois effacer des violences imprudentes par la faiblesse, à celle-ci faire succéder l'artifice et le parjure, et soutenir enfin des fourberies par des cruautés.

En formant le projet d'abaisser l'ordre de la noblesse, et de réduire tous ses membres au niveau des autres sujets, Louis XI n'avait rien moins que l'intention de relever le corps entier de la nation si longtemps avili sous le gouvernement

féodal. C'était uniquement pour arriver au pouvoir arbitraire, pour *mettre les rois hors de page*, c'est-à-dire pour placer leur volonté au dessus de toutes les loix, dans l'ordre politique, qu'il se proposa de renverser les faibles barrières que lui opposait encore une aristocratie expirante. Dans ce dessein, il eut recours à toutes les ressources de l'intrigue, à tous les mystères et les artifices de la perfidie, pour répandre des semences de jalousie, de haine et de discorde parmi les principales familles du royaume. En les divisant, il prévenait leur opposition: il s'assura de leur soumision, en les intimidant par la sévérité des loix de lèze-majesté, par la rigueur des poursuites exercées par ses commissaires, et enfin par la terreur des exécutions. « Il y a peu de tyrans, dit « un historien, qui aient fait mourir plus de ci« toyens par les mains des bourreaux, et par des « supplices plus recherchés. Les chroniques du « temps comptent 4000 sujets exécutés sous son « règne, en public ou en secret. Les cachots, « les cages de fer, les chaînes dont on chargeait « ces victimes, sont les monumens qu'a laissés ce « monarque. On ne voyait que des gibets aux « environs de son château : c'était à ces affreuses « marques qu'on reconnaissait les lieux habités « par un roi. » Les détails de l'exécution du duc de Nemours font frémir d'horreur : ses enfans furent placés sous l'échafaud, et virent couler sur

eux le sang de leur père : on les tira de là pour les plonger dans un cachot. Le duc de Berri, frère du roi, et qui avait été un des chefs de la ligue du bien public, ne périt pas, il est vrai, par la main du bourreau, mais il mourut empoisonné.

Soigneux de conserver et d'étendre le droit que son père s'était arrogé de lever des taxes perpétuelles et d'établir une milice permanente, sans le consentement des états-généraux, Louis XI tripla le produit de la taille imposée par Charles VII, et doubla l'armée. Chacune de ces mesures assurait l'exécution de l'autre ; toutes deux convenaient également à l'esprit d'un gouvernement qui voulait surtout être redouté, et qui regardait la France *comme un pré qu'il pouvait faucher tous les ans, et d'aussi près qu'il lui plaisait*. Quelque étendue que Louis XI eût donnée à la prérogative royale, il ne put se dispenser cependant d'avoir recours deux fois aux états-généraux. Mais il sut si bien employer la corruption et la crainte, la puissance et l'intrigue, pour les composer à son gré et pour diriger leurs délibérations, qu'il les trouva toujours dociles à ses volontés : ce fut lui qui enseigna le premier aux autres princes le secret funeste d'attaquer la liberté publique, en commençant par empoisonner la source d'où elle découle. Il eut à s'applaudir du succès de tant de soins. Les temps précédens avaient inspiré des mœurs fières et bar-

bares, dans lesquelles on vit éclater quelquefois l'héroïsme. Le règne de Charles VII avait eu des Dunois, des Richemont, des la Hire, des Saintraille, et des magistrats d'un grand mérite; mais sous Louis XI, pas un grand homme. Il avilit la nation. Il n'y eut nulle vertu : l'obéissance et la bassesse tinrent lieu de tout; et le peuple, dit Voltaire, fut enfin tranquille comme les forçats le sont dans une galère.

Pendant que Louis XI établissait en France le despotisme pur sur les ruines de l'ancienne constitution, il ajoutait à l'étendue du royaume par des acquisitions de différente espèce. Il achetait le Roussillon et la Cerdagne; la Provence, l'Anjou et le Maine lui étaient donnés par René et Charles d'Anjou: après la mort de Charles-le-Téméraire, il s'emparait de la Bourgogne et de l'Artois. La France, en étendant ses limites, unit toutes ses parties, et devint alors l'état le plus puissant de l'Europe. Cet accroissement des forces de la monarchie est ce qui a jeté le plus d'éclat sur le règne de Louis XI : les historiens en ont attribué tout l'honneur à ce qu'ils appellent sa profonde politique. Mais est-il bien certain qu'en se contentant de suivre avec fermeté, mais avec modération et franchise, le mouvement imprimé sous le règne précédent, il n'eût pas obtenu le même résultat? Ce prince n'eut réellement pas d'adversaires redoutables, soit au dehors, soit au dedans, et sa

prétendue habilité ne servit le plus souvent qu'à fournir à ses ennemis des armes contre lui. En répétant sans cesse *qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner*, il s'exposait à perdre tout le fruit de cette maxime ; en trompant tous ses voisins, il les invitait à le tromper : aussi prouverait-on facilement que les fautes qu'il commit, les revers ou les contrariétés qu'il essuya, il les dut à l'habitude qu'il avait contractée de bonne heure d'introduire dans la politique un mélange de timidité et de finesse, de méfiance et de fausseté, d'artifice et de parjure qui la supplée rarement et qui l'avilit toujours. Ce fut par là qu'il provoqua la ligue du bien public ; qu'il fut la dupe du pape Pie II, en abolissant la célèbre pragmatique sanction, regardée comme le rempart de l'église gallicane ; qu'il rendit implacable et perfide à son tour Charles de Bourgogne, né emporté, violent, téméraire, mais éloigné de la fraude. La fortune le débarrassa d'un ennemi qui le harcelait sans cesse ; mais, après sa mort, ce fut encore cette même politique artificieuse, ce penchant à l'injustice et à la fraude, qui, en suggérant à Louis XI le projet d'envahir l'héritage de Marie de Bourgogne, lui fit perdre l'occasion de réunir à la couronne, par un mariage, les vastes domaines qu'elle porta en dot à Maximilien d'Autriche : événement qui devint la base de la puissance de Charles-Quint, et l'origine

de guerres ruineuses pour la France. Si ce fut, comme dit Mably, un chef-d'œuvre de politique de n'oser combattre Edouard, lorsque celui-ci, encore mal affermi sur le trône d'Angleterre, vint attaquer la France, et d'aimer mieux être son tributaire que son ennemi, cette politique-là ressemble beaucoup à la faiblesse et à la lâcheté. Louis XI montra vraiment celle d'un roi, lorsqu'après la conspiration des *Pazzi*, il protégea Florence contre Sixte IV; lorsque plus sage que son successeur, il ne fit pas valoir les droits que Charles d'Anjou lui avait cédés sur les royaumes de Naples et de Sicile; lorsqu'il *donna au Diable* Gènes qui, après tant d'infidélités, se donnait encore à lui.

Quoique Louis XI ait joint aux vices d'un cœur pervers les défauts d'un esprit bizarre, on ne saurait disconvenir que la nature ne lui eût donné la plupart des talens et même quelques-unes des qualités d'un roi. Il savait faire le bien, lorsqu'il ne croyait pas de son intérêt de faire le mal. Il avait du courage et de l'activité; une continuelle application aux affaires et une grande sagacité: *il portait*, selon ses expressions, *tout son conseil dans sa tête*. La France lui doit plusieurs établissemens et des réformes dans l'administration qui annoncent des vues saines, une surveillance active et un esprit éclairé. Lors même qu'il violait arbitrairement toutes les loix, et que sur de simples lettres

du prince, des confiscations et des bannissemens étaient ordonnés et exécutés tous les jours, il voulait que la justice fût rendue à ses sujets, dans leurs affaires particulières, avec exactitude et célérité. Il créa plusieurs parlemens, et établit une police sévère : Paris, désolé par une contagion, fut repeuplé par ses soins. Il ordonna de rassembler les loix et les coutumes, soit françaises, soit étrangères, afin d'en former un code fixe et uniforme pour tout le royaume : son intention était qu'il n'y eût qu'une loi, qu'un poids et qu'une mesure. Il fut assez éclairé pour ne pas hausser et baisser les monnoies, à l'exemple de ses prédécesseurs. Il s'occupa d'encourager le commerce; pour créer de nouvelles manufactures, il fit venir des ouvriers de la Grèce et de l'Italie, et les exempta de tout impôt. Mais la ruine de l'agriculture avait tari la véritable source des richesses : le commerce et les manufactures languirent malgré les soins de Louis XI. C'est à lui que l'on doit le premier établissement des postes, qui ne furent d'abord destinées qu'au service du roi; une tyrannie inquiète et soupçonneuse devait repousser l'idée d'en faire un moyen de correspondance et de communication pour les citoyens. Enfin il fonda plusieurs universités : il aimait assez les lettres, il les cultivait même, et il leur rendit un service important en protégeant contre le parlement de Paris les premiers impri-

meurs qui vinrent de Mayence s'établir en France, en 1470. Ces actes de l'administration de Louis XI, son affectation à paraître *humble en paroles et en habits*, affectation qu'il justifiait en disant, *quand orgueil chemine devant, honte et dommage suivent de bien près*, sa familiarité étudiée avec les classes inférieures du peuple, quelques traits de bienfaisance et de libéralité, ont fait penser que sous ce règne, si fatal aux grands, le reste de la nation fut du moins heureux. Pour se convaincre du contraire, il suffit de consulter les historiens contemporains, Philippe de Comines entre autres, dont les mémoires écrits avec la retenue que devait s'imposer le ministre et le favori du roi, peignent cependant avec une énergique vérité *l'état de ce royaume tant faible et tant oppressé de mainte sorte;* il suffit surtout de lire les cahiers que les états-généraux, assemblés à Tours, en 1484, présentèrent à Charles VIII: on y voit le tableau le plus touchant des malheurs publics. « Le peuple, disent les trois ordres, « opprimé à la fois par les gens de guerre qu'il « paye cependant pour en être protégé, et par « les officiers chargés de percevoir les revenus du « roi, est chassé de ses maisons dévastées, et erre « sans subsistance dans les forêts. La plupart des « laboureurs, à qui on a saisi jusqu'à leurs che- « vaux, attèlent leurs femmes et leurs enfans à « la charrue ; et n'osant même labourer que la

« nuit, dans la crainte d'être arrêtés et jetés dans « des cachots, se cachent pendant le jour, tandis « que d'autres, réduits au désespoir, fuyent chez « les étrangers, après avoir égorgé leur famille « qu'ils n'étaient plus en état de nourrir. » Tels furent dans tous les temps les fruits amers du despotisme.

On pourrait s'étonner que Louis XI, dur, méchant et cruel, ait été sensible à l'amour; il eut en effet plusieurs maîtresses, et il laissa deux enfans naturels: mais on ne doit pas être surpris qu'il ait été dévot. La dévotion était le ton du siécle, on la voyait alors, sans être fausse, unie aux mœurs les plus dépravées, aux vices les plus révoltans. Celle de Louis XI n'était que la crainte superstitieuse d'une ame timide et égarée: sa religion consistait à s'entourer de reliques qu'il faisait acheter dans toute l'Europe, à des prix exorbitans; à attacher à son bonnet une Notre-Dame de plomb à qui il demandait pardon de ses assassinats, sans cesser pour celà d'en commettre; à prier le pape de lui envoyer *le corporal sur quoi chantait monseigneur S. Pierre*, de lui permettre de porter à l'église le surplis et l'aumusse, de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Reims, etc. Dans ses dernières années, ce tyran farouche, en proie à une sombre mélancolie qui ne lui offrait que des images funestes, et voulant dérober à tous les

regards les progrès du mal qui le conduisit au tombeau, se renferma dans le château du Plessis-les-Tours, dont il avait fait une véritable forteresse, ou plutôt une affreuse prison. C'est là qu'inaccessible à ses sujets, entouré de gardes et d'instrumens de supplice, tremblant devant son médecin *Coitier*, implorant les conseils et les prières de l'hermite *S. François de Paule* qu'il avait fait venir du fond de la Calabre, regrettant la vie, et en même temps dévoré d'ennui, de soupçons et de remords, il vit arriver, en 1483, le terme de sa misérable existence. Louis XI est le premier de nos rois qui ait pris, dans ses actes, le titre de *très-chrétien*, et à qui on ait donné celui de *majesté*. Il fonda, en 1469, l'ordre de S. Michel.

Duclos a publié une vie de Louis XI, en trois volumes; elle est écrite avec impartialité, mais avec une sécheresse rebutante. On assure que Montesquieu, si digne d'être le Tacite de cet autre Tibère, en avait écrit l'histoire, et qu'il la jeta au feu, croyant y jeter le brouillon que son secrétaire avait déja brûlé.

F.





N. pinx.t *Landon direx.t*

LOUIS XII.

On peut appliquer à Louis XII les paroles de l'Ecriture : *remittuntur ei multa, quia dilexit multum;* beaucoup de fautes lui ont été pardonnées, parce qu'il a beaucoup aimé. Petit-fils du duc d'Orléans, frère de Charles VI, que le duc de Bourgogne fit assassiner, il naquit à Blois, en 1462. Dans sa jeunesse, il annonçait un caractère fougueux et turbulent qui déplut à Louis XI, et qui lui fit des ennemis. Après la mort du roi, il voulut, en qualité de premier prince du sang, disputer la régence à Anne de Beaujeu, ne put la lui enlever, leva des troupes, et se ligua contre elle avec le duc de Bretagne, fut battu et pris à la journée de Saint-Aubin, et resta trois ans prisonnier dans la tour de Bourges. En 1498, la mort de Charles VIII l'appela au trône. Devenu roi, son premier soin fut d'oublier le passé, et de rassurer tous ceux dont il avait eu à se plaindre, par ces belles paroles : *le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans.* La raison d'état, fortifiée par un ancien penchant, lui fit annuller son mariage avec Jeanne de France, pour épouser la duchesse de Bretagne, veuve du dernier roi.

Malheureusement Louis XII avait des droits sur Milan par Valentine Visconti, sa grand'mère, et sur le royaume de Naples comme héritier de ceux

de la maison d'Anjou. Le desir de recouvrer ces deux états l'engagea dans une suite d'expéditions presque toujours mal concertées et encore plus mal conduites, qui répandirent inutilement le sang des Français, et préparèrent à l'Europe une longue suite de calamités. On peut rapporter à une seule toutes les fautes que l'histoire reproche à ce prince, dans sa conduite politique; c'est de n'avoir pas vu que l'exécution de ses projets était impossible, parce qu'elle dépendait nécessairement d'un concours de volontés qui toutes étaient dirigées par des intérêts étrangers et même contraires aux siens. Toujours placé dans une position défavorable, il ne fit guères que de fausses démarches, et ses succès même tournèrent contre lui : enlacé, sans le vouloir, dans les filets d'une politique astucieuse, il fut la dupe de ses alliés, l'instrument de ses ennemis, et la victime de tous. On vit le prince le plus vertueux de son temps, devenir le protecteur et l'allié de deux scélérats tels qu'Alexandre VI et César Borgia, son bâtard; le loyal Louis XII, ravir la couronne de Naples à Frédéric, en s'unissant au perfide Ferdinand qui recueillit seul tous les fruits de cette conquête; un roi de France signer l'inconcevable traité de Blois qui démembrait la monarchie, traité dont les états-généraux de 1506 empêchèrent heureusement l'exécution; l'ami des Suisses, les mécontenter imprudemment, et tourner contre lui leurs armes redoutables; l'allié na-

turel des Vénitiens, prendre une part principale à la fameuse ligue de Cambray qui arma contre eux presque toute l'Europe. Le résultat de tant de fautes fut non-seulement de perdre les conquêtes d'Italie, mais d'attirer sur la France les forces réunies de ses ambitieux voisins. Elle résista cependant, et la paix générale semblait lui promettre un repos sinon glorieux du moins nécessaire, lorsque Louis XII, oubliant son âge et la faiblesse de sa santé auprès de la jeune Marie d'Angleterre, sa troisième femme, mourut en 1515, après un règne de 17 ans.

Si Louis XII ne fut ni un héros, ni un grand politique, il eut la gloire plus précieuse d'être un bon roi, et mérita le plus beau titre qu'un prince puisse obtenir, celui de Père du Peuple. En montant sur le trône, il diminua considérablement les taxes publiques, et jamais les besoins les plus urgens ne purent le faire consentir à en établir de nouvelles. Il est vrai qu'il y suppléa quelquefois par la ressource dangereuse de la vénalité des charges, mais au moins il se garda bien de l'étendre jusqu'aux offices de judicature. Regardant toujours le revenu du prince comme le résultat des sacrifices du peuple, il pensait *que la justice l'oblige à ne rien devoir, plutôt que sa grandeur à donner beaucoup*; et il brava, sans les punir, les railleries que l'on se permit publiquement sur son économie. *Laissons-leur cette liberté*, disait-il, *ils peu-*

vent nous apprendre des vérités utiles. J'aime mieux voir les courtisans rire de mon avarice, que de voir mon peuple pleurer de mes dépenses. Le même amour du bien public s'étendit à toutes les branches de l'administration. Louis XII, secondé par le chancelier Guy de Rochefort, et surtout par le cardinal d'Amboise, ministre d'une capacité médiocre, mais vertueux et sage, fit rédiger les belles ordonnances qui ont rendu son nom si cher à la nation. Il soumit les gens de guerre à une discipline plus exacte, assura leur solde, et mit les campagnes à couvert de leur rapacité, voulant que le laboureur ne craignît plus d'être dépouillé par ceux *à qui il mettait le pain à la main.* Il établit deux parlemens, l'un en Normandie, l'autre en Provence; il régla l'administration de la justice, la police des tribunaux, le choix et les fonctions des magistrats: enfin il ordonna *que la loi fût partout et toujours suivie, malgré les ordres contraires à la loi que l'importunité pourrait arracher du monarque.* C'est ainsi qu'il retrouvait au fond de son cœur, et qu'il rétablissait ces vrais principes de la monarchie que le despotisme de Louis XI avait méconnus ou détruits. *Il ne courut oncques*, dit S. Gélais, *du règne de nul des autres, si bon temps qu'il a fait durant le sien.* La France fut heureuse et florissante au milieu même des calamités d'une guerre continuelle; elle pleura en apprenant qu'elle avait perdu *le bon roi Louis XII, père du peuple:* elle n'a pleuré depuis qu'à la mort de Henri IV. F.



F. pinx.t Landon direx.

LOUIS XIII.

Louis XIII, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, n'avait que dix ans, lorsqu'il hérita du trône. La reine mère s'étant fait déclarer régente, l'on vit succéder à une administration bien ordonnée, douce et forte, forte de sa douceur même, un gouvernement brouillon, faible, dissipateur, faux et vil. Le trésor amassé par Sully fut bientôt dissipé, et la France qui tenait la balance de l'Europe, le dernier jour de Henri, était déconsidérée, et rendue aux factions après un an de régence. Jusqu'ici c'est à Marie de Médicis et non à Louis XIII qu'on doit s'en prendre.

Quand le roi fut déclaré majeur, en 1614, le gouvernement était dans les mains de *Concini* (plus connu sous le nom de maréchal d'Ancre) et de sa femme. C'étaient des Florentins, sans naissance, qui avaient suivi la reine. *Concini* n'avait aucun mérite. Il n'était pas même militaire; il n'en fut pas moins maréchal de France. Au reste le bâton de maréchal, et même l'épée de connétable, furent bientôt donnés d'une manière plus honteuse encore, par Louis XIII.

Ce prince, devenu majeur, ne gouvernait pas pour cela. C'étaient toujours les *Concini*, sous le nom de la reine. Louis XIII souffrait impatiemment cette influence. Albert de Luynes, gen-

tilhomme du jeune roi, et qui l'avait capté (en lui dressant des pies-grièches, pour prendre des moineaux) lui persuada de se défaire du maréchal d'Ancre, et le 24 avril 1617, Vitri, capitaine des gardes, assassina le maréchal sur le pont-levis du Louvre. De sa fenêtre, Louis XIII criait à la troupe de Vitri : *grand merci, grand merci à vous ; à cette heure je suis roi.* La reine mère avait donné le bâton de maréchal à Themines, pour avoir fait l'office de sergent dans l'arrestation du prince de Condé ; Vitri le reçut du roi, pour ce meurtre. De Luynes eut les biens de l'assassiné.

Après la mort du maréchal d'Ancre, de Luynes resta maître de l'esprit du roi. Il fut fait connétable, en 1621, malgré les représentations du duc de Mayenne, qui prétendait que cette dignité ne pouvait pas être donnée à un homme qui ignorait ce que pesait une épée. Le connétable ne jouit pas longtemps de sa prospérité. Une maladie l'enleva dans l'année ; mais, pendant quatre ans de faveur, il avait accumulé dans sa maison plus de biens et de charges que n'avait fait le maréchal d'Ancre. Telle fut la cause de la haute fortune de cette famille, aussi d'origine italienne.

Le favori mort, l'esprit du roi restait à occuper ; car, laissé à lui-même, Louis, sans être inepte, ni même sans volonté, semblait un corps

inanimé. Il lui fallut toujours être gouverné, dans les affaires de l'état, dans les affaires de sa maison, et jusques dans ses amusemens. Cette fois le hasard fit que ce fut un grand caractère qui s'empara de la place vacante. La mort du connétable avait donné lieu à un rapprochement entre la reine mère et le roi. Richelieu, alors évêque de Luçon, et attaché à Marie de Médicis, dirigea cette princesse dans ce raccommodement. Le roi, qui avait des préventions contre l'évêque, lui sut gré de sa conduite, dans cette circonstance; et, avant que la mère et le fils fussent rebrouillés tout-à-fait, Marie de Médicis avait fait donner le chapeau de cardinal à Richelieu, et l'avait, non sans peine, introduit dans le conseil. Bientôt après, Louis XIII ne s'appartint plus; et, quoiqu'il n'aimât pas le cardinal, celui-ci fut le véritable souverain.

Louis XIII montra de la bravoure dans quelques circonstances. Il faut le dire, car on ne le supposerait pas, d'après les circonstances de l'assassinat du maréchal d'Ancre, et celles de la mort du grand écuyer, Cinq-Mars.

D'Effiat Cinq-Mars conspira contre Richelieu, et si l'on veut, contre le roi, par extension: mais Louis XIII lui-même avait contribué à le rendre conspirateur. Cinq-Mars était le favori du roi qui le nommait *Cher Ami;* c'était à lui que Louis se plaignait habituellement et amèrement du faste

des hauteurs et de la dureté du cardinal; au point que Cher Ami lui avait proposé plus d'une fois de tuer Richelieu. Le cardinal prenant ombrage du favori, lui causait des disgraces. Cinq-Mars conspira avec le frère du roi. Il lui en coûta la vie. On assure que vers le moment de l'exécution, Louis XIII, tirant sa montre, dit : *je crois que Cher Ami fait maintenant une vilaine mine.*

En remettant à exposer, dans l'article du cardinal de Richelieu, les événemens politiques de ce règne, on est réduit à dire que Louis XIII fut un prince d'humeur triste, qu'il fallait amuser, et qui n'était guères amusable; qu'il fut un roi faible, soupçonneux et bigot. Sa mère errante mourut à Cologne, dans la pauvreté. « On le voit « se défiant de sa femme, haï de son frère, « quitté de ses maîtresses, sans avoir connu « l'amour.... N'ayant pas un serviteur dont il « fut aimé.... Abandonné sur le trône. »

Il paraîtrait assez difficile de justifier le surnom de *juste* qu'on lui donna, si ces adulations contemporaines valaient la peine d'être discutées.

J.



H. Rigaud pinx.t *Landon direx.t*

LOUIS XIV.

Louis XIV, né à Saint-Germain-en-Laye, le 5 septembre 1638, était fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche qui lui donna le jour, après 23 ans de stérilité. Sa naissance, longtemps desirée, le fit surnommer *Dieu-Donné*. Il n'avait pas encore cinq ans, lorsqu'il monta sur le trône, le 14 mai 1643, sous la régence de sa mère. Richelieu n'était plus : Mazarin lui avait succédé. Les chances de la guerre, presque toujours heureuses alors, signalèrent le commencement de ce nouveau règne. Les victoires du duc d'Enguien à Rocroi, Nortlingue, et Lenz; du maréchal de Brezé, sur la flotte espagnole; du vicomte de Turenne, sur les Impériaux, et l'acquisition de l'Alsace par la paix de Munster, donnèrent aux Français le sentiment d'une supériorité qu'ils ne connaissaient pas assez, et à leur jeune roi, que l'on ne manquait pas, sans doute, de rendre le centre de toutes les gloires particulières, l'habitude de cette conscience qui fait le caractère des héros. Louis XIV ne pouvait rien faire encore; mais, par de grandes et puissantes leçons, il s'instruisait à agir un jour par lui-même. Les progrès de cette éducation politique et silencieuse qui s'accomplit même à l'insçu

des maîtres, ne purent être arrêtés par les troubles civils qui suivirent la paix de Munster. Mazarin, en bute aux arrêts du parlement et aux sarcasmes de la multitude; les princes en révolte, bientôt emprisonnés, ensuite relâchés; le roi, forcé de sortir de sa capitale, et poursuivi par ses sujets de province en province; le ministre un instant sacrifié à la jalousie des grands, puis rappelé et vengé; des victoires remportées par Praslin sur les Espagnols qui veulent profiter de ces dissentions, telle est la suite des faits principaux de la minorité de Louis XIV. A peine déclaré majeur, il rappela Mazarin. Le retour solennel du ministre fut si humiliant pour les princes, qu'il causa la seconde guerre civile dite de Saint-Antoine. Ce fut la première fois que Louis XIV vit couler le sang, et c'était celui de ses sujets. De Charonne, où Mazarin l'avait placé pendant le combat, il put contempler les efforts des deux partis: sa noblesse versant un sang inutile, Turenne et Condé aux prises, et ce dernier forcé de céder à sa destinée qui semblait être de ne pouvoir vaincre, tant qu'il ne combattrait point à la tête des Français.

L'âge commençait à développer, dans Louis, les avantages de cette constitution physique qui devait lui faire éclipser tous ses courtisans par la beauté majestueuse des traits, la noblesse de

la démarche et la vigueur du tempérament; et c'est de lui que l'auteur de Bérénice a voulu parler, quand il a dit :

En quelqu'obscurité que le ciel l'eût fait naître,
Le monde, en le voyant, eût reconnu son maître.
RACINE.

Aussi il ressentit de bonne heure l'empire de cette passion qu'on est trop porté à excuser sur le trône, quand elle ne nuit pas aux soins du gouvernement. Il éprouva un sentiment très-vif pour une des nièces de Mazarin, Marie de Mancini. On connaît d'elle ce mot à Louis: « *Vous êtes roi, et je pars.* » Mais le jeune prince sut se vaincre, et prouva qu'il était vraiment roi et digne de l'être.

Il se plaisait beaucoup dans la lecture des livres d'agrément, des poésies érotiques, des romans surtout qui peignaient la galanterie et l'héroïsme; la danse, les spectacles, les courses de bague, espèce d'éducation dont il profitait bien mieux que des leçons de l'abbé de Beaumont, n'avaient pas moins d'attrait pour lui. Mais si ces occupations de sa première jeunesse nourrissaient en lui ce goût pour les voluptés qui, dans la suite, fit, de sa cour, le centre des plaisirs, elles entretenaient aussi, dans son ame, cette passion pour la gloire que rien ne put affaiblir; et ce qui le caractérisa dans tous les temps, ce fut de

savoir empreindre, même jusques sur ses faiblesses, un cachet de décence, de délicatesse et de grandeur.

S'il paraissait se tenir trop complaisamment sous la dépendance du Cardinal, c'était bien moins par un entier oubli de lui-même, au sein des plaisirs, que par un sentiment de reconnaissance. Sa cour le jugeait mal. Mazarin l'avait mieux apprécié. « *Il y a de l'étoffe en lui*, disait-il, un « jour, au maréchal de Grammont, *pour faire* « *quatre rois et un honnête homme.* » Quant à Louis, il s'était déja vaincu sur cet ascendant que le cardinal semblait avoir pris. « *Je ne sais* « *pas*, dit-il, après la mort du ministre, *ce que* « *j'aurais fait, s'il eût vécu plus longtemps.* » Ce mot prouve que, même sous la tutelle de Mazarin, il connaissait et ce qu'il était et ce qu'il devait être. Mais, encore si jeune (il n'avait pas 16 ans), pouvait-il sentir assez tout ce que lui imposait le titre de roi, pour être responsable d'avoir traité d'égal à égal avec Cromwel; d'avoir expulsé de France Charles II et le duc d'Yorck, petit-fils de Henri IV; d'avoir laissé Henriette, petite-fille de ce grand Henri, végéter, en France, sans secours et réduite à implorer la pitié de Cromwel lui-même; et, lorsqu'en habit de chasse, le fouet à la main, il entra au parlement, pour y interdire les assemblées, ne pourrait-on pas rejeter encore sur Mazarin, qui

avait des vengeances à exercer, cet abus d'autorité et cette violation des convenances? Dans l'embarras des expressions du jeune monarque, et dans sa conduite postérieure à l'égard du malheureux Jacques II, il serait possible de trouver la preuve qu'il ne suivait point alors l'impulsion de son caractère, et qu'il ne faisait que remplir un rôle.

La bataille des Dûnes, en 1658, si funeste aux Espagnols, fut suivie du traité des Pyrénées et du mariage du roi avec Marie Thérèse d'Autriche. Ce chef-d'œuvre de la politique de Mazarin fut la dernière action remarquable de sa vie. Il mourut : on vit alors le monarque paraître, et aussitôt la face du théâtre changea.

« *A qui nous adresserons-nous*, lui demandè« rent les ministres? *A moi*, répondit le jeune roi » Bientôt il sait justifier cette réponse. Il se fait rendre compte de tout; règle les attributions de chaque ministre, leur laisse assez de crédit pour qu'ils soient respectés, point assez pour qu'ils en abusent; rétablit l'ordre dans les finances, châtie Fouquet; ramène la discipline dans les troupes; tient conseil tous les jours; travaille régulièrement avec ses ministres, secrètement avec Colbert; admet toutes les requêtes; accueille les projets utiles; s'éclaire ainsi des lumières du dehors;

Règne enfin par lui-même, et voit tout par ses yeux.

BOILEAU.

Du sein de ces espèces de laboratoires politiques où il dirige tout, on voit sortir les arts perfectionnés. Depuis 1663, jusqu'en 1672, chaque année est marquée par l'établissement de nouvelles manufactures en tout genre, et l'industrie française lève une contribution sur le luxe et les besoins des puissances voisines. Le commerce a sa marine; des canaux intérieurs qui franchissent les montagnes les plus élevées, facilitent les communications; les voies publiques s'ouvrent de toute part; un conseil du commerce est tenu tous les quinze jours, et Louis y préside; des missionnaires, envoyés dans les deux mondes, en y portant le flambeau de la foi, agrandissent les relations commerciales; les impositions sont diminuées; la population est encouragée; enfin rien de ce qui peut faire fleurir un état n'est oublié. On vit, dès-lors, ce que peut un roi qui joint, à la noblesse des sentimens, la pénétration de l'esprit et l'application aux affaires, et Louis, devenu l'idole des Français, excita l'admiration de l'Europe entière.

Il voulut aussi que Colbert fût un nouveau Mécène chargé de distribuer les récompenses, et d'assurer des pensions suivant le rang, le mérite et les besoins à 60 français et étrangers distingués dans la littérature. Tous les talens encouragés brillèrent d'un éclat qu'on ne connaissait point encore. On vit naître des chef-d'œuvres dans tous les genres. Corneille, Racine, Molière, Despréaux,

La Fontaine, Pascal, Bossuet, Bourdalone, Fénélon, portèrent la langue française, jusqu'alors informe et grossière, à son dernier degré de perfection. Les Descartes, les Huyghens, les L'Hôpital, les Cassini, étendirent le domaine des sciences. On élevait l'Observatoire; trois Académies étaient établies; la peinture, l'architecture, la sculpture, la musique faisaient les progrès les plus rapides; et Poussin, Puget, Girardon, Le Sueur, Le Brun, Perrault, Mansard, Riquet, Le Nôtre, Quinault, Lully enfantaient de nouvelles merveilles.

A cette gloire domestique, Louis avait ajouté celle de forcer le respect de ses voisins. Philippe IV, à Londres; le pape, à Rome même; dans la suite Alger, et le doge de Gênes, si étonné de se voir à Versailles, sentirent combien, sous un monarque si fier, et si jaloux de ses droits, il était dangereux de ne point porter, au nom français, l'honneur qu'il prétendait lui faire rendre.

Tourmenté par la passion de la gloire, il n'en était aucune qu'il n'ambitionnât; et, pour le malheur des peuples, celle qui coûte tant de larmes à l'humanité, la gloire des conquérans, eut trop d'empire sur son cœur.

Ses frontières fortifiées par les travaux de Vauban; ses armées devenues plus respectables par le nombre et par la discipline, et exercées comme auxiliaires contre les Turcs, l'Espagne et l'An-

gleterre; les essais avantageux d'une marine naissante contre les pirates d'Afrique, lui inspiraient le desir de s'illustrer par quelque entreprise éclatante. La mort de Philippe IV vint lui en offrir l'occasion. Il fit valoir de prétendus droits sur les Pays-Bas; se mit à la tête de ses armées, et s'avança partout en vainqueur. Cependant, il est à remarquer que tandis qu'il était occupé des conquêtes rapides et faciles de la Flandre et de la Franche-Comté, rien n'arrêtait les grandes opérations domestiques.

Les plus fameux jurisconsultes, les Séguier, les Lamoignon, les Talon, les Bignon, travaillaient à porter la lumière dans le chaos de la justice. Louis se faisait pardonner Versailles, en bâtissant les Invalides. Il commençait l'achèvement du Louvre, qui enfin s'achève aujourd'hui; établissait la police dans la capitale, et, pendant ces mêmes années, il réunit la double gloire de conquérant et de législateur.

Mais, semblable à la soif de l'or, la soif des succès militaires augmenta par les jouissances. Louis y céda trop facilement; excité d'ailleurs par son ministre Louvois, qui, non-content de voir son maître devenu l'objet du respect de l'Europe, voulait encore qu'il en devînt la terreur. Aussi la majeure partie de ce long règne n'est plus qu'un enchaînement de guerres, entreprises souvent sans d'autre but que celui de

vaincre et de soumettre. Cependant, on pourrait en excepter celle de *la succession*, de toutes la plus malheureuse et peut-être la plus juste. Elle réduisit l'Espagne et la France elle-même aux dernières extrémités, et devait amener la destruction entière des deux empires. Louis XIV avait été forcé de retirer ses troupes pour défendre ses propres états. Mais le duc de Vendôme, qu'il avait envoyé à son petit-fils, en dédommagement de tous les secours dont il le privait, prouva bientôt, à la fameuse bataille de Villa-Viciosa, si décisive pour le sort de l'Espagne et de la France, quelle peut être souvent l'influence d'un seul homme sur la destinée des empires. Au reste, des campagnes glorieuses sur terre et sur mer, où les Condé, les Turenne, les Créqui, les Luxembourg, les Vivonne, les Duquêne, les Tonrville, les Duguai-Trouin, les Catinat, les Vendôme, et les Villars développent des talens et un courage qui les égalent aux plus grands capitaines de l'antiquité; de nombreuses batailles où le sang des hommes est prodigué pour des conquêtes que d'autres batailles forcent d'abandonner; des traités violés presqu'aussitôt qu'ils ont été conclus; les succès les plus brillans, tant que les grands génies dont nous avons parlé président dans les conseils, ou commandent les armées; les plus funestes revers, dès qu'ils sont disparus de la

scène; voilà, en somme, ce que présente le tableau de ces temps de gloire meurtrière, et de victoires inutiles. Elles méritèrent à Louis le surnom de *Grand*, qui lui fut accordé d'une manière solennelle. Heureusement pour sa mémoire, il avait, à ce titre glorieux, d'autres droits que ceux qui ne sont fondés que sur les malheurs de l'humanité. Il serait impossible de suivre la conduite du roi dans toutes ces longues querelles où le tort ne fut pas toujours de son côté : disons seulement que le prince orgueilleux, qui avait prétendu imposer des lois à tous ses voisins, se vit obligé de s'humilier devant ceux mêmes qu'il avait voulu opprimer ; disons que le résultat de tous ces projets de conquêtes et d'agrandissement fut, après avoir fait le malheur de l'Europe entière, d'amener la France elle-même sur le penchant de sa ruine. Le plus puissant des monarques en était au point de voir sa propre couronne chanceler sur sa tête, si la victoire de Villars à Dénain ne l'eût raffermi sur le trône, et n'eût, en même temps, rétabli la gloire de la France. Mais disons aussi qu'au milieu de ses malheurs, ce prince sut conserver cette élévation de caractère qui l'avait porté aux plus grandes choses; et que, s'il s'était trop élevé dans la prospérité, l'adversité ne put l'abattre. Il semblait, en effet, n'avoir été le plus heureux des rois, que pour devenir, en quelque sorte, le plus

malheureux des hommes. Il ne recueillit, de sa longue vie, que le chagrin de voir la France épuisée, ses sujets malheureux accuser son ambition et gémir de sa gloire, sa nombreuse postérité le précéder rapidement dans la tombe, et réduite, en un instant, à un jeune et faible rejeton (Louis XV) qui lui-même était en danger de périr.

Cependant la paix de Ryswick pouvait assurer à Louis une vieillesse tranquille; mais ses derniers jours furent troublés par l'ascendant que le jésuite Le Tellier prit sur son esprit, et par les tracasseries que lui causa l'affaire de la *constitution*. Les mesures de rigueur auxquelles on le porta, finirent par lui enlever l'amour de ses sujets qui lui avaient pardonné ses maîtresses, dit Voltaire, mais qui ne purent lui pardonner son confesseur.

Un ennui et une tristesse que rien ne pouvait dissiper le poursuivaient depuis longtemps. Madame de Maintenon, devenue secrètement son épouse, et qui, en fixant son cœur, l'avait arraché à la galanterie, s'efforçait en vain d'y porter quelque remède : loin de pouvoir l'en délivrer, elle-même en était atteinte. On sera donc moins étonné du calme avec lequel il vit arriver sa dernière heure. Mais on doit admirer cette belle parole qu'il adressa à ses domestiques désolés. « *N'est-il pas* « *temps que je finisse? M'avez-vous cru im-*

« *mortel?* » Les princes devraient aussi méditer sans cesse les dernières leçons qu'il donna à son petit-fils; leçons presque toujours trop tardives, pour qu'elles puissent produire des effets bien durables. Louis XIV expira à Versailles, le 1 septembre 1715, à 77 ans, la soixante-treizième année de son règne.

L'aveu qu'il fit, en mourant, de ses erreurs et de ses fautes, ne peut, dit un auteur recommandable, justifier entièrement sa mémoire. Trop de passion pour la gloire, trop de penchant au despotisme, trop de hauteur à l'égard de ses voisins, trop de goût pour les dépenses fastueuses et superflues, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, surtout dans celles qui étaient relatives à ses maîtresses; une certaine vanité dans la conduite, entretenue par les louanges excessives des flatteurs, tels sont les torts qui pourront affaiblir le mérite des services sans nombre qu'il a rendus au genre humain, mais ils ne détruiront jamais la gloire que lui ont acquise tant de choses utiles et admirables, entreprises et exécutées avec une vigueur, une suite et un succès qui étonnent encore l'imagination. Les poètes, les orateurs de son temps l'ont en quelque sorte déifié. En rabattant de leurs éloges tout ce qu'une rigide philosophie peut trouver digne de blâme, on verra encore, dans Louis XIV, le grand homme et le grand roi.

Si les ravages du Palatinat, et les vexations

exercées contre les Calvinistes; si la révocation de l'édit de Nantes, la faute la plus grave, peut-être, où l'ait entraîné son penchant décidé à faire tout plier sous ses lois, faute que lui défendait de commettre la politique autant que la justice et l'humanité, et dont les résultats furent si funestes, puisqu'en peu de temps elle enleva à la France plus de 50,000 familles, au trésor public des millions, aux manufactures les bras les plus industrieux, et détruisit presque entièrement l'ouvrage du grand Colbert; si les rigueurs dont, en son nom, on usa au sujet du Jansénisme; si quelques abus de pouvoir et quelques mouvemens d'orgueil lui attirent les reproches de la postérité, les juges impartiaux pourront trouver, dans la pureté de ses intentions, dans son zèle pour sa religion, dans le desir réel qu'il avait de tranquilliser et non de tyranniser les consciences, des motifs suffisans pour l'excuser. On se rappelera sa modération et sa prudence, lorsque dans ses démêlés au sujet de la *régale*, avec l'altier et inflexible Innocent XI, il sut accorder ce qu'il devait à son respect pour le pape et à sa religion, avec ce qu'il se devait à lui-même comme monarque français. On rendra justice à ses qualités personnelles; à ce soin particulier qu'il eut toujours de tempérer sa grandeur par son affabilité, et à la patience avec laquelle souvent il souffrit la contradiction.

Dans le parallèle que le président Hénaut a fait du siécle de Louis XIV et de celui d'Auguste, qui, d'ailleurs, ont entre eux tant de rapports, il nous semble que cet historien ôte trop à la gloire de ces deux monarques, pour mettre sur le compte des circonstances la plupart des choses éclatantes que leurs règnes virent éclore. Quelque favorisés que ces princes ayent été par le concours des mêmes événemens, qui pourrait dire ce qu'eût été l'empire romain sous un autre empereur qu'Auguste, et ce que fût devenue la France sous un autre roi que Louis XIV? Pour mieux juger cette dernière question, il suffirait d'examiner dans quel état il avait trouvé la France lorsqu'il monta sur le trône, et dans quel état, malgré toutes ses fautes et tous ses malheurs, il la laissa, lorsqu'il termina ses jours.

L. G. T.





LOUIS XV.

Duvivier fecit. *Landon direx.t*

LOUIS XV.

Louis XV, né en 1710, était le second fils de Louis duc de Bourgogne, l'élève de Fénélon : et l'espoir de la France, qui a pleuré long-temps sa mort prématurée. Il porta d'abord le titre de dauphin, à la mort de son pere, en 1712. Il succéda à Louis XIV, son bisaïeul, en 1715, sous la tutelle du duc d'Orléans. A la mort du régent, en 1723, Louis XV, déja majeur, confia l'administration de ses états au prince de Condé, connu sous le nom de M. le Duc. Ce prince choisit pour épouse au jeune monarque Marie Leczinska, fille de Stanislas, qui, placé par Charles XII, en 1705, sur le trône de Pologne, en avait été chassé quatre ans après, et vivait alors obscurément à Weissembourg, en Alsace. En 1726 Louis XV exila M. le Duc, et prit pour premier ministre le cardinal de Fleury, son ancien précepteur, alors âgé de soixante-treize ans.

Co ministre, qu'on a accusé d'avoir porté trop loin l'amour de la paix, se vit forcé cependant à faire la guerre en 1733, pour soutenir les droits de Stauislas, élu de nouveau roi de Pologne, après la mort de Frédéric-Auguste. Par le traité de Vienne, conclu en 1735, et qui ne fut mis à exécution qu'en 1738, la Lorraine fut donnée à Stanislas, et assurée après sa mort à la France, et par cet événement l'alliance de Louis XV avec Marie Leczinska,

qui jusqu'à cette époque avait paru disproportionnée, fut presque aussi avantageuse à la France que l'avait été le mariage de Louis XII avec Anne de Bretagne.

La mort de l'empereur Charles VI, en 1740, fut encore une nouvelle source de guerre. La France fit élire et couronner l'électeur de Bavière, sous le nom de Charles VII ; mais la fortune cessa bientôt de favoriser ce prince ; les Français, qui le soutenaient, furent repoussés de l'Allemagne, et Louis XV, qui depuis la mort du cardinal de Fleury, en 1743, avait repris les rênes du gouvernement, crut devoir se mettre l'année suivante à la tête de son armée en Flandres. Obligé de quitter cette province pour aller défendre l'Alsace, envahie par les Autrichiens, il tomba malade à Metz, si dangereusement, qu'en peu de jours il fut à l'extrémité. Cette circonstance lui fit connaître à quel point il était cher à ses sujets. La nouvelle de sa maladie avait répandu la consternation, celle de sa guérison fut reçue avec des transports qui allaient jusqu'à l'ivresse, et ce fut dans cette occasion qu'il fut surnommé *le Bien-aimé*.

Pendant la maladie du roi les troupes s'étaient réunies en Alsace, et le maréchal de Noailles en avait pris le commandement. Louis XV, à peine échappé à la mort, dit au comte d'Argenson : « Ecrivez, de ma part, au maréchal de Noailles, que, pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagna une bataille ». Cepen-

dant les ennemis évacuèrent l'Alsace, et le roi, sans attendre la fin de sa convalescence, passa le Rhin après eux, assiégea et prit Fribourg.

Pendant sa maladie les ennemis avaient évacué l'Alsace. Le roi, à peine convalescent, passa le Rhin, assiégea et prit Fribourg.

La mort de Charles VII, en 1745, ne fit point cesser la guerre. Louis XV, accompagné du dauphin son fils, alors âgé de seize ans, se mit à la tête de l'armée commandée par le maréchal de Saxe, qui faisait alors le siége de Tournai. Peu de jours après la bataille de Fontenoy fut livrée sous les yeux du monarque, et sa présence ne contribua pas peu à la victoire, dont la conquête de la Flandre fut la suite. Louis XV donna dans cette occasion des preuves éclatantes de courage, de sang-froid et d'humanité. Il recommanda qu'on prît soin des blessés français comme de ses enfans, et qu'on traitât de la même manière les blessés anglais. « Ils « ne sont plus nos ennemis », ajouta-t-il. S'apercevant de l'effet que produisait sur le dauphin l'aspect du champ de bataille, il lui dit : « Apprenez, « mon fils, combien la victoire est chère et dou« loureuse ». Louis revint triomphant à Paris, et il serait mis au rang de nos plus grands monarques si sa vie eût été terminée à cette époque ; mais alors une passion fatale l'attacha à madame de Pompadour, et flétrit bientôt les espérances que le commencement de son règne avait fait naître.

En 1746 et 1747 Louis XV parut encore dans

les Pays-Bas, à la tête de son armée. Commandée par le maréchal de Saxe, et animée par la présence du roi, elle fut toujours victorieuse; mais en Italie les troupes éprouvaient des revers; la marine, négligée sous le ministère du cardinal de Fleury, était alors anéantie, aussi la paix d'Aix-la-Chapelle ne fut-elle avantageuse qu'aux alliés de la France; l'on peut même regarder comme une espèce de honte pour Louis XV la condition qui lui fut imposée par l'Angleterre, de cesser de donner un asyle au descendant des Stuards.

Les sept années qui s'écoulèrent entre ce traité, conclu en 1748, et le renouvellement des hostilités, sont marquées par la fondation de l'Ecole-militaire, par les querelles entre les évêques et les parlemens, et par les troubles occasionnés par les refus des sacremens, qui amenèrent l'assassinat du roi par Damiens, en 1757.

La guerre s'alluma de nouveau en 1756, et cette année est encore célèbre par le traité d'alliance conclu avec l'Autriche. Ce traité, blamé par tous les politiques, donna à la France pour ennemi le roi de Prusse, regardé jusqu'alors comme son allié naturel. La fortune favorisa les Français pendant la première année de cette guerre; mais bientôt elle changea de face, les armées furent battues, les flottes détruites, les colonies conquises, et cette guerre honteuse fut terminée en 1763 par un traité plus honteux encore. La France céda le Canada et l'Acadie à l'Angleterae, la Louisiane à

l'Espagne, et sa puissance dans l'Inde fut anéantie.

Les événemens les plus marquans de la fin du règne de Louis XV sont l'abolition de l'ordre des jésuites, la cession de la Corse par les Génois, la conquête de cette île, et les changemens faits en 1771 dans la magistrature.

Louis XV mourut le 10 de mai 1774, et ne fut point regretté. Les dernières années de sa vie avaient aliéné de lui les cœurs de ses sujets. Madame de Pompadour, morte en 1764, avait été bientôt remplacée par une nouvelle favorite sortie des derniers rangs du peuple, et ce choix avait avili le monarque, déja dégradé dans l'opinion publique par ses débauches. On avoit été choqué du peu de sensibilité qu'il avait témoignée à la mort de la reine et à celle du dauphin: et l'augmentation des impôts, la réduction des rentes, et l'exil de la magistrature, avaient achevé d'éteindre dans le cœur des peuples cet amour dont ils avaient donné trente ans auparavant des preuves si éclatantes.

Porté par son caractère à faire le bien, et doué d'une justesse d'esprit peu commune, mais se défiant trop de lui-même, et subjugué par les flatteurs, Louis XV, soit insouciance, soit faiblesse, abandonna le gouvernement à ses ministres, et le choix des ministres à ses maîtresses : il laissa multiplier les abus, et prépara par cette conduite la révolution, qui eut lieu quinze ans après sa mort.

Louis XV protégea les sciences et les arts : l'académie de chirurgie, l'école des ponts et chaussées,

ont été établies sous son règne. Des académiciens furent envoyés en 1736 sous l'équateur et sous le cercle polaire pour mesurer la grandeur du degré terrestre, et en conclure la figure de la terre. En 1760 et 1769 d'autres académiciens furent envoyés en différens lieux pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil, et déterminer la situation précise de ces lieux. Ce fut sous son règne que s'ouvrirent ces routes superbes qui traversent la France dans tous les sens, que la carte générale du royaume fut entreprise, que Buffon fit du Jardin du Roi le dépôt de toutes les richesses de la nature, que la manufacture de porcelaine de Sèvres fut établie, que Paris vit s'élever le Garde-Meuble, l'Hôtel des Monnaies, l'Ecole de Médecine et commencer l'édifice du Panthéon. Enfin ce fut par les ordres et sous les auspices de Louis XV qu'en 1740 se fit la première exposition des tableaux au Louvre; et l'on ne doit pas oublier que c'est de la fin de son règne que date le retour du bon goût et des vrais principes parmi nos peintres, et la naissance de la nouvelle école française. M.



Boze pinx.t *Landon direx.t*

LOUIS XVI.

Louis seizième du nom naquit à Versailles, en 1754. Il était le second fils de Louis dauphin, mort en 1765, et succéda en 1774 à son aïeul Louis XV. Il n'avait pas encore vingt ans lorsqu'il monta sur le premier trône de l'Europe, avec la fille de Marie-Thérèse, Marie-Antoinette d'Autriche, alors l'objet de l'idolâtrie des Français.

Louis XV en mourant laissait des ministres méprisés ou haïs : il avait supprimé les parlemens et en avait exilé les membres : les finances étaient en mauvais état, et le public mécontent ; l'indifférence en matière de religion avait succédé aux querelles des jansénistes et des molinistes, et des opinions dangereuses se manifestaient de toutes parts. L'esprit de réforme et de liberté, qui fermentait dans toutes les têtes et se répandait dans tous les écrits, séduisit jusqu'au monarque dont il minait l'autorité. Le jeune prince appela au ministère Malesherbes et Turgot, hommes vertueux et dignes de respect ; mais livrés aux opinions nouvelles. Ebloui comme eux par une théorie spécieuse, il jugea les cœurs de ses sujets d'après le sien et celui de ses deux ministres, et se fit la loi de tout sacrifier au bonheur de ses peuples ; il remit l'impôt connu sous le nom de *joyeux avénement*, abolit la servitude personnelle dans ses domaines, et les corvées dans tout le royaume : il ouvrit les prisons d'état, et rétablit

les parlemens. Cette dernière démarche, qui semblait condamner la conduite de Louis XV à leur égard, encouragea dans ces grands corps un dangereux esprit d'opposition. Louis XVI, uniquement occupé du projet de rétablir l'ordre dans les finances, restreignit le nombre des pensions, diminua considérablement la dette publique, et consentit à la suppression de la plus grande partie de sa maison militaire. On lui dut aussi l'abolition de la question préparatoire dans la procédure criminelle et l'établissement des monts de piété en France.

Tandis qu'il se livrait au projet de ramener l'ordre dans les finances, les colonies anglaises d'Amérique, insurgées contre leur métropole, implorèrent les secours de la France. Louis XVI, sacrifiant son opinion personnelle à celle de tout son conseil, reconnut leur indépendance. Une marine formidable fut créée en un instant pour soutenir cette démarche. La guerre qui la suivit fut glorieuse pour les armes françaises, mais les finances furent obérées: elle laissa le plus profond ressentiment dans le cœur des Anglais, et les officiers français qui avaient fait la guerre dans les Etats-Unis en rapportèrent des principes de républicanisme incompatibles avec un gouvernement monarchique.

A la paix, Louis XVI donna une attention plus particulière au commerce et à la marine. Il adopta le projet de fonder un port et une rade à Cherbourg, dans la Manche, et s'y rendit en 1786. Ce fut dans cette occasion que, touché jusqu'au fond

du cœur des témoignages d'amour qu'il recevait de ses sujets, il écrivit à la reine : *Je suis le plus heureux roi du monde.* Ce bonheur ne devait pas être long. Dès la même année le traité de commerce conclu avec l'Angleterre excita le mécontentement : la connaissance du désordre des finances vint encore l'accroître. Les emprunts s'étaient multipliés, il fallait créer de nouveaux moyens. Calonne imagina de convoquer une assemblée des notables pour lui faire approuver ses plans ; elle les rejeta. Le parlement refusa d'enregistrer les édits bursaux de Brienne, et demanda les états-généraux. Le roi en ordonna la convocation, et Necker rappelé au ministère aggrava l'imprudence de cette démarche en accordant au tiers-état un nombre de représentans égal à celui des deux autres ordres. Le 17 juin 1789, le tiers-état se constitua en assemblée nationale. Louis XVI, après avoir tenté vainement de s'opposer à cette mesure, exigea que le clergé et la noblesse se réunissent à cette assemblée. *Je ne veux pas,* dit-il dans cette occasion, *qu'un seul homme périsse pour ma querelle.* Les factieux, sûrs de l'impunité, soulevèrent la populace de Paris ; elle s'empara de la Bastille le 14 juillet, et le roi vint trois jours après à l'Hôtel-de-Ville annoncer le rappel de Necker et le renvoi des troupes qui donnaient de l'ombrage. Tout le royaume prit les armes, à l'exemple de la capitale. Le 5 octobre, sous un vain prétexte, la populace de Paris se porte de nouveau à Versailles,

assiège le palais. Le roi, fidèle à ses principes, ordonne à ses gardes-du-corps de se retirer, il se livre lui-même et sa famille, et il est conduit à Paris. On porte en trophée devant sa voiture les têtes sanglantes de quelques-uns de ses gardes. Depuis ce moment le château des Tuileries, où sa demeure fut établie, dut être regardé comme une prison, où la famille royale, gardée par les troupes parisiennes, et privée peu à peu de tout ce qui lui restait d'amis, éprouvait chaque jour de nouvelles insultes. Louis XVI tenta de se soustraire à cette cruelle position; il fut reconnu, arrêté près des frontières, et ramené à Paris comme un criminel.

Ce fut à la suite de cet événement qu'il accepta la constitution, et quoique ce fût évidemment par contrainte, il se proposa d'observer scrupuleusement ce qu'elle lui imposait. Elle soumettait toutes les lois à sa sanction : il la refusa le 19 juin 1792, au décret de déportation des prêtres. Le 20 les Tuileries sont investies par la populace, il ouvre lui-même les portes, et montre un visage serein. Sa tranquillité désarme les assassins, qui se retirent après l'avoir forcé de se revêtir du bonnet rouge.

Un nouvel orage ne tarda pas à se former. Le 10 août, le peuple, excité et soutenu par des bandes de prétendus Marseillois soudoyés pour les massacres, se porta de nouveau aux Tuileries. Des canons sont braqués contre le palais; Louis XVI va chercher, pour lui et pour sa famille, un asyle dans le sein de l'assemblée législative. Il envoie aux gardes suisses et

au petit nombre de sujets encore fidèles rassemblés pour le défendre l'ordre de n'opposer aucune résistance, et peu de momens après il entend prononcer sa déchéance, pendant que l'on dévastait son palais, et que l'on égorgeait les suisses dispersés.

Louis XVI avait été faible et irrésolu sur le trône, il fut noble et grand dans le malheur. Enfermé dans la tour du Temple, toujours obsédé par d'odieux témoins, en butte, ainsi que sa famille, à toutes sortes de vexations et d'outrages, il lui donna sans cesse l'exemple de la résignation la plus touchante. Bientôt après, mis en jugement par la convention, il comparut à la barre de cette assemblée, se défendit sans bassesse, et entendit de sang froid l'arrêt de sa condamation.

La convention avait accordé au roi des défenseurs, dont l'éloquence et les efforts furent inutiles. Elle permit aussi qu'il fût assisté d'un prêtre dans ses derniers momens. La religion seule pouvait encore offrir des consolations à ce prince malheureux; et lorsqu'à l'instant fatal le roulement du tambour eut étouffé le pardon qu'il voulait prononcer, les dernières paroles qui frappèrent son oreille furent ces mots consolans que lui adressait l'abbé Edgeworth: *Fils de S. Louis, montez au ciel.*

M. de Malesherbes, ancien ministre de Louis XVI, avoit cru devoir quitter sa retraite pour venir défendre son maître, dont il s'accusait d'avoir égaré les premiers pas. Ce fut lui qui annonça au roi sa condamnation. Ce prince, qui dans ce moment avait

la tête appuyée sur ses mains, dans l'attitude de la méditation, lui dit: « *Il y a deux heures que je* « *suis occupé à chercher si dans tout le cours* « *de mon règne j'ai pu mériter de mes sujets* « *le plus léger reproche : eh bien, je vous jure,* « *dans toute la sincérité de mon cœur, comme un* « *homme qui va paraître devant Dieu, que j'ai* « *constamment voulu le bonheur du peuple, et* « *que jamais je n'ai formé un vœu qui lui fût* « *contraire* ». Le témoignage que Louis XVI se rendait alors à lui-même était juste ; mais il avait mal connu les hommes, et la faiblesse de son caractère avait causé des malheurs bien plus graves que ceux qui auraient pu résulter des passions les plus violentes dans un autre prince.

Louis XVI possédait parfaitement l'histoire: il était habile géographe. Les instructions qu'il avait données à M. de la Peyrouse en sont une preuve évidente, de même que les observations qu'il fit au bailly de Suffren au retour de cet amiral. Dans sa captivité il lisait Tacite, et s'était distrait des orages qui l'avaient précédée et de l'inaction où on le retenait par la traduction de quelques ouvrages anglais. Son testament que la commune de Paris publia le jour même de sa mort, n'est pas moins admirable par la simplicité et la noblesse de l'expression que par la résignation et la grandeur des sentimens qui y régnent. Louis XVI est mort le 21 janvier 1793.

A. M.




LOUVOIS.
L. Vool pinx.t
Landon direx.t

LOUVOIS.

François Michel Le Tellier, marquis de Louvois, naquit à Paris en 1641. A 12 ans, il eut la survivance de la charge de secrétaire d'état pour le département de la guerre que possédait alors son père, Michel Le Tellier, depuis chancelier de France. Après avoir assez mal profité des soins que l'on prit de son éducation, Louvois n'apporta d'abord à la cour que le goût de la dissipation et des plaisirs: la peur de perdre sa place le rendit docile aux remontrances de son père, et développa cette ardeur infatigable pour le travail, cette application soutenue aux affaires, cette extrême facilité et cette vive pénétration qui l'ont distingué entre tous les ministres. Le Tellier, qui connaissait les talens de son fils et l'opinion que le roi avait des siens, l'avait présenté à ce prince comme un jeune homme capable de s'instruire si sa Majesté daignait le diriger : Louis XIV, flatté d'être créateur, donna des leçons à Louvois qui les reçut en novice. Une faveur marquée récompensa des progrès rapides; et le jeune ministre en suggérant avec adresse à son maître ses propres vues, et surtout en lui persuadant que c'était lui qui fesait tout, fit bientôt faire tout ce qu'il voulait lui-même. En 1666, Le Tellier voyant le crédit de son fils solidement établi, lui

céda le titre de secrétaire d'état qu'il conservait encore. Au département de la guerre Louis XIV joignit d'abord la surintendance des postes, puis, en 1683, après la mort de Colbert, celle des bâtiments, arts et manufactures.

Louvois porta également dans ces nombreux emplois, qu'il exerça toujours par lui-même, la vigilance et l'activité qui le caractérisaient : mais ses grands talens éclatèrent surtout dans l'administration de la guerre. Il est, sous ce rapport, le créateur de l'armée française ; et comme ses institutions ont été plus ou moins imitées par les autres puissances, on peut le regarder comme le fondateur de ce vaste système d'armées permanentes qui pèse aujourd'hui sur toute l'Europe. Pour avoir une juste idée de ce que fit Louvois dans cette partie, il suffit de comparer l'état militaire de la France un demi-siècle avant lui et sous son administration. Après la paix de Vervins, en 1698, Henri IV avait à peine 8000 hommes de troupes ; à la paix des Pyrénées en 1660 Louis IV conserva 125,000 hommes. En 1610, l'armée destinée à agir sous les ordres de Henri IV contre la maison d'Autriche, ne montait pas à 30,000 hommes ; Louis XIV, en 1672, attaqua la Hollande à la tête de 130,000 combattans. En 1635, au milieu de la guerre de 30 ans, Louis XIII, dirigé par les conseils de Richelieu, eut sur pied cinq armées formant à peu près 100,000 hommes ; en 1684, en pleine paix, Louis XIV avait 158 mille hommes de troupes,

et dans la guerre de 1688 à 1697, l'armée française fut portée jusqu'à 396,000 hommes. On sent facilement combien, dans ce court espace de temps, un accroissement si rapide des forces militaires dut compliquer les détails de l'administration. Le Tellier y porta des vues nouvelles, et sentit la nécessité de la soumettre à des règles générales et uniformes. Il s'occupa le premier de la solution de ce problême qui depuis plus d'un siécle absorbe l'attention de tous les gouvernemens : *Quel est le meilleur moyen d'entretenir le plus grand nombre possible de troupes au meilleur marché possible?* Mais ce qu'il n'avait pu que projeter, Louvois seul l'exécuta. Grâce au génie puissant, à l'infatigable activité et à la volonté absolue de cet homme supérieur, la France eut en peu d'années l'armée la plus nombreuse, la miéux constituée, la plus instruite, la mieux approvisionnée et la plus facilement disponible de l'Europe. Dans son département, Louvois embrassait depuis les moindres détails jusqu'aux plus grandes opérations. L'uniforme, la composition, l'instruction et l'administration des corps furent déterminés par des ordonnances dont l'exécution fut exactement maintenue, au moyen d'une surveillance graduée qui aboutissait au ministre. Deux hommes uniques, chacun dans leur genre, *Fourilles* et *Martinet*, formèrent à l'envi l'un la cavalerie, l'autre l'infanterie : on donna à celle-ci des grenadiers qui furent armés de fusils à bayonnette; on construisit des

pontons de cuivre que l'on transportait à la suite des armées : la maison du roi réformée et augmentée devint elle-même une armée redoutable. Les brigandages et les négligences furent réprimés; des réglemens furent faits pour les étapes, pour les marchés, pour les quartiers, pour tous les détails de la police des troupes. On établit sous le nom de compagnie de cadets de véritables écoles militaires. L'avancement eut des loix fixes; la solde fut réglée et payée avec exactitude; des pensions furent assurées aux officiers blessés ou vétérans; le magnifique établissement des Invalides offrit une retraite honorable aux soldats que le sort de la guerre mettait hors d'état de servir. Louvois introduisit le premier cette méthode avantageuse que la faiblesse du gouvernement avait jusqu'alors rendue impraticable, de faire subsister les armées par magasins. Quelques siéges que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ses armes, les approvisionnemens en tout genre étaient toujours prêts. L'habile ministre portait dans ce service important le secret, l'adresse et la promptitude au point qu'en 1672, ce fut aux Hollandais mêmes qu'il acheta les munitions destinées contre eux. L'artillerie reçut avec un accroissement considérable une instruction perfectionnée, et fut servie avec plus d'exactitude que jamais; des magasins établis dans toutes les places de guerre, furent fournis d'une quantité prodigieuse d'armes et de munitions de toute espèce. Préparée à la dé-

fense comme à l'attaque, la France vit s'élever, sur ses frontières, une triple enceinte de forteresses, tracées ou perfectionnées par *Vauban*. Près de 300 places furent réparées, 33 furent construites en entier; et dans cette partie comme dans toutes les autres, l'ordre et la régularité prévinrent les malversations. Tandis que le génie de Louvois donnait à tous les services de l'armée une forme nouvelle et une vigueur jusqu'alors inconnue, son inflexible sévérité établissait et maintenait dans ce vaste corps la discipline qui en est l'âme. Inexorable sur les loix du devoir, sa fermeté et sa vigilance y assujettissaient tout le monde : *il faut prendre parti*, disait-il à ceux qui croyaient que leur naissance ou leur crédit les dispensait de l'exactitude du service, *ou se déclarer courtisan, ou s'acquitter de son devoir quand on est officier*. Jamais peut-être ministre ne donna mieux l'exemple; jamais on ne montra plus d'application et de dévouement dans les fonctions de sa place. Habile à connaître les hommes et sachant les employer à propos, impénétrable dans ses desseins, toujours bien informé de ceux de l'ennemi et toujours prêt pour les prévenir, l'esprit de détail ne nuisait chez Louvois ni à la grandeur des vues ni à la rapidité des mesures. Celui qui surveillait avec un soin en apparence si minutieux l'état et la tenue d'un régiment, d'une compagnie, traçait en même temps le plan général des opérations militaires,

dressait de savantes instructions pour les chefs qui devaient y prendre part, en assurait le succès par le concours de tous les moyens qui dépendaient de lui.

Après avoir rendu à Louvois la justice qui lui est due comme ministre de la guerre, on doit convenir qu'il s'en faut de beaucoup qu'il ait droit aux mêmes éloges comme homme d'état, et surtout comme homme et comme citoyen. Il n'est point de ministre, dans les temps modernes, qui ait porté plus loin que lui l'orgueil, l'arrogance, le despotisme, la dureté et même la cruauté; il n'en est point qui ait entraîné son prince dans plus de fautes et qui ait fait plus de mal à son pays. « Cette ame féroce, « dit Duclos, eût immolé l'état à son ambition, « à son humeur, au moindre élan de l'amour pro- « pre. » Jaloux de la faveur que Colbert devait aux heureux résultats de son administration, Louvois vit que pour la lui enlever, il fallait éloigner Louis XIV des soins d'un gouvernement pacifique, et son unique étude fut de lui inspirer la passion de la guerre, d'en faire un conquérant. Ce fut lui qui persuada au roi de s'emparer de la Franche-Comté et des Pays-Bas Espagnols, au mépris des renonciations les plus solennelles. Ce fut lui qui fit résoudre cette guerre de 1672, plus injuste encore et surtout plus impolitique. Ce fut lui qui, au moment où la Hollande désolée implorait la clémence de Louis XIV, joignit l'insulte à la dureté, et dicta ces conditions intolérables qui inspirèrent aux vain-

cus le courage du désespoir. Il semblait craindre que son maître n'eût jamais assez d'ennemis sur les bras: sans cesse sa rudesse et son arrogance, en rendant la soumission plus humiliante et les droits de la victoire plus odieux, aigrissaient d'anciens ressentimens ou provoquaient de nouvelles haines. Il détermina par ses intrigues le duc de Savoie à s'unir aux confédérés; il porta l'insolence jusqu'à menacer Heinsius, envoyé de Hollande et depuis grand pensionnaire, de le faire mettre à la Bastille; en sortant de son audience, le doge de Gênes disait: *le roi ôte la liberté à nos cœurs par la manière dont il nous reçoit; mais son ministre nous la rend.* Il accomplit, il est vrai, avec beaucoup d'habileté le dessein formé de donner Strasbourg à la France; l'or, l'intrigue et la terreur, qui lui avaient ouvert les portes de tant de villes, préparèrent son entrée dans la capitale de l'Alsace: mais ces réunions, opérées en pleine paix, par la violence et par la corruption, armèrent presque toute l'Europe contre Louis XIV, et la ligue d'Augsbourg ralluma en 1688 le flambeau de la guerre. L'anecdote si connue de la croisée de Trianon dévoile les sentimens et la conduite de Louvois à cette époque mémorable: *je suis perdu,* disait-il, *si je ne donne de l'occupation à un homme qui se transporte sur des misères; pardieu! il aura la guerre, puisqu'il la faut à lui ou à moi.* Comme si ce n'était pas assez des maux qu'elle traîne nécessairement après elle, Louvois prenait plaisir à la rendre encore plus cruelle. Dans

un siècle éclairé, sous un prince humain et généreux, plus d'une fois il ouvrit des avis ou donna des ordres dignes des temps de la barbarie. En 1672, forcé de renoncer à la conquête de la Hollande, il osa proposer de l'ensevelir sous les eaux. *Si l'ennemi brûle un de vos villages*, mandait-il au maréchal de Boufflers, *brûlez-en dix des siens*. En 1675, il avait déja fait incendier une partie du Palatinat; en 1689, il résolut de nouveau de faire un désert de ce beau pays : son ordre portait, *de tout réduire en cendres*, et il ne tint pas à lui que cet ordre, qui couvrait d'opprobre Louis XIV et le nom français, ne fût exécuté dans toute sa rigueur. La docilité apparente et la souplesse de Louvois avaient jeté les premiers fondemens de sa puissance; ses talens et ses succès la portèrent au comble. « Sans être précisément premier ministre, « dit Saint-Simon, il abattit tous les autres, sut « mener le roi comme il le voulut et fut en effet le « maître. » En étendant presque sans limites l'autorité des secrétaires d'état, en leur attribuant des prérogatives et des honneurs jusqu'alors inconnus, il fut le fondateur du despotisme ministériel. Malheur à qui voulut se soustraire à celui de Louvois : ne pas rechercher sa protection était déja un moyen sûr de s'attirer son inimitié. Jaloux de tout crédit qui ne dérivait pas du sien, de tout mérite qui pouvait briller sans son appui, il faisait épier les généraux jusques dans leurs moindres démarches, les opposait avec art les uns aux autres pour les

soumettre plus sûrement à sa domination, et ne récompensait leurs services qu'en raison de leur dévouement à ses volontés. Il les avait assujettis à lui rendre compte directement; Turenne seul refusa de se conformer à cette règle nouvelle. Ne pouvant écarter un pareil homme, ni lutter ouvertement contre lui, Louvois se borna à le traverser sans cesse, et fut le seul en France qui ne le regretta pas: plus libre dans la manifestation de sa haine contre Luxembourg, il le persécuta avec acharnement. Après que le funeste ascendant de ses conseils eut entraîné Louis XIV dans des guerres continuelles, il ne lui restait plus, pour achever la dépopulation et la ruine de la France, que d'armer ce prince contre son propre peuple; et c'est ce qu'il fit. Colbert avait protégé les Réformés comme des sujets utiles; ce fut assez pour que Louvois voulut les perdre comme des rebelles. Son père s'unit à lui pour l'exécution de ce funeste dessein, et Louis XIV qui prétendait régner jusques sur les consciences, et qui croyait extirper l'hérésie en envoyant des dragons contre les hérétiques, signa, en 1685, la révocation de l'édit de Nantes. Louvois fut le digne exécuteur de cet acte de proscription; on le reconnaît dans ces lignes atroces adressées aux gouverneurs des provinces: *Sa Majesté veut qu'on fasse éprouver les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas être de sa religion.* 500,000 protestans sortirent de France, malgré les précautions que

l'on avait prises pour prévenir leur émigration, et ce fut surtout ceux à qui l'industrie assurait de quoi vivre partout : si tous eussent pu fuir, le roi perdait plus de 2 millions de sujets.

Louvois avait empêché Louis XIV de déclarer son mariage avec madame de Maintenon : cet acte de courage, en le rendant odieux à la favorite, donna la première atteinte à son crédit. Le roi, qui l'avait toujours plus estimé qu'aimé, commençait à sentir tout le poids du joug qu'il s'était imposé. On lui peignit les fureurs exercées dans le Palatinat ; elles excitèrent son indignation : une présomption insolente et des tracasseries de détail achevèrent de l'aigrir. Après le siége de Mons, il ne dissimula plus son mécontentement et son humeur : mais la mort de Louvois prévint sa disgrace. Le 16 juillet 1691, au milieu d'un travail avec le roi, il se trouva si mal qu'il fut obligé de se retirer. Son fils qu'il demanda en rentrant chez lui, accourut, et le trouva mort. Il avait 50 ans. On a quelque raison de croire que le poison termina ses jours ; mais on ne sait sur qui faire porter des soupçons que repousse d'ailleurs le caractère connu de Louis XIV. Celui-ci ne témoigna pas le moindre regret de la perte d'un ministre alors si nécessaire, et le soir même il offrit sa place à *Chamlay*, officier généralement estimé, qui fut assez généreux pour la refuser. Le jeune *Barberieux*, second fils de Louvois, et qui avait depuis 6 ans sa survivance, lui succéda et le fit bientôt regretter. F.



Petit del.t *Landon direx.t*

LŒWENDAL.

L'arrière-petit-fils de Frédéric III, roi de Danemarck, Ulric Frédéric Woldemar, comte de Lœwendal, ne parvint au grade de capitaine, l'an 1713, en Pologne, qu'après y avoir été simple soldat, bas-officier, aide-major, et enseigne. L'année suivante, il revint en Danemarck, marcha contre la Suède, en qualité de volontaire, passa en Hongrie en 1716, signala sa valeur à Péterwaradin, à Témeswar, à Belgrade, et n'acquit pas moins de gloire en Sardaigne qu'en Sicile, depuis 1718 jusqu'en 1721. Il défendit Cracovie, sous les drapeaux du roi de Pologne; fit, sur le Rhin, les campagnes de 1734 et 1735; servit la Czarine dans la Crimée et dans l'Ukraine; passa en France, en 1743, avec le titre de lieutenant-général; se distingua aux siéges de Menin, de Furnes, d'Ypres, de Fribourg en 1744; commanda le corps de réserve à la bataille de Fontenoi, en 1745, y repoussa la colonne anglaise; s'empara, dans la même campagne, de Gand, d'Ostende, d'Oudenarde, de Nieuport; assiégea l'Ecluse et le Sas-de-Gand, en 1747; força l'ennemi à s'éloigner d'Anvers; courut à Berg-op-zoom, et le prit, malgré les fortifications du célèbre Coehorn, le Vauban des Hollandais. Le duc de Parme y avait échoué en 1588, et Spinola en

1622. Ce fut à la suite de cette brillante expédition que M. de Lœwendal reçut le bâton de maréchal de France; deux ans avant, Louis XV lui avait remis le collier de l'ordre.

Né avec de l'esprit, M. de Lœwendal avait beaucoup lu, beaucoup appris dans ses voyages; il possédait, à un degré éminent, le génie, la géographie, la tactique, l'art militaire; parlait, avec la même aisance, le latin, le danois, l'allemand, l'anglais, l'italien, le russe, et le français; mais, simple et bon, il ne se croyait supérieur à personne, et parut très-étonné lorsque l'Académie des sciences l'admit au nombre de ses membres honoraires.

Il naquit à Hambourg, le 6 avril 1700, et mourut à Paris, le 27 mai 1755, d'un mal qui lui survint au pied; la gangrène s'y mit, et rien ne put en arrêter les progrès. On regrette de ne pas voir paraître les manuscrits que l'on a trouvés dans ses papiers.

F. D.



LULLI

Rigaud pinx.t — *Landon direx.t*

LULLY.

Jean-Baptiste de Lully, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, maison couronne de France et de ses finances, surintendant de la musique de sa Majesté, tels sont les titres dont on voit toujours son nom revêtu. Lully, qui nous intéresse bien davantage comme créateur du théâtre lyrique français, était né, en 1633, à Florence, de parens dont la fortune et la condition étaient également peu relevées. On prétend que dans son enfance il fit le même métier qu'avait fait Sixte V, et de même que ce pape célèbre, il dut sa première éducation à un bon Cordelier, qui lui donna des leçons de musique et lui enseigna à jouer de la guitare. Lully s'en souvint toute sa vie, et n'en parlait jamais qu'avec reconnaissance. Mademoiselle de Montpensier avait prié le chevalier de Guise, qui voyageait en Italie, de lui amener quelque petit Italien s'il en trouvait un joli. Il rencontra Lully dont la vivacité lui plut, et le ramena avec lui; mais Mademoiselle de Montpensier l'ayant trouvé apparemment trop laid, le relégua à la cuisine où il fut tout simplement marmiton. Dans ses momens de loisir, il se mit à racler sur un méchant violon que le hasard lui procura. On l'entendit, on en fut étonné, et l'on avertit Mademoiselle que son petit Marmiton italien avait du talent pour la

musique. Mademoiselle lui fit donner des leçons, et le plaça à la chambre où il fut musicien en titre. Une aventure que Mademoiselle voulait tenir secrète donna lieu à quelques vers piquans sur lesquels Lully fit de la musique ; elle mit les paroles en vogue, et le fit congédier. Il passa de là chez les violons du roi où il entra d'abord, à ce que disent les chroniques, comme porteur d'instrumens ; bientôt il composa des airs qui le firent connaître de Louis XIV. Ce Prince le goûta tellement que pour lui donner les moyens de développer ses idées, il créa une nouvelle bande de violons, que Lully put conduire à sa fantaisie ; et cette bande, que l'on nomma les petits violons, ne tarda pas à surpasser la bande des vingt-quatre alors très-fameuse. Ces succès valurent à Lully d'être choisi pour composer la musique des ballets ou divertissemens que le roi faisait exécuter tous les ans ; il s'en acquitta de telle manière que le roi le nomma surintendant de sa musique, place qu'il manqua plus d'une fois de perdre par des extravagances de plus d'un genre. Mais enfin, devenu plus sage, il fut l'homme à la mode ; il se vit fêté, caressé, recherché de toute la Cour, et rien en musique ne se faisait sans son avis.

Baptiste le très-cher,
N'a point vu ma courante, et je vais le chercher,

dit, dans les Fâcheux, le Courtisan Musicien.

En 1672, le roi lui donna le privilége de l'Opéra, accordé trois ans auparavant à Cambert et Perrin, les premiers qui ayent fait jouer en France des opéras français. Ce fut là l'époque de sa gloire, et dans cette position éminente, il fit également preuve de génie comme compositeur et comme administrateur. En effet, quoique le commun des amateurs traite de surannés les ouvrages de Lully, et que s'en déclarer l'apologiste soit aux yeux du vulgaire un titre assuré au ridicule, il n'en est pas moins constant qu'à l'époque où ils parurent, ils excitèrent un juste enthousiasme; on admira avec raison cette grande fécondité d'idées, cette vérité de déclamation, la correction de sa facture, la simplicité de son style et la pureté de son goût. C'est au Théâtre Français, c'est en écoutant Baron et la Champmêlé que Lully s'exerçait à saisir ces inflexions de la nature dont il a rempli ses récitatifs qui par là seront toujours admirables pour les gens non prévenus; et l'on peut dire qu'il n'a point été surpassé dans cette partie; ceux même qui ont voulu refaire les poèmes qu'il a traités lui sont souvent restés inférieurs en ce point, sans en excepter Gluck lui-même. On ne peut point en dire autant de ses airs; le goût et la forme ont entièrement changé; mais il est plusieurs scènes que l'on peut encore admirer, et qui, revêtues du coloris moderne, feraient le plus grand plaisir. On peut citer, entre autres, la

scène d'Armide, *plus j'observe ces lieux*, que Gluck a entièrement imitée. Comme administrateur, il n'a jamais eu d'égal; et depuis lui, l'on peut à peine en citer deux ou trois qui ayent mérité de lui être comparés. Après avoir réglé dans ses ouvrages jusques aux moindres détails de la danse, du costume, des décorations, des machines, dans un temps où l'Opéra était bien plus magnifique que de nos jours, il veillait encore lui-même aux répétitions : son coup d'œil pénétrant saisissait à l'instant le plus léger vice d'exécution; et comme il était violent et emporté, s'il voyait par exemple un violon manquer à sa partie, il accourait à lui du fond du théâtre, lui arrachait son instrument, le lui brisait sur les épaules; mais, la représentation finie, il l'emmenait dîner, lui payait son instrument plus qu'il ne valait, et, sans cependant se familiariser, réparait par sa bonté ce que ses procédés pouvaient avoir eu d'irrégulier. Il donnait des conseils aux chanteurs, aux danseurs même sur les détails de leur art, et tout cela avec une justesse admirable. Il attirait de toutes parts les sujets qui montraient des dispositions dans l'un ou l'autre de ces genres, les formait lui-même et se chargeait de leur avancement. Pour maintenir la police de son établissement, non-seulement il était fort réservé avec toutes les actrices, mais il exigeait qu'elles-mêmes se conduisissent avec retenue : aussi, disent d'an-

ciens Mémoires, l'Opéra de son temps n'était ni *cruel* ni *barbare*, mais il était *politique et décent*. Il tenait sa comptabilité dans un ordre parfait, et, sans recevoir de gratifications extraordinaires, il avait si bien su prendre ses mesures que loin d'être à la charge du gouvernement, il faisait sur ses recettes des économies considérables. Aussi Lully laissa à sa mort une très-belle fortune, acquise par les seuls produits de son spectacle; après lui, tout n'alla plus qu'en décadence.

Le mérite et les talens de Lully lui avaient tellement attiré la bienveillance de Louis XIV qu'ayant eu, en 1682, la fantaisie d'être secrétaire du roi, ce prince le fit recevoir, malgré les oppositions de la compagnie entière et de Louvois lui-même. Cette réception donna lieu à des scènes plaisantes que la brièveté de cette Notice ne permet pas de rapporter. Lully, dans la force de l'âge, jouissait de toutes les faveurs de la fortune, lorsqu'un accident vint terminer ses jours. A la fin de 1686, il faisait exécuter un *Te Deum* aux Feuillans, pour la convalescence du roi; dans la chaleur de l'action, il frappa de sa canne sur le bout de son pied; il y vint un petit ulcère qui augmenta peu à peu; son médecin lui conseilla de faire couper le petit doigt, puis, après quelques jours, le pied, puis la jambe. Un Charlatan offrit de le guérir, et MM. de Ven-

dôme, qui l'aimaient beaucoup, offrirent 20,000 l. si l'on y parvenait; mais tout fut inutile, le mal fit des progrès rapides; il fallut songer à la mort. Un Confesseur, qui lui fut alors amené, exigea qu'il jetât au feu un nouvel opéra qu'il venait de terminer. Après quelque résistance, Lully y consentit; le Confesseur parti, Lully se trouva mieux; on le crut hors de danger. M. de Vendôme étant venu le voir : *Quoi Baptiste*, lui dit-il, *étais-tu fou d'écouter ce Janséniste, et de brûler un si bel ouvrage? — Paix, paix, Monseigneur*, répondit Lully, *je savais bien ce que je faisais, j'en avais là une autre copie.* Mais le mal ayant empiré, il revint à son repentir, se fit mettre, la corde au cou, sur la cendre, et y mourut le 22 mars 1687, âgé de 54 ans. Sa veuve, fille du musicien Lambert, lui fit élever un monument magnifique. Il laissa trois fils qui dissipèrent, en peu de temps, 630,000 l. qu'il avait amassées, et dont un seul, Louis de Lully, marcha de loin sur ses traces.

L'école de Lully a subsisté jusques à Rameau qui lui-même a régné jusqu'à Gluck.

A. Ch.

HIST. D'ALLEMAGNE.

LUTHER.

C. Koning del.t *Landon direx.t*



LUTHER.

Une corruption générale s'était introduite parmi le clergé : le luxe et l'ignorance caractérisaient les prélats ; l'ambition les dominait. Les papes qui originairement relevaient des empereurs, s'étaient arrogés le droit de leur donner les investitures, et celui de les déposer. Leur suprématie était tellement établie, que dans le douzième siécle, un légat du pape, sur ce que l'empereur Barberousse voulait se soustraire au joug tyrannique du Saint-Siége, répondit naïvement : *et si l'Empereur ne tient pas sa couronne du Pape, de qui la tient-il donc?* Le siécle d'après, Boniface VIII écrivait à Philippe-le-Bel : *Sachez que vous nous êtes soumis dans le temporel, comme dans le spirituel.* Dans le quatorzième siécle, Jean XXII déclare *que l'empereur Louis V est un hérétique, qu'il le dépouille de tous ses biens, meubles et immeubles, de tout droit à l'empire, etc.* L'on cherchait vainement alors la trace des vertus et des talens qui avaient distingué le siécle des Augustins, des Jérômes, et des Ambroises. Enfin les princes, lassés de l'ambition des papes ; les peuples, fatigués du scandale et de la cupidité des prélats, demandaient depuis longtemps la réformation du clergé. Tel était l'état des choses, lorsqu'un simple moine, à peine

sorti de la poussière des écoles, entreprit lui seul d'opérer un si grand changement.

Ce moine était Martin Luther : né à Islèbe en Saxe, en 1483, d'un simple forgeron ; son père, malgré la modicité de sa fortune, lui donna une bonne éducation dont il sut profiter. Témoin d'un événement funeste arrivé à l'un de ses compagnons, qui fut frappé de la foudre à ses côtés, Luther prend cet accident pour un avertissement du ciel, se détermine, malgré le vœu de sa famille, à embrasser l'état monastique, et entre chez les hermites de S. Augustin d'Erford. Là, se livrant, avec une ardeur peu commune, à l'étude des langues anciennes, ainsi qu'à celle de la théologie scolastique, études alors fort en usage, il se mit bientôt en état d'aller professer dans l'université de Wurtimberg, où il donna successivement des leçons de philosophie et de théologie avec un égal succès. Luther, sentant sa supériorité, devint peu à peu plus hardi et plus entreprenant. Courageux et désintéressé ; agité d'ailleurs par une vive passion pour la célébrité et par le goût de l'innovation, il sut mettre à profit l'occasion que lui offrait la conduite des missionnaires envoyés en Allemagne par Léon X, pour vendre des indulgences, et il tonna dans ses écrits contre la cour de Rome. S'apercevant que l'instant de l'attaquer avec succès était arrivé, Luther, après avoir vivement déclamé contre l'abus des

indulgences, attaqua les indulgences elles-mêmes. Ses sermons, et les thèses qu'il publia à cette époque, produisirent une telle sensation dans toute l'Allemagne, que non-seulement Frédéric, électeur de Saxe, se déclara secrètement pour lui, mais encore l'électeur Palatin, ainsi que plusieurs évêques. Les choses mêmes furent poussées si loin, qu'un missionnaire nommé Telzel faillit être assommé à Friberg par les ouvriers des mines. Cependant Luther, appelé à comparaître devant le Légat du Saint-Siége, se rendit courageusement à cette invitation, malgré l'exemple du sort cruel qu'avait éprouvé Jean Hus. Il se défendit avec fermeté : d'abord, loin de braver Rome, il avait écrit au Pape avec soumission; mais ensuite, abreuvé d'outrages, son caractère naturellement altier, violent et irascible, le porta à user de représailles. Toute l'Allemagne, l'attention fixée sur Luther, admirait l'intrépidité d'un simple moine qui seul osait censurer aussi vigoureusement les abus du Pontificat, et qui, traitant d'égal à égal avec le Pape, faisait brûler ses bulles en revanche de ce qu'il avait fait brûler ses écrits. Enhardi par ses succès, ne craignant plus d'attaquer l'infaillibilité du Pape, et ensuite entraîné par la passion, il porta bientôt atteinte à plusieurs articles du dogme.

L'empereur Charles-Quint ayant convoqué une diète à Worms en 1521, pour y entendre Luther,

ce réformateur s'y rendit avec un sauf-conduit; mais il refusa d'y rétracter ses propositions hardies. A son retour, l'électeur de Saxe, son protecteur, le retint enfermé dans un château, pour le soustraire aux entreprises de ses ennemis. Ce fut à peu près à cette époque que la Faculté de théologie de Paris l'anathématisa, et que Henri VIII, roi d'Angleterre, publia plusieurs écrits contre lui. Luther, lassé d'être renfermé dans l'enceinte d'une forteresse, reparut bientôt en Allemagne, où son éloquence et ses écrits augmentèrent encore le nombre de ses sectateurs. Ce qu'il publia sur l'abolition des évêchés, des abbayes et de tous les bénéfices, fut adopté avidement par les princes : grâce à ce nouvel évangile, la plupart s'approprièrent les richesses des églises et celles des monastères, ce qui leur donna moyen de réparer le déficit que leur ambition ou leur inconduite avaient causé dans leurs finances. Quelques-uns plus sages, entre autres l'électeur de Saxe, employèrent ces biens à doter des hospices, ou des maisons d'éducation, et firent ainsi tourner au profit de l'indigence, et aux progrès des lumières, les richesses, qui, en partie, avaient servi longtemps à propager l'oisiveté. Luther, par sa nouvelle doctrine, ayant détruit le célibat des prêtres, et s'étant marié lui-même, une foule d'ecclésiastiques et de religieuses s'empressèrent de l'imiter. Dès-lors la réformation ne trouva plus

d'obstacles, surtout en Allemagne, où toutes les provinces septentrionales l'adoptèrent. La hauteur et la maladresse des papes augmentant encore ses succès, l'on vit bientôt l'Angleterre, la Hollande, la Suède, le Danemarck, une partie de la France et de la Suisse secouer le joug de Rome.

L'Empereur ayant convoqué une nouvelle diète à Ausbourg en 1530, afin d'aviser aux moyens de faire cesser le schisme, et d'accorder enfin les deux communions; les décrets qui s'y rendirent ne furent point admis par les réformés, qui protestèrent contre. Ce fut alors que les princes de cette religion, déja puissante, firent a Smalcade un traité de ligue offensive et défensive, afin de conjurer l'orage qui les menaçait: mais Charles-Quint, embarrassé dans une guerre contre les Turcs, accorda provisoirement aux réformés la liberté de conscience, par un rescrit donné a Nuremberg, en 1532. Alors Luther se sentant solidement appuyé, publia successivement une multitude d'écrits contre le Saint-Siége, dans lesquels il ne garda pas toujours la mesure, ni la décence convenables. Comptant beaucoup de puissans princes parmi ses sectateurs, l'orgueil dont il fut enivré, ne contribua pas peu à donner à ses écrits ce ton dur et grossier qui y domine, et qui, d'ailleurs, faisait la base de son caractère. Luther mourut en 1546; il eut, en mourant, la satisfaction de voir sa secte solidement établie. Il a laissé un

p*

nombre considérable d'ouvrages qui ont été recueillis à Wurtimberg, en 7 volumes in-folio. Après sa mort, ses sectateurs se divisèrent en plusieurs branches : la secte de Calvin est celle qui s'est le plus étendue.

La réformation de Luther a changé entièrement le système politique de l'Europe ; elle a servi à arrêter l'ambition de la maison d'Autriche. Par elle, l'autorité temporelle des papes a été détruite : stimulés par la rivalité des ministres protestans, les ministres du culte catholique ont eu des mœurs plus pures ; ils ont acquis plus de lumières, et par suite nous avons vu, les Bossuet et les Fénélon, honorer également, par leurs chef-d'œuvres, et l'église et la nation. Enfin le nord de l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande, se sont enrichis des talens et de l'industrie des réfugiés français, fuyant la persécution des stupides directeurs de la caducité de Louis XIV.

N. P.



LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG.

L'illustre maison de Montmorenci donna naissance à ce héros. François Henri, duc de Luxembourg, était le fils posthume de Boutteville qui mourut victime des loix rigoureuses portées contre le duel. Il naquit le 8 janvier 1628. A l'âge de 15 ans, il faisait ses premières armes sous le Grand Condé, et prit part à la glorieuse journée de Rocroy. Attaché au prince, dont il suivit les diverses fortunes, Luxembourg rentra comme lui au service de sa patrie. En 1668, il était lieutenant-général, lorsque la Franche-Comté fut conquise. Il eut ensuite le commandement de l'un des corps d'armées qui envahirent la Hollande. Lorsque Louis XIV abandonna une conquête faite avec tant de rapidité, Luxembourg, laissé dans le pays avec 20,000 soldats, fit tête, pendant une retraite glorieuse, à 70,000 ennemis, redoutables par des succès récens et par le desir de venger les maux que leur patrie venait de souffrir. En 1675, il fut récompensé de ses glorieux travaux par le bâton de maréchal de France.

Lorsque Turenne fut tué, Luxembourg, jugé digne d'adoucir, du moins en partie, les vifs regrets que causa la mort de ce grand homme, lui succéda dans le commandement de l'armée. Mais, comme s'il eût été effrayé de la tâche im-

mense qui lui était imposée, il ne fit point tout ce que l'on attendait de lui, et ne put empêcher le duc de Lorraine de prendre Philipsbourg. Cette époque est unique dans la vie de Luxembourg: elle fut comme un instant de stupeur, après lequel il se réveilla plus terrible. Guillaume d'Orange, infatigable ennemi de Louis XIV, attaqua, près de Mons, le Maréchal qui se reposait sur la foi d'une paix récemment jurée; mais il ne put lui arracher la victoire. Dans la seconde guerre des coalisés contre le roi de France, Luxembourg les battit complètement à Fleurus, village de la Belgique où devait triompher plus d'une fois la valeur française. A Leuze, l'avantage fut plus chèrement acheté; mais, dans ces deux actions, le prince de Waldeck, général des Hollandais, dut céder au coup-d'œil rapide, aux ressources inopinées, en un mot au génie supérieur de l'élève de Condé. Surpris à Steinkerque par Guillaume, Luxembourg commit cette fois une véritable faute; mais il la répara par un succès éclatant. La postérité a jugé cette action brillante, où le Général français fut si bien secondé par les princes du sang et par toute son armée, comme Louis XIV en jugea lui-même. « *Qu'aurait-il fait de plus,* « *s'il n'eût pas été surpris?* dit ce Monarque aux « courtisans jaloux. »

Guillaume, dont les partisans ont dit qu'il était « *toujours battu, jamais défait,* » fut mis par

Luxembourg dans une déroute complète à Nervvinde, en 1693. Après l'action, le vainqueur écrivit au roi de France, dans le style de Turenne, une lettre qui se termine par cette phrase : « Pour « moi, Sire, je n'ai d'autre mérite que d'avoir « exécuté les ordres de Votre Majesté ; vous m'a- « vez dit de prendre une ville, et de donner « bataille ; je l'ai prise, et je l'ai gagnée. »

Luxembourg mourut en 1695, âgé de 67 ans. Il était alors regardé comme le plus grand général des Français, que Turenne et Condé ne commandaient plus. Il montra, dans ses derniers momens, de grands sentimens de piété.

Une vie si brillante ne fut pas sans orages. Louvois, qui ne voulait pas que personne parût plus utile au roi que lui-même, persécuta Luxembourg. L'odieuse affaire des poisons servit, en 1680, de prétexte aux ennemis du Maréchal. Sur des soupçons vagues et injurieux, on le détint, pendant 14 mois, dans un des cachots de la Bastille. Le plus sage des hommes n'aurait pas pris un parti plus honorable que celui dont Luxembourg fit choix. Il ne se plaignit point, et continua de marcher à l'immortalité, en servant son prince et sa patrie.

Luxembourg avait dans l'ame cette fierté, cette conscience de ses propres forces, sans lesquelles il n'est point d'homme supérieur, en aucun genre. Son esprit vif et gai lui fournit souvent d'heu-

reuses saillies. Tout le monde sait que lorsqu'on lui rapporta l'exclamation chagrine du prince Guillaume, « ne battrai-je jamais ce bossu! » il s'écria sur le champ : « Comment le sait-il? il ne « m'a jamais vu par derrière. »

On a observé, avec justesse, que la mort de Luxembourg fut le terme des succès de Louis XIV. Les soldats, jusques-là invincibles sous un chef qu'ils adoraient, connurent alors les défaites: et plusieurs années malheureuses attirèrent sur la France des désastres dont la constance du Monarque, la bravoure nationale, et l'heureuse témérité de Villars purent seules arrêter le cours.

D. D.

